



Administration générale de l'Enseignement
Service général de l'Enseignement
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

PROGRAMME D'ÉTUDES
COIFFEUR/COIFFEUSE
461/2015/CPU

Enseignement secondaire ordinaire
Professionnel
3^e degré

AVERTISSEMENT

Le présent programme est d'application à partir de l'année 2015-2016, au troisième degré de l'enseignement professionnel de qualification organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement suivant la CPU.

Il abroge et remplace le programme 51/2001/249.

Vous pouvez télécharger et imprimer ce programme depuis le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/>.

Les aspects novateurs de la CPU	3
Les objectifs du programme	6
Le travail en équipe pédagogique	7
Le sentiment d'efficacité personnelle	10
Le modelage de maîtrise	11
L'évaluation	12
Les épreuves de qualification	14
Tableaux des éléments de Formation Générale	17
La remédiation	18
Le continuum pédagogique	18
Les outils	19
Les stages	19
Le caractère spiralaire des apprentissages	21
Situations d'apprentissage et d'intégration	21
CEFA	23
Travaux cités	24
Outil de répartition des apprentissages par cours	25
Exemples de situations d'apprentissage	98
Exemples de situations d'intégration.	123
Modèle à compléter	123
U.A.A. 1	129

PARTIE COMMUNE DES PROGRAMMES CPU

Partie commune des programmes

CPU

Les aspects novateurs de la CPU

La Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage vise à revaloriser l'enseignement qualifiant. À notre sens, le défi est triple :

- valoriser les acquis plutôt que stigmatiser les échecs ;
- accroître significativement l'employabilité des élèves et induire une baisse concomitante du décrochage scolaire ;
- rendre sa noblesse au travail quotidien des équipes éducatives en redonnant du sens aux apprentissages.

La CPU a l'ambition de donner une formation complète et opérante tant au niveau du métier, soigneusement organisée pour les apprentissages dans le profil de certification (PC), qu'au niveau humaniste. Wallonie-Bruxelles Enseignement quant à lui a l'objectif de former des citoyens critiques et réflexifs, habiles à évoluer au cours de leur carrière, voire à leur donner une autre perspective en accompagnant les mutations inéluctables des structures économiques et sociales.

Les activités professionnelles évoluent de plus en plus rapidement. Certaines professions s'éteignent, d'autres prennent leur essor. Dans ces conditions, il est illusoire que l'école se contente de transmettre un savoir figé et décontextualisé. Les compétences et l'approche pédagogique par compétences sont nées de ce constat sans appel.

Être compétent signifie non seulement être capable de mener à bien une tâche complexe en contexte professionnel, mais aussi être à même d'évoluer au sein de son métier voire vers un autre métier. Cela suppose de pouvoir transférer une multitude de ressources du contexte scolaire vers le contexte métier. Pour rendre ce transfert plus aisé, les apprentissages scolaires doivent se dérouler dans un contexte d'instruction riche de

sens professionnel : de là sont nées les tâches complexes professionnellement significatives.

Agir avec efficacité dans un contexte professionnel donné, reconnaissable, suppose que l'on se souvienne, grâce à une pratique répétée, de la succession des actions importantes à poser dans un contexte similaire, afin de mener à bien la tâche complexe proposée. Le gradient de disponibilité de ces connaissances et des procédures associées dépend de la qualité de la compréhension que l'on en a et de leur fréquence d'utilisation et/ou de réactivation.

WBE désire rendre ses enseignants attentifs au fait que l'on ne peut transférer que ce que l'on maîtrise bien et entraîne régulièrement. Les savoirs, les savoir-faire de base et les attitudes, tels que détaillés dans le profil de certification, doivent être installés de façon explicite et structurée de façon à pouvoir constituer un réel vivier dans lequel puiser afin d'exercer avec pertinence des compétences professionnelles riches et variées. Les enseignants de WBE doivent avoir une constante attention de la qualité de la compréhension par l'élève des apprentissages menés en classe. Demander à l'élève de verbaliser en autonomie ce qu'il a compris permet de s'en assurer et d'effectuer les remédiations immédiates si nécessaires au moment opportun.

Le professeur de WBE doit, comme l'explique le professeur M. Richard, « s'efforcer de rendre explicites tout raisonnement, toute stratégie, procédure ou démarche nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Au départ, il modèlera devant les élèves ce qu'il faut faire, pour ensuite les accompagner en pratique dirigée afin qu'ils s'exercent à leur tour, de façon à ce qu'ils soient capables, en bout de course, d'accomplir la tâche seuls. Le questionnement, ainsi que la rétroaction ou l'échange de feed-backs devront être constants tout au long de la démarche pour s'assurer que les actions effectuées par les élèves seront adéquates » (Richard & Bissonnette, 2001).

La formation est pensée en un continuum pédagogique, en deux ou trois ans, durant lequel les acquis d'apprentissage se voient progressivement validés, fondant une spirale vertueuse de progression dans la maîtrise graduelle des compétences.

Un dispositif particulier de remédiation, consolidation, dépassement conforte chacun dans la construction des habilités technico-professionnelles exigées favorisant de la sorte un parcours dénué d'accroc.

Dans cet esprit, l'évolution de la maîtrise des apprentissages de chaque élève et le déploiement du dispositif de soutien sont clairement formalisés au moyen du dossier d'apprentissage (DA).

Pour les élèves qui n'ont pas obtenu une ou plusieurs des certifications (CQ et/ou CESS) une année complémentaire en fin de sixième ou de septième année est organisée (C3D).

Le conseil de classe établit pour eux un programme d'apprentissages complémentaires individualisé qui leur permet, en fonction de la certification qu'ils visent, d'atteindre la maîtrise des compétences et fixe la durée prévue de leur fréquentation en C3D.

Le programme d'apprentissages complémentaires individualisé peut comprendre entre autre des cours de cinquième, de sixième et/ou de septième année, des activités de formation suivis dans un CEFA et des stages en entreprise, des activités spécifiques, des remédiations organisées dans un établissement.

L'ensemble de l'équipe pédagogique travaille en concertation à la progression et met à disposition de chaque élève les moyens qui lui permettent de construire sa réussite. Une grande liberté est laissée à l'équipe pour déterminer « qui fait quoi » à l'intérieur du programme. Les situations d'apprentissage donnent des exemples concrets de cette logique. La planification des apprentissages et la ventilation des contenus par cours se feront sous l'autorité du chef d'établissement ou de son délégué (voir tableau idoine).

L'évaluation temporelle prévue dans le PC est construite en 1/36, alors que la pratique suggère que la durée de l'année scolaire est plutôt de 28 semaines. Une durée estimée à X semaines pour une UAA (pour une durée théorique de l'année de 36 semaines), aura donc une durée réelle de :

$$8/36 \times 28 = 6,22 = 6 \text{ semaines}$$

$$15/36 \times 28 = 11,6 = 12 \text{ semaines}$$

De plus, cette évaluation temporelle comprend l'ensemble du processus d'évaluation de l'UAA : sommative 1, Remédiation-Consolidation-Dépassement (RCD), sommative2 (voir page 10).



Les objectifs du programme

Ce programme a pour but de préciser comment donner les moyens à l'élève d'atteindre la maîtrise attendue des compétences du métier et le contexte de leur exercice. Qui dit compétences dit savoirs, savoir-faire, et attitudes à maîtriser. Ce sont les ressources déclinées en termes de savoirs et d'aptitudes (savoir-faire et attitudes) qui sont décrites dans ce document.

Les apprentissages qui permettent l'acquisition continue et progressive de la maîtrise des compétences sont divisés en unités. Chaque unité, appelée Unité d'Acquis d'Apprentissage (UAA), constitue un tout cohérent qui, une fois terminée, fait l'objet d'une validation lors d'une épreuve de qualification à part entière. Le jury de qualification se prononce sur la réussite de celle-ci.

Réussie, cette épreuve donne lieu à la délivrance d'une attestation de validation qui reste acquise à l'élève quoi qu'il puisse advenir ensuite. L'élève en possession de toutes les attestations de validation d'unité, se voit automatiquement octroyer le (les) certificat(s) de qualification correspondant.

Lors de la rédaction du programme, les équipes en charge ont eu le constant souci de mener nos élèves vers l'excellence. Il importe de mettre l'élève dans des conditions d'apprentissage telles qu'il décide de se surpasser.

Associé aux autres dispositifs réglementaires, notamment ceux qui codifient l'évaluation et l'organisation pédagogique, ce programme y concourt.

Le travail en équipe pédagogique

La programmation des apprentissages en CPU astreint les professeurs de l'OBG à travailler en équipe. Ce travail doit viser en tout premier lieu l'appropriation par l'équipe des lignes de force et des concepts de la démarche.

Afin d'assurer la mise en place du dispositif CPU, l'équipe éducative complète le Plan de Mise en Œuvre (PMO) prévu par le décret du 12 juillet 2012, référencés:

- PMO plein exercice
- PMO alternance

Les modèles de PMO sont disponibles sur <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/>.

Le PMO décrit l'organisation pédagogique, l'organisation des stages, les procédures de remédiation au sens décréto, les ressources éducatives, pédagogiques et matérielles mobilisées dans l'établissement. C'est une description de qui fait quoi, où, quand et

comment. C'est sur base de ce travail préparatoire que l'ensemble des professeurs pourra coordonner la cohérence des apprentissages, des évaluations et des RDC.

Le projet d'établissement doit, le cas échéant, être adapté pour intégrer la CPU. Elle gagnera en efficacité si le dispositif prévu dans le PMO est en adéquation avec le fonctionnement, les habitudes et les éphémérides de l'établissement.

L'élaboration du PMO suppose pour l'équipe éducative une appropriation des concepts, suivie d'une analyse fine et collective du Profil de certification.

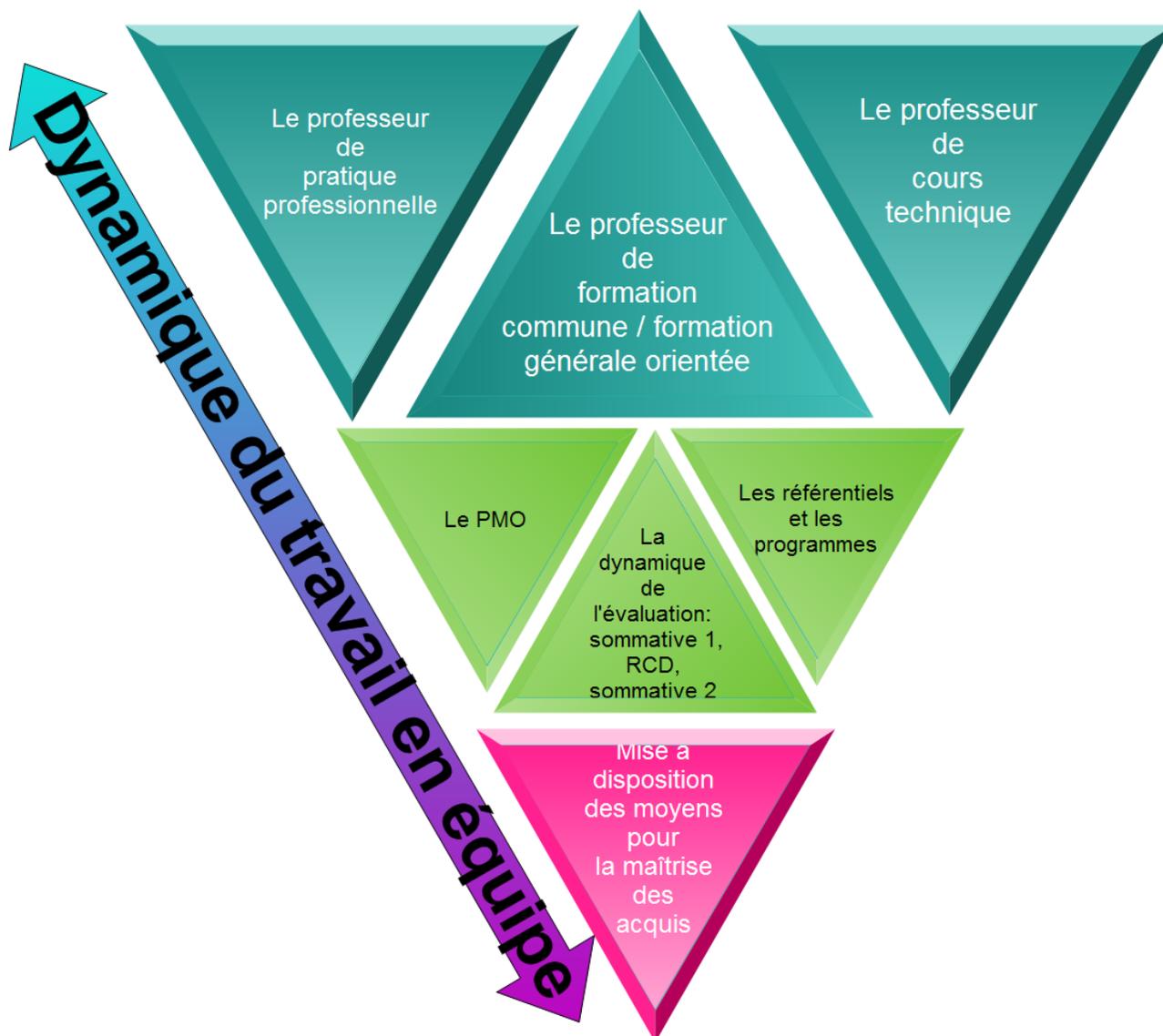
Il est essentiel que les professeurs de l'OBG réalisent collégalement une lecture détaillée du PC en regard de la grille horaire. Il faut veiller à construire un regard interdisciplinaire sur le parcours et le rythme des apprentissages. Les professeurs de la formation commune et de l'OBG planifieront ensemble les apprentissages en vue d'une bonne articulation des acquis. Ils veilleront aussi à articuler tant les connaissances générales que les savoirs, aptitudes et compétences professionnels. La répartition des stages durant le continuum et les aptitudes ciblées feront l'objet d'une planification. Enfin ils s'approprieront les nouveaux outils pédagogiques à destination des parents et des élèves, dossier d'apprentissage, bulletin...

Le rythme des apprentissages se décline en deux temps. Le premier est le moment des apprentissages lors des cours techniques et pratiques selon la grille et la planification de l'équipe. Le second est celui du regard réflexif sur les acquis au travers des résultats des épreuves formatives, suivi par les ajustements nécessaires (remédiation, consolidation, dépassement).

Vient pour terminer le temps de leur validation au travers des épreuves de qualification qui attestent du niveau de maîtrise des acquis en fin d'UAA.

Le professeur de pratique professionnelle active les ressources installées par ses collègues de cours techniques et de formation commune dans le cadre de tâches réalisées dans les cours pratiques. Les professeurs de cours techniques développent les compétences technologiques requises par l'exécution des tâches abordées dans le cadre des cours de pratique professionnelle. Les professeurs de formation commune développent des aptitudes qui relèvent des domaines partagés : elles figurent dans les tableaux des

éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles.



Les professeurs de PP, CT et CG collaborent à l'élaboration du PMO, des épreuves sommatives sur base des référentiels et des programmes. L'équipe pédagogique met à disposition des élèves les dispositifs pédagogiques propres à leur permettre d'atteindre la maîtrise attendue des compétences à valider.

Le sentiment d'efficacité personnelle

Wallonie-Bruxelles Enseignement accorde une grande influence au sentiment d'efficacité personnelle (SEP) dans la qualité, voire l'existence même, des activités cognitives et / ou professionnelles de chacun. Le sentiment d'efficacité personnelle n'est pas le reflet du nombre et de la qualité des compétences de l'individu, mais bien la perception subjective de sa capacité à réussir dans une situation où il est conduit à agir pour atteindre un but déterminé. Beaucoup d'élèves du qualifiant, particulièrement dans l'enseignement professionnel, ont vécu l'échec, souvent répété. Les élèves qui nous sont confiés en sont sortis meurtris, affaiblis.

Or, comme le disent Galand et Vanlede « *la confiance d'un individu en sa capacité dans une tâche donnée détermine en partie la façon dont il va faire face à cette tâche et le niveau de performance qu'il va effectivement atteindre* » (Galand & Vanlede, 2004).

Un élève qui possède un SEP élevé conserve une forte implication face à la difficulté et même à l'échec, persuadé qu'il a un certain contrôle sur la tâche et qu'un effort supplémentaire viendra à bout de l'obstacle.

À contrario, les élèves qui ont un SEP faible ont une tendance marquée à vivre les apprentissages scolaires comme des menaces à éviter, ce qui les conduit à se désengager ou à dénigrer la valeur des apprentissages proposés. C'est une mesure de protection de l'estime de soi mise en œuvre par les élèves en difficulté pour lesquels les activités pédagogiques conservent une grande valeur.

On voit bien l'importance qu'il y a à travailler à restaurer ce sentiment d'efficacité personnelle chez l'élève en difficulté. Quels sont les leviers d'action à la disposition du pédagogue ?

Jacques Lecomte montre que le sentiment d'efficacité personnelle de l'élève peut être travaillé et développé en classe. « *On peut faciliter le développement de l'efficacité cognitive personnelle en fixant des objectifs à l'élève. La meilleure façon de maintenir la motivation personnelle est de combiner un objectif à long terme, qui fixe l'orientation du projet, avec une série de sous-objectifs accessibles, destinés à guider et maintenir les efforts de la personne le long du parcours, tout en lui fournissant des récompenses*

immédiates. Ces objectifs proximaux sont aussi un moyen efficace de réduire le risque de découragement dû à un objectif élevé et d'accroître le sentiment d'efficacité personnelle. En effet, atteindre des sous-objectifs fournit des indicateurs croissants de maîtrise qui permettent d'acquérir un sentiment progressif d'efficacité personnelle ». (Lecomte, 2004)

Lors de l'énonciation de feed-back, l'enseignant peut aussi favoriser le développement du sentiment d'efficacité personnelle de ses élèves en soulignant d'abord et avant tout la qualité du travail fourni, l'aptitude de l'élève à progresser, avant de s'attacher au travail encore à fournir pour atteindre le but. L'élève convaincu de sa capacité à acquérir les aptitudes attendues aura beaucoup plus de facilité à parvenir au niveau d'efficacité requis à la fin des apprentissages.

Le modelage de maîtrise

WBE préconise un modèle d'enseignement basé sur le modelage de maîtrise. Une part importante de l'apprentissage a lieu en observant le comportement de modèles (professeur, professionnel référent en stage, mentor...) et ses conséquences. Le modelage de maîtrise comprend trois phases :

- le modelage instructif : les compétences complexes sont divisées en sous-compétences qui sont modelées par le professeur selon des étapes successives faciles à maîtriser.
- le perfectionnement guidé des compétences : il s'agit d'un modelage correcteur des sous-compétences dont la maîtrise n'est pas acquise. Après identification (évaluation formative), des façons efficaces de procéder sont modelées par ceux qui ont acquis les compétences souhaitées. Ce modelage est d'autant plus efficace que le modèle-mentor et l'apprenant sont plus ressemblants entre eux (tutorat par les pairs).
- le transfert de compétences vers les situations de travail. : les compétences nouvellement maîtrisées sont exercées en autonomie dans des conditions aussi proches que possible de la réalité professionnelle.

L'évaluation

L'erreur fait partie de l'apprentissage. Elle n'est ni honteuse, ni indécente. Durant le processus d'apprentissage, elle ne peut causer un quelconque préjudice à l'élève.

Une évaluation précède toujours une prise de décision du professeur, de l'équipe pédagogique, du jury.

L'évaluation est-elle opérée dans un cadre certificatif ou s'agit-il d'identifier et de pallier des carences dans un cadre formatif ?

Une excellente définition est celle que donne De Ketele (De Ketele, 1989) :

« *Évaluer signifie*

- *Recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables*
- *Et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route,*
- *En vue de prendre une décision. »*

Pertinence

« Est-ce que je ne me trompe pas d'informations à recueillir ? »

Validité

« La stratégie mise en place me donne-t-elle toutes les garanties que l'information que je vais recueillir est bien celle que je déclare vouloir recueillir ? »

Fiabilité

« La façon de recueillir l'information est-elle semblable d'une personne à l'autre, d'un endroit à l'autre, d'un moment à l'autre ? »

Dans l'enseignement, une décision est toujours liée au processus d'évaluation. Décider d'une action d'amélioration ou de perfectionnement après une évaluation formative, décider d'une réussite ou d'un échec après une évaluation sommative à visée certificative.

L'importance de la qualité de l'évaluation saute aux yeux : qu'il s'agisse de travailler à augmenter le niveau de maîtrise d'un élève ou d'éviter la réussite ou l'échec abusif, tout repose sur l'évaluation !

L'enseignant construit les séquences d'apprentissage et les épreuves d'évaluation en fonction des attendus fixés dans le profil de certification. Il doit être attentif à adopter une posture d'évaluateur, différente de celle d'enseignant. L'évaluateur interfère le moins possible sur le déroulement de l'épreuve et de la prestation sauf à prévenir tout dommage sur les biens et les personnes. Il n'est plus l'heure de donner des explications, mais de confronter l'élève à la tâche quitte à interrompre prématurément l'épreuve.

L'évaluation formative se pratique en cours d'apprentissage. Son objectif est d'informer professeur et élève du degré de maîtrise atteint, de découvrir les difficultés des élèves afin de les corriger après en avoir compris la source. Elle permet au professeur d'imaginer des modalités d'enseignement adaptées aux difficultés mises en lumière. Elle peut se pratiquer de façon informelle (sans interrogation classique).

L'évaluation sommative à visée certificative permet de se prononcer sur la réussite ou l'échec de l'élève.

Dans le réseau WBE, l'évaluation formative est au service de l'évaluation sommative à visée certificative : elle prépare l'élève à réussir cette dernière ; elle fournit aussi des éléments de réflexion à considérer lors d'une délibération. L'évaluation formative qui se pratique en cours d'apprentissage revêt généralement un degré de complexité supérieur à celui pratiqué dans le cadre de l'évaluation sommative à visée certificative lors de la validation d'une unité d'acquis d'apprentissage. L'évaluation sommative à visée certificative répond strictement au degré de complexité prescrit dans le profil de certification.

Toute évaluation est structurée par une grille d'évaluation pondérée munie de critères et d'indicateurs détaillés dans le PC. Une grande vigilance doit être apportée au respect d'un traitement équitable des élèves. La construction et la passation des épreuves d'évaluation doivent garantir un degré de complexité similaire pour chaque élève tant au niveau de la tâche à réaliser qu'au niveau des équipements mis à disposition.

Une compétence n'est pas évaluable en tant que telle. Ce que nous évaluons est la production qui permet d'apprécier le degré de maîtrise de la compétence. Il est donc vital que les épreuves soient construites de façon telle qu'elles soient accessibles et permettent à l'élève de mobiliser les ressources qui ont été acquises durant les apprentissages.

Les épreuves de qualification

En CPU, le troisième degré se présente comme un continuum pédagogique à l'intérieur duquel le redoublement se trouve proscrit sauf cas particulier qu'il convient de motiver lors d'une demande de dérogation.

L'épreuve de qualification est le moment d'évaluation certificative par excellence : elle clôture une Unité d'Acquis d'Apprentissage. Il s'agit d'une épreuve intégrée, cadrée par les éléments de contexte, qui se déroule devant jury. Toutes les compétences à maîtriser de l'UAA en cours font l'objet de la certification : elles peuvent, au terme de ce processus, être déclarées acquises. Lorsqu'un élève ne satisfait pas aux critères de réussite d'une épreuve, l'équipe pédagogique met en place avec lui une phase de remédiation. WBE préconise l'organisation d'une nouvelle épreuve à bref délai lorsque la validation au travers d'une UAA ultérieure est impossible (absence d'apprentissages spirales).

Dans cette perspective, WBE préconise d'inclure dans le découpage temporel des UAA tel que préconisé par les profils de certification le schéma d'évaluation suivant : sommative 1, remédiation-consolidation-dépassement (RCD), sommative 2. Le dépassement ne peut jamais consister à aborder l'apprentissage d'une nouveauté. Amener un élève à se dépasser consiste à lui proposer d'exercer ses compétences à un niveau de complexité supérieur à ce qu'il a connu jusqu'alors.

Lors de l'épreuve, la correction des gestes inadéquats et des oublis doit être immédiate afin de prévenir tout risque sur les personnes et / ou les matériels. Pour ce faire, le professeur est attentif aux indicateurs globalisants incontournables de l'épreuve.

La construction des épreuves relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique qui œuvrera en respectant les quelques règles ci-après.

L'équipe pédagogique en charge des cours de l'OBG produit les épreuves de qualification à l'issue d'un travail commun de réflexion et de rédaction en tenant compte des indications fournies dans le PC. Les professeurs de la formation commune sont invités à la construction de l'épreuve et à participer au jury pour les compétences qui les concernent (sciences économiques, compétences de communication...). Chaque épreuve est accompagnée d'une grille d'évaluation critériée et pondérée. Les grilles d'évaluation sont communiquées aux élèves, idéalement en début d'unité. La chronologie et le schéma de l'organisation des épreuves sera porté à la connaissance des élèves en début d'année scolaire.

Les lieux de stage peuvent accueillir les épreuves de qualification pour autant qu'une grande vigilance soit accordée au respect d'un traitement équitable des élèves : l'environnement matériel et le degré de complexité doivent assurer des conditions similaires pour tous et ne pas mettre les élèves dans des conditions qui n'auraient pas été rencontrées lors des apprentissages. De plus le principe même de l'unité d'acquis d'apprentissage observable et évaluable au travers des standards ne doit pas être remis en cause par une segmentation abusive de l'épreuve.

Le bilan de chaque épreuve de qualification figure dans le dossier d'apprentissage, ainsi que les remédiations éventuelles.

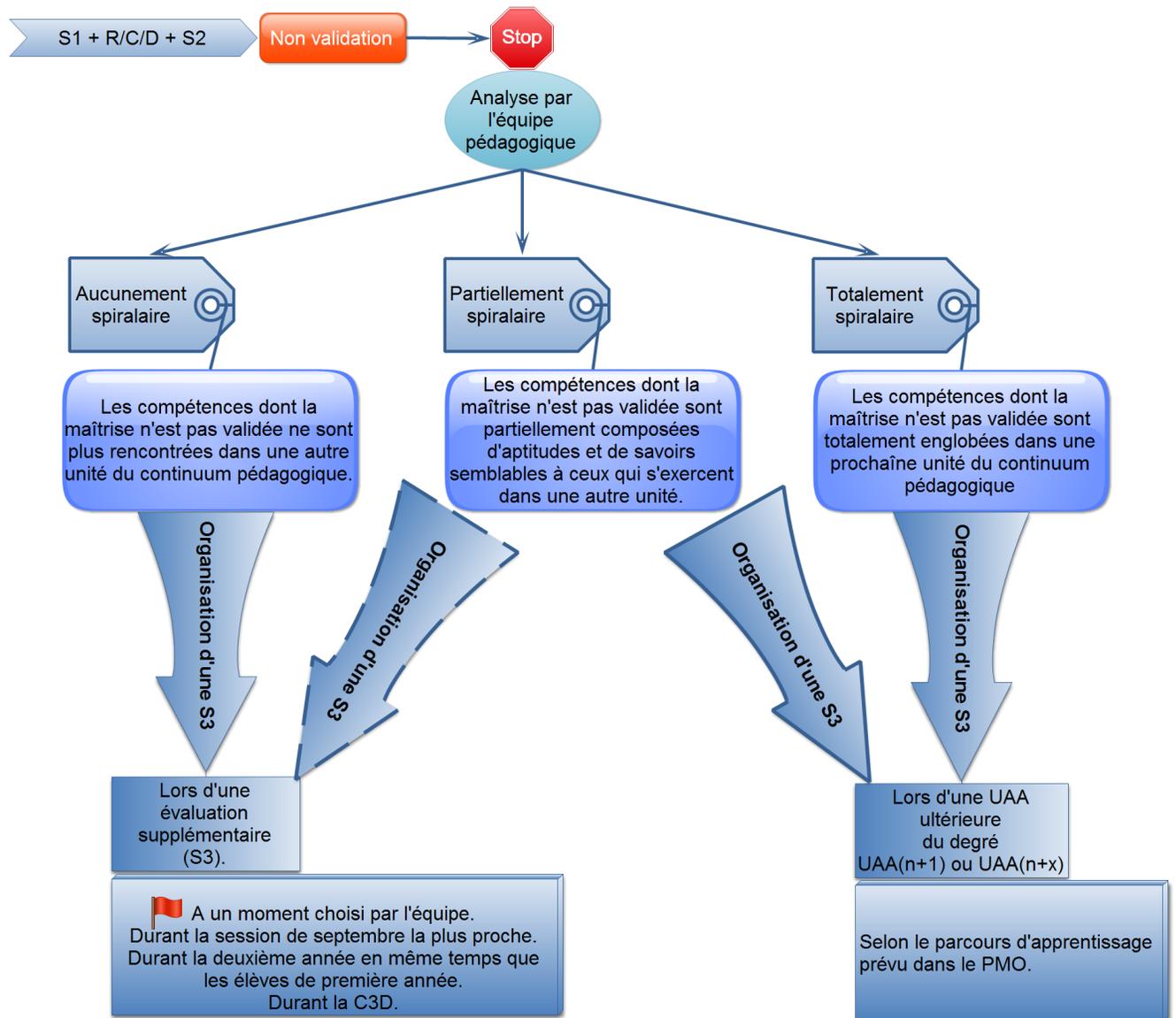
Après chaque épreuve de qualification, l'UAA, si la maîtrise est attestée, est validée par le jury de qualification. Dans les cas d'indicateurs globalisants à plusieurs niveaux d'acquisition, le niveau 1 est un niveau de réussite. Une attestation de validation de l'unité d'acquis d'apprentissage est remise aux élèves qui ont satisfait aux profils d'évaluation.

La certification d'UAA atteste d'un niveau d'autonomie pour l'exercice des compétences évaluées, ce qui n'exclut cependant pas que l'élève puisse faire une erreur. Il est important que les tuteurs de stage en soient tout aussi conscients que les professeurs.

La formation en CPU est une formation exigeante qui propose deux facettes complémentaires et indispensables : une formation générale et une formation qualifiante (AGt du 13/12/2012).

WBE préconise, dans l'éventualité d'une absence de validation après la sommative 2, de réaliser une épreuve de qualification supplémentaire selon la modélisation ci-dessous (S3). Afin de garantir une équité de traitement, il appartient aux équipes pédagogiques de mettre en place une épreuve (S3) permettant d'attester de la maîtrise des compétences lors de l'exercice des compétences qui composent l'unité d'acquis d'apprentissage en étant plus particulièrement attentif aux critères globalisants incontournables qui auront conduit à l'absence de validation.

**Modélisation d'une et une seule validation supplémentaire S3 après S2, sur décision du conseil de classe.
Toujours consécutive à une nouvelle R/C/D.**



L'équipe pédagogique est invitée à mener une réflexion sur l'impact pédagogique, notamment en terme de SEP.

Tableaux des éléments de Formation Générale

Les tableaux présentant les éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles reprennent les aptitudes des unités d'acquis d'apprentissage qui sont en rapport avec la formation générale, par exemple, les sciences, les mathématiques, les langues modernes. Ils respectent le découpage en UAA

du profil de certification et viennent en appui des acquis en matière de compétences professionnelles. Pour WBE, il est important de préciser les objectifs concomitants poursuivis dans les tableaux de matières générales inscrites dans les profils de certification et ceux des référentiels de la formation commune.

Les PC visent les compétences professionnelles tandis que les référentiels développent les compétences dites « citoyennes » en même temps qu'ils préparent à la poursuite d'études. WBE souhaite que les apprentissages des tableaux de matières soient intimement liés aux contenus et à la progression des PC et soient menés par les professeurs de l'OBG. Un grand nombre de compétences et de ressources font partie d'un territoire commun à la formation commune et à l'OBG et il appartient à l'ensemble de l'équipe pédagogique de favoriser le transfert de celles-ci.

La remédiation

La remédiation dans le cadre de la CPU a fait l'objet d'un document indépendant (CPU/2013/2).

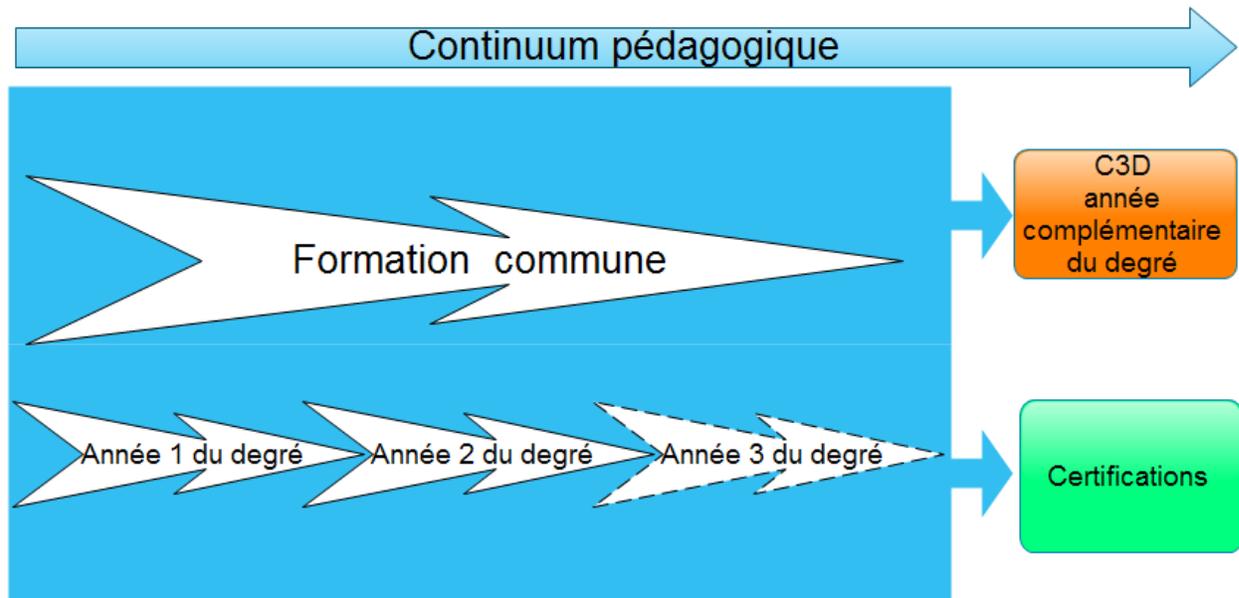
Le continuum pédagogique

Le continuum pédagogique modifie de fait le rythme scolaire et a une influence considérable sur le rôle des conseils de classe. La certification en fin de degré, et non plus en fin d'année, va incontestablement laisser du temps pour remédier, consolider les apprentissages et permettre à tous les élèves de se dépasser. L'équipe éducative sera très attentive au fait que les élèves s'engagent sur une durée d'au moins deux ans, que le chemin à parcourir ensemble est plus long et donc qu'il est indispensable de les conscientiser et de les responsabiliser face à leur choix d'orientation professionnelle.

L'équipe éducative sera particulièrement attentive à la possibilité de changement d'orientation, en première année du degré, jusqu'au 15 novembre.

L'élève sera invité à parcourir de 3 à 9 unités, parfois plus, en deux ou trois ans selon les OBG. Chaque unité est composée d'acquis d'apprentissage à maîtriser qui combinent

savoirs, aptitudes et compétences professionnels. Ce contenu est lié à une durée des apprentissages explicitée aux élèves et aux parents au travers du dossier d'apprentissage. Pour chaque unité, des profils d'évaluation fixent des critères et des indicateurs à rencontrer par les élèves. Les temps et contenus d'apprentissage ainsi que les modes d'évaluation sont bien définis.



Les outils

Un certain nombre d'outils (le DA, le RC, le passeport...), conformément au décret du 12 juillet 2012, sont mis à la disposition des équipes éducatives par le Service Général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les stages

Les stages sont le moment privilégié durant lequel les élèves peuvent découvrir le monde de l'entreprise et enrichir leurs compétences au contact de professionnels expérimentés dont le regard critique est à la fois précieux et valorisant. Ils constituent la plupart du temps leur première vraie expérience professionnelle et peuvent se révéler utiles à de nombreux niveaux. Bien choisis, ils apportent compétences et connaissances du monde de l'entreprise. Bien menés, ils permettent de se constituer un réseau et pourquoi pas de

décrocher un premier emploi au sein de l'entreprise. Ils aident à se faire une vision du métier et à guider ses choix de carrière.

Un intérêt majeur est de commencer à appréhender le fonctionnement du monde professionnel. Les stages permettent d'apprendre en douceur les contraintes, les rapports de force, les devoirs et les coutumes propres à une entreprise. Même si ces règles peuvent varier d'une entreprise à l'autre, cette phase d'adaptation que sont les stages donne l'occasion de se préparer au monde professionnel.

Le tuteur de stage doit être conscient qu'il accueille un élève-stagiaire : l'erreur n'est ni exclue ni interdite. Il appartient à l'équipe éducative d'explicitier cette réalité pédagogique.

Un carnet de stage individuel accompagne l'élève durant tout son stage. Il précise les compétences liées aux UAA à exercer et contient une grille critériée avec indicateurs de maîtrise. L'évaluation du stage se fera en entreprise, par le maître de stage éclairé par le tuteur¹ et en présence de l'élève.

Les Centres de Compétences (CDC), Centres de Référence (CDR) et Centres de Technologies Avancées (CTA) peuvent être considérés comme lieux de stage de type 1, mais un stage ne peut en aucun cas se limiter à fréquenter ces institutions.

Les stages interviennent dans l'évaluation globale de l'élève. Les modalités de l'évaluation seront définies dans le projet d'établissement. Certains profils de certification proposent des unités dans lesquelles certaines compétences sont à travailler et à évaluer en dehors de l'école. Les compétences évaluées en stage le seront bien évidemment toujours au travers du profil d'évaluation que l'évaluation soit certificative ou formative à visée certificative.

Les équipes pédagogiques porteront une attention particulière à la réalisation du carnet de stage en le liant aux compétences qui seront exercées, en autonomie complète ou assistée, et / ou évaluées lors des stages. Le carnet de stage reprend au minimum les éléments suivants : un exemplaire de la convention, le type de stage, les objectifs du

¹ Maître de stage = enseignant.

Tuteur = personne responsable sur le lieu de stage.

stage, le calendrier et les horaires, les modalités d'évaluation et de suivi, ce qui est attendu de la part du milieu professionnel en matière de développement des aptitudes et compétences professionnelles.

L'évaluation des stages sera communiquée au jury de qualification qui en tiendra compte pour la validation de l'unité concernée et la certification professionnelle de l'élève.

Le caractère spiralaire des apprentissages

Le degré de maîtrise des compétences souhaité ne peut être atteint au terme d'un seul apprentissage. Les savoirs et aptitudes liés aux compétences seront très régulièrement mobilisés et exercés dans différentes UAA. Dans les outils qui accompagneront le présent programme, vous trouverez un « tableau des occurrences » qui montrera le nombre de fois que les compétences et les ressources sont travaillées, mobilisées, exercées au cours des différentes UAA. Il permet aussi de mettre facilement en relation compétences et ressources. Ceci permet au professeur de ne pas s'attarder à peaufiner dans l'instant une ressource ou une compétence qu'il va encore rencontrer par la suite. A l'inverse, il insistera sur l'acquisition d'une ressource ou d'une aptitude qui n'apparaît qu'une seule fois.

Situations d'apprentissage et d'intégration

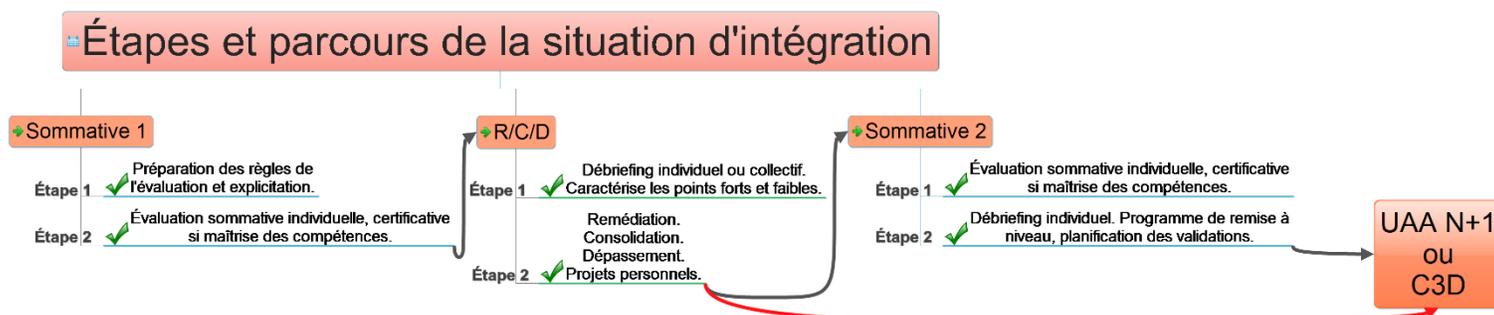
Le programme propose à l'ensemble des professeurs de l'OBG des exemples de situations d'apprentissage dont on peut espérer qu'ils se nourriront afin d'enrichir leur propre pratique pédagogique. Les exemples scénarisent des activités pédagogiques qui font appel à des pratiques, immédiates et différées, métacognitives et réflexives. Ces méthodologies et ces didactiques qui sont le cœur pédagogique de notre réseau, placent l'élève au centre du dispositif et le responsabilisent face aux apprentissages.

Une situation d'apprentissage est une mise en situation de l'élève lui permettant d'exercer une ou plusieurs compétences, voire une compétence partielle si les

enseignements l'imposent, en vue de l'accomplissement d'une tâche plus ou moins complexe. Elle peut être individuelle ou collective, disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle comprend :

- une description de la tâche demandée et de son contexte ;
- une énumération des consignes et des conditions matérielles ;
- une liste des critères et indicateurs de maîtrise des compétences.

Elle peut aussi préciser les dispositions particulières auxquelles il faut penser avant de mener certains apprentissages. Une situation d'intégration est une mise en situation de l'élève lui permettant d'exercer un ensemble de compétences en vue de l'accomplissement d'une tâche complexe à des fins de validation d'une UAA. Elle doit être individuelle et pluridisciplinaire. Elle comprend une description de la tâche demandée et de son contexte, un parcours d'évaluation. Celui-ci est divisé en moments d'évaluation (S1, S2), de remédiation (RCD) dont on peut espérer que les professeurs mesureront tout l'intérêt de s'en inspirer.



Par approche, il faut entendre l'usage d'un « objet » exportable et exploitable par l'ensemble des professeurs concernés lors d'apprentissages communs, une introduction commune au travail multidisciplinaire qui favorise la mobilisation cognitive de l'élève.

Certains exemples de situations d'apprentissage offrent aux professeurs la possibilité de répéter des tâches afin d'assurer l'acquisition et le maintien des habilités professionnelles tout au long du curriculum.

Les tâches sont les actions, collectives ou individuelles que le professeur impose en vue de l'appropriation des contenus, savoirs et savoir-faire, aptitudes.

Les exemples de situations d'apprentissage soulignent l'importance de réserver aux élèves, en classe, un temps personnel leur permettant de fixer les apprentissages, notamment après la monstration d'une procédure. De nombreuses tâches insistent sur la complétion et la correction des traces écrites, le respect des codes de la langue qui favorisent la fixation correcte et l'appropriation des ressources nécessaires à mobiliser dans le cadre de l'exercice d'une compétence.

Parfois la tâche impose aux élèves une recherche préalable, une préparation. Pour WBE, le travail à domicile est conçu comme un appui aux tâches essentielles effectuées en classe. Ce travail à domicile tiendra compte de la capacité croissante d'autonomie et d'organisation à laquelle chaque élève doit être progressivement formé.

Le travail à domicile permet de mener à bien certaines tâches peu compatibles avec le temps de la classe (lectures, recherches), de préparer des projets ou des travaux à effectuer en classe.

Les tâches demandées par les professeurs doivent pouvoir être réalisées sans l'aide d'un adulte. Le professeur veillera à ce que chaque élève ait accès aux sources d'informations et à des outils de travail et de communication adéquats.

Le travail à domicile ne fera jamais l'objet d'une évaluation sommative à visée certificative.

CEFA

Le nombre d'heures dévolus aux apprentissages scolaires étant réduit, l'équipe pédagogique veillera à une répartition pertinente des compétences entre l'école et l'entreprise. L'équipe pédagogique doit se concentrer sur l'essentiel. L'école veillera particulièrement à installer les compétences en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Travaux cités

De Ketele, J.-M. (1989). L'évaluation de la productivité des institutions d'éducation. *Cahiers de la Fondation Universitaire: Université et société, le rendement de l'enseignement universitaire.*

Richard, M., & Bissonnette, S. (2001). *Comment construire des compétences en classe. des outils pour la réforme.* Montréal: Chenelière/McGraw-Hill.

Lecomte Jacques, « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *Savoirs*, 2004/5 Hors série, p. 59-90. DOI : 10.3917/savo.hs01.0059

PARTIE PROPRE À L'OBG

COIFFEUR/COIFFEUSE

PARTIE PROPRE À L'OBG COIFFEUR/COIFFEUSE

Outil de répartition des apprentissages par cours

Les pages suivantes présentent un **outil de répartition des apprentissages par cours**. **Le CEFA est concerné au même titre que le plein exercice, en fonction de la grille qu'il organise.** Toutes les aptitudes de toutes les UAA sont reprises dans le document téléchargeable. Le présent outil sous forme de tableau est à compléter par l'équipe pédagogique sous la direction du chef d'établissement ou de son délégué. Ce document est à insérer dans le PMO qui sera transmis au service général.

Par échéance, il faut comprendre le moment où l'acquis est susceptible d'être soumis à évaluation, tant sommative que certificative. L'utilisation de cet outil rend superflue toute autre planification.

Le ou les cours en charge ont la responsabilité d'installer les ressources dont la maîtrise servira à l'exercice des compétences.

Le code cours est disponible dans la grille-horaire.

L'outil est disponible sur le site wallonie-bruxelles-enseignement.be.

Cours	Volume horaire	Code
Connaissance de gestion	2	coges
Évolution du métier – technologie et communication professionnelle	5	evotec
T.P. coiffure	16	tpcoi
Renforcement	2	renf

UAA 1	Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.
-------	---

UAA1.1 Préparer et ranger le poste de travail

C.1. Préparer et ranger le poste de travail pour les services shampooing, soins capillaires, coupe de base et brushing adaptés pour dames en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A1.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.			
A1.3. Entretenir et ranger le poste de travail.			
A1.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings.			

A1.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client.			
A1.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.			
A1.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.			
UAA1.2 Accueillir le client et détecter ses attentes			
C.2. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampoing, soins capillaires, coupe de base et brushing adaptés pour dames, en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.8. Saluer, accueillir le client.			
A1.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie.			
A1.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings).			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.11.Utiliser un vocabulaire adapté.			
A1.12. S'occuper du vestiaire du client.			
A1.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.			
A1.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.			

UAA 1.3 Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

C.3. Poser un diagnostic pour déterminer les techniques et les produits spécifiques à utiliser et les schémas de coupe à

réaliser (compléter un schéma-type de coupe),

- sur base des techniques d'observation
- sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).			
A1.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.			
A1.17. Déterminer : les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...),			

les soins antérieurs, contre-indications ... les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...).			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.18. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings répondant aux besoins et attentes du client.			
A1.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.			
A1.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.			
A1.21. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings.			
A1.22. Réaliser les schémas de coupe de base et brushing sélectionnés.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
<p>A1.23. Justifier ses choix sur base des liens entre : résultats d'examen, besoins et souhaits du client, caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés.</p>			
<p>A1.24. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p>			
<p>A1.25. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p>			
<p>A1.26. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).</p>			

UAA 1.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing sélectionnés

C4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaires, la coupe de base et le brushing sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.27. Assurer la protection adaptée du client.			
A1.28. Appliquer les techniques sélectionnées de shampoings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition avec soin, précision et dextérité.			
A1.29. Respecter les étapes du mode opératoire.			
A1.30. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.31. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.			
A1.32. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.			
A1.33. Répondre aux questions posées par le client.			
A1.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A1.34. Expliquer, rassurer si nécessaire.			
A1.35. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.			
A1.36. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.			
A1.37. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			

UAA 1.5. Assurer le suivi de l'étape

C5. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.38. Compléter la fiche du client.			
A1.39. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.			
A1.40. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.			

UAA 1.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

C6. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coupe de base et des services associés (shampooing, soins capillaires et brushing)

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles.			
A1.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).			
A1.41. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client			
A1.42. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing.			
A1.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).			
A1.37. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A1.43. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.			
A1.44. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.			

UAA 2	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.
-------	--

UAA 2.1 Préparer et ranger le poste de travail

C7. Préparer et ranger le poste de travail pour les services : shampoing, soins spécifiques, permanente, défrisage et touching adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A.2.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A.2.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.			
A2.3. Entretenir et ranger le poste de travail.			
A2.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente/défrisage (lissage durable), touching.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client.			
A2.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.			
A2.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.			
UAA 2.2 Accueillir le client et détecter ses attentes			
C8. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampooing, soins spécifiques, permanente, défrisage et touching adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.8. Saluer, accueillir le client.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie.			
A2.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente/défrisage (lisse durable), touching).			
A2.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A2.12. S'occuper du vestiaire du client.			
A2.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.			
A2.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.			

UAA 2.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

C.9. Poser un diagnostic pour déterminer les techniques et les produits et les techniques à utiliser sur base des techniques d'observation sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).			
A2.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.			
A2.17. Déterminer : les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), les soins antérieurs, contre-indications ...			

les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...).			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching.			
A2.19. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.			
A2.20. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching répondant aux besoins et attentes du client.			
A2.21. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.22. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching.			
A2.23. Réaliser le schéma de montage et dessin de frisure sélectionnés pour la permanente.			
A2.24. Justifier ses choix sur base des liens entre : résultats d'examen, besoins et souhaits du client, caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés			
A2.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.			
A2.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.			

A2.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).			
<p style="color: red;">UAA 2.4. Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaire(s) spécifique(s), la permanente, le défrisage (lissage durable) et le touching sélectionnés.</p>			
C10. Réaliser les shampooings, les soins spécifiques, la permanente ou le défrisage et le touching en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.28. Assurer la protection adaptée du client.			
A2.29. Appliquer les techniques sélectionnées de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition avec soin, précision et dextérité.			
A2.30. Respecter les étapes du mode opératoire.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.31. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition.			
A2.32. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie			
A2.33. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.			
A2.34. Répondre aux questions posées par le client			
A2.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A2.35. Expliquer, rassurer si nécessaire.			
A2.36. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.37. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements			
A2.38. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
UAA 2.5. Assurer le suivi de l'étape.			
C11. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.39. Compléter la fiche du client.			
A2.40. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.			
A2.41. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.			

UAA 2.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement.

C12. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une permanente et d'un défrisage (lissage durable) et des services associés (shampooing, soins capillaires et touching)

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A2.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles.			
A2.42. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client			
A2.43. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente/défrisage (lissage durable), touching.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A2.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).			
A2.7. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
A2.38. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
A2.44. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.			
A2.45. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.			

UAA 3	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes
-------	---

UAA 3.1 Préparer et ranger le poste de travail.

C13. Préparer et ranger le poste de travail pour les services : shampoing soins capillaires spécifiques, coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et mise en plis adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A3.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.			
A3.3. Entretenir et ranger le poste de travail.			
A3.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client.			
A3.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.			
A3.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.			
UAA 3.2 Accueillir le client et détecter ses attentes			
C14. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampooing, soins spécifiques, coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et mise en plis adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.8. Saluer, accueillir le client.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie.			
A3.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings).			
A3.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A3.12. S'occuper du vestiaire du client.			
A3.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.			
A3.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.			

UAA 3.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place.

C15. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser :

- sur base des techniques d'observation
- sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).			
A3.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.			
<p>A3.17. Déterminer :</p> <p>les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections),</p> <p>les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...),</p> <p>les soins antérieurs, contre-indications ...</p>			

les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...).			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.			
A3.19. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente/ton sur ton, mise en plis répondant aux besoins et attentes du client.			
A3.20. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.			
A3.21. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.22. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.			
A3.23. Réaliser le schéma de montage de mise en plis sélectionnée.			
A3.24. Justifier ses choix sur base des liens entre : résultats d'examen, besoins et souhaits du client, caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés.			
A3.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.			
A3.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).			
<p style="color: #E67E22; text-align: center;">UAA 3.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s) spécifiques, la coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et la mise en plis (pincés et rouleaux) sélectionnés.</p>			
<p>C16. Réaliser les shampoing(s), le(s) soin(s) spécifique(s), la coloration semi-permanente / ton sur ton et la mise en plis sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti</p>			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.28. Assurer la protection adaptée du client.			
A3.29. Appliquer les techniques de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis sélectionnées avec soin, précision et dextérité.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.30 Respecter les étapes du mode opératoire.			
A3.31. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.			
A3.32. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.			
A3.33. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.			
A3.34. Répondre aux questions posées par le client.			
A3.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A3.35. Expliquer, rassurer si nécessaire.			
A3.36. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.37. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.			
A3.38. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.			
A3.39. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident			
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 10px; height: 20px; background-color: orange; margin-right: 5px;"></div> UAA 3.5. Assurer le suivi de l'étape </div>			
C17. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.40. Compléter la fiche du client.			
A3.41. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.42. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.			
<p style="color: #C00000; text-align: center;">UAA 3.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement</p>			
<p>C18. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coloration et d'une mise en plis et des services associés (shampooing, soins capillaires et touching)</p>			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A3.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A3.43. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client.			
A3.44. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.			
A3.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).			
A3.39. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
A3.45. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.			
A3.46. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.			

<p>UAA 4</p>	<p>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes</p>		
<p>UAA 4.1. Préparer et ranger le poste de travail</p>			
<p>C19 Préparer et ranger le poste de travail pour les services : shampoing, soins capillaires, coupe combinée et brushing adaptés pour dames et pour hommes, soin de barbe, moustache et/ou favoris adaptés pour hommes en respectant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>			
<p>APTITUDES</p>	<p>Code du cours en charge</p>	<p>Code du cours en soutien</p>	<p>Échéance</p>
<p>A4.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p>			
<p>A4.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.</p>			
<p>A4.3. Entretenir et ranger le poste de travail.</p>			
<p>A4.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires,</p>			

coupes combinées, brushings, soins de barbe/moustache/favoris.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client.			
A4.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.			
A4.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.			

UAA 4.2..Accueillir le client et détecter ses attentes

C20. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampooing, soins capillaires, coupe combinée et brushing adaptés pour dames et pour hommes, soin de barbe, moustache et/ou favoris en respectant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.8. Saluer, accueillir le client.			
A4.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie.			
A4.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe/moustache/favoris).			
A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A4.12. S'occuper du vestiaire du client.			
A4.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.			
UAA 4.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place			
<p>C21. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser et les schémas de coupe à réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur base des techniques d'observation • sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic 			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).			
A4.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.			
A4.17. Déterminer :			

<p>les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections),</p> <p>les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...),</p> <p>les caractéristiques du système pileux du visage (hommes),</p> <p>les soins antérieurs, contre-indications ...</p> <p>les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...).</p>			
<p>APTITUDES</p>	<p>Code du cours en charge</p>	<p>Code du cours en soutien</p>	<p>Échéance</p>
<p>A4.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.</p>			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.19. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client.			
A4.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.			
A4.21. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris répondant aux besoins et attentes du client.			
A4.22. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.			
A4.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.			
A4.24. Réaliser le schéma de coupe combinée et brushing sélectionnés.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
<p>A4.25. Justifier ses choix sur base des liens entre : résultats d'examen, besoins et souhaits du client, caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés.</p>			
<p>A4.26. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p>			
<p>A4.27. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p>			
<p>A4.28. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés, conseils de suivi à domicile).</p>			

UAA 4.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe combinée, le brushing sélectionnés

C22. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe combinée et le brushing sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.29. Assurer la protection adaptée du client.			
A3.30. Appliquer les techniques de shampoings, soins capillaires, coupe combinée, brushing sélectionnés avec soin, précision et dextérité.			
A4.31. Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire.			
A4.32. Faire preuve de créativité.			
A4.33. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.34. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.			
A4.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.			
A4.36. Répondre aux questions posées par le client.			
A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A4.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.			
A4.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.			
A4.39. Remédier si nécessaire.			
A4.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits,...).			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).			
A4.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.			
A4.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.			
A4.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
UAA 4.5. Réaliser les soins barbe / moustache / favoris sélectionnés			
C23. Réaliser le(s) soin(s) de barbe; moustache et favoris, en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.29. Assurer la protection adaptée du client.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.45. Appliquer les techniques de soins barbe / moustache / favoris sélectionnées avec soin, précision et dextérité.			
A4.31. Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire			
A4.32. Faire preuve de créativité.			
A4.47. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de soins barbe / moustache / favoris.			
A4.34. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.			
A4.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.36. Répondre aux questions posées par le client.			
A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A4.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.			
A4.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.			
A4.39. Remédier si nécessaire.			
A4.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).			
A4.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).			
A4.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.			
A4.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
UAA 4.6. Assurer le suivi de l'étape			
C24. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.48. Compléter la fiche du client.			
A4.49. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.			
A4.50. Prendre, le cas échéant, congé du client.			

UAA 4.7. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

C25. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'un brushing et d'un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris et des services associés (shampooing, soins capillaires)

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A4.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles.			
A4.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).			
A4.51. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client			
A4.52. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires, coupes			

combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A4.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
A4.53. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.			
A4.54. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.			

UAA 5	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes		
UAA 5.1.Préparer et ranger le poste de travail			
C26. En toute autonomie : préparer et ranger le poste de travail pour les services : shampoing, soins spécifiques, une coloration ou décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.1.Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A5.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.			
A5.3. Entretien et ranger le poste de travail.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.			
A5.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client.			
A5.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.			
A5.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.			

UAA 5.2 Accueillir le client et détecter ses attentes

C27. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampooing, soins spécifiques, coloration ou décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.8. Saluer, accueillir le client.			
A5.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration/décoloration (mèches) d'oxydation).			
A5.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.12. S'occuper du vestiaire du client.			
A5.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.			
A5.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.			
UAA 5.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place			
<p>C28. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur base des techniques d'observation • sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic 			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.			
<p>A5.17. Déterminer :</p> <p>les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections),</p> <p>les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...),</p> <p>les soins antérieurs, contre-indications ...</p> <p>les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...).</p>			
A5.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration/décoloration (mèches) d'oxydation.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.19. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client.			
A5.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.			
A5.21. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires, spécifiques, coloration/décoloration (mèches) d'oxydation répondant aux besoins et attentes du client.			
A5.22. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.			
A5.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.			
A5.24. Justifier ses choix sur base des liens entre :			

<p>résultats d'examen,</p> <p>besoins et souhaits du client,</p> <p>caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés.</p>			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.			
A5.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.			
A5.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés , conseils de suivi à domicile).			

UAA 5.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), et la coloration /
décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnés

C29. Réaliser le(s) shampoing(s), les soin(s) spécifiques, à coloration ou la décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.28. Assurer la protection adaptée du client.			
A5.29. Appliquer les techniques de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnées avec soin, précision et dextérité.			
A5.30 Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire.			
A5.31. Faire preuve de créativité.			
A5.32. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires			

spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.33. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.			
A5.34. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.			
A5.35. Répondre aux questions posées par le client.			
A5.36. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A5.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.			
A5.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.			
A5.39. Remédier si nécessaire.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).			
A5.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).			
A5.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.			
A5.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.			
A5.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident			

UAA 5.5. Assurer le suivi de l'étape

C30 Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.45 Compléter la fiche du client.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.46. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.			
A5.47. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.			
A5.48. Prendre, le cas échéant, congé du client.			

UAA 5.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

C31. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés et des services associés (shampooing, soins capillaires)

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A5.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles.			
A5.49. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client			
A5.50. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration, décoloration (mèches) d'oxydation.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A5.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).			
A5.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
A5.51. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.			
A5.52. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.			

UAA 6	Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes		
UAA 6.1 Préparer et ranger le poste de travail			
C32. En toute autonomie : préparer et ranger le poste de travail pour le service « coiffure de circonstances » adapté pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			
A6.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.			
A6.3. Entretenir et ranger le poste de travail.			
A6.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de coiffure de circonstances.			
A6.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.			
A6.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.			
UAA 6.2 Accueillir le client et détecter ses attentes			
C33. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour le service « coiffure de circonstances » adapté pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.8. Saluer, accueillir le client.			
A6.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.10. S'informer des attentes et souhaits du client (coiffure de circonstances).			
A6.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A6.12. S'occuper du vestiaire du client.			
A6.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.			
A6.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.			

UAA 6.3 Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

C34. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser et les croquis de la coiffure sélectionnée à réaliser

- sur base des techniques d'observation
- sur base d'un questionnaire type

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).			
A6.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.			
A6.17. Déterminer : les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...),			

les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...), les mouvements, volumes ... souhaités.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires, coiffures d circonstances.			
A6.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.			
A6.20. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client			
A6.21. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.22. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires, coiffures de circonstances répondant aux besoins et attentes du client.			
A6.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires, coiffures de circonstances.			
A6.24. Réaliser un croquis de la coiffure sélectionnée (mouvements, volumes, textures ...).			
A6.25. Justifier ses choix sur base des liens entre : résultats d'examen, besoins et souhaits du client, caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés.			
A6.26. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.27. Compléter la fiche-diagnostic du client.			
A6.28. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés, conseils de suivi à domicile).			
UAA 6.4 Réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée			
C35. Réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.29. Assurer la protection adaptée du client.			
A6.30. Appliquer les techniques de coiffures de circonstances sélectionnées avec soin, précision et dextérité.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.31. Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire.			
A6.32. Faire preuve de créativité.			
A6.33. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de coiffures de circonstances.			
A6.34. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.			
A6.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.			
A6.36. Répondre aux questions posées par le client.			
A6.11. Utiliser un vocabulaire adapté.			
A6.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.			
A6.39. Remédier si nécessaire.			
A6.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).			
A6.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).			
A6.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.			
A6.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.			
A6.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident			

UAA 6.5. Assurer le suivi de l'étape

C36. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.45 Compléter la fiche du client.			
A6.46. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.			
A5.47. Prendre, le cas échéant, congé du client.			

UAA 6.6 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

C37. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans de la réalisation d'une coiffure de circonstances.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Échéance
A6.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles.			
A6.48. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client			
A6.49. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de coiffures de circonstances.			
A6.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).			
A6.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.			
A6.50. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.			
A6.51. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.			

Exemples de situations d'apprentissage

U.A.A. 1 : Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing adaptés pour dames

Le dispositif vise à rendre l'élève capable de :

C4 partielle : Réaliser le brushing sélectionné en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.

SA disciplinaire / pluridisciplinaire

Cours concernés :

Cours pratique : TP coiffure (TPM).

Cours techniques : évolution du métier, technologie et communication professionnelle.

Tableau des éléments de FG :

Communication :

Adopter les règles conversationnelles de base dans les situations professionnelles de l'unité.

Sciences :

Les positions ergonomiques.

Identifier les différentes formes de produits de fixation ainsi que la composition de ces produits.

Prévenir les risques pour les voies respiratoires et oculaires. Identifier les consignes de sécurité adéquates.

Prérequis :

C1 à C3.

Mode d'approche :

Le professeur propose aux élèves l'image d'une coiffure et leur demande d'énoncer quelques étapes pour arriver à ce résultat.

Aptitudes à mettre en œuvre :

A1.27 à A1.37

Scénario de contextualisation :

Une cliente est installée, les travaux préliminaires et le diagnostic sont réalisés. C'est maintenant à toi de prendre la cliente en charge. À la fin de ta prestation, oriente la cliente vers un collègue qui réalisera l'étape suivante.

Les tâches :

Tâche 1, la découverte d'un brushing : le professeur de **CT** fait référence à l'image présentée dans le mode d'approche puis demande aux élèves d'être attentifs au court extrait audio-visuel qui présente la réalisation du brushing sélectionné et éventuellement de prendre quelques notes. Le professeur veillera à choisir une vidéo éclairante, à en extraire la partie parlante, à l'interrompre au besoin pour la commenter et assurer un commentaire complémentaire. Il demande ensuite aux élèves de suivre des consignes afin de compléter la fiche de schémas. Le professeur organise une correction collégiale des documents.

Tâche 2, les produits du brushing : par groupes de deux à quatre élèves, le professeur de **CT** fait découvrir la gamme des produits de fixation et de finition. Le professeur fait lire l'étiquette et/ou la notice, fait découvrir les parfums et les textures. Le professeur demande à chaque élève de remplir une fiche technique par catégorie de produits. Le professeur s'assure de la correction de la complétion des documents.

Tâche 3, la réalisation d'un brushing : le professeur de **PP** fait référence à l'image présentée dans le mode d'approche puis réalise, zone par zone, une démonstration du brushing sélectionné. Le professeur sollicite les élèves en les questionnant afin de reprendre et d'illustrer les notions vues en CT. Le professeur invite les élèves à retracer la chronologie du brushing en ordonnant la succession des schémas fournis et veille à conserver une correction au cahier.

Tâche 4, le brushing sur tête malléable : le professeur de **PP** demande aux élèves d'exécuter le brushing sélectionné sur la tête malléable. Le professeur vérifie, corrige, remédie, renforce, consolide, à la fois l'ergonomie, la manipulation du

matériel et le geste professionnel. Le professeur demande aux élèves de se remémorer les gestes professionnels qu'ils ont posés. Ensuite, noter au cahier deux éléments clés et un élément qui lui pose personnellement problème.

Tâche 5, de l'image à la réalisation... : le professeur de **PP** demande par groupe de 2 de comparer oralement quelques réalisations à l'image de départ. Il dresse un tableau comparatif sur base d'au moins deux critères, propose de remédier aux imperfections, souligne les procédures qui ont conduit à être le plus proche du modèle et délivre une synthèse qui sera conservée dans les notes de l'élève.

Évaluations : ~~formative~~ - autoévaluation

Critères et indicateurs d'évaluation :

Les élèves s'assurent de l'exactitude et de la conformité des documents complétés.
Ils sont capables d'expliquer et de réaliser les actes professionnels en supervision.

Lieu de l'évaluation : école – ~~stage~~ – CTA – CDC – CDR

Supports et matériels pédagogiques :

DVD, iconographie (photographies, schémas), notices des produits, fiche technique par catégorie de produits, ouvrages de référence.

Conditions matérielles :

Classe atelier, tête malléable, matériel de brushing. Produits qui préparent le cheveu à recevoir le brushing.
Conformément au profil d'équipement.

U.A.A. 2² : réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.

Le dispositif vise à rendre l'élève capable de :

C9 : poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser, sur base des techniques d'observation et sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic

C10 partielle: réaliser les shampoings, les soins spécifiques, la permanente (ou le défrisage) et le touching en appliquant les règles professionnelles

SA ~~disciplinaire~~ / pluridisciplinaire

Cours concernés :

TP Coiffure

Évolution du métier, technologie et communication professionnelle

Tableau des éléments de FG :

Aptitudes qu'il est possible d'exercer en entreprise (**le maître de stage veillera à informer le tuteur de stage qu'il aura à faire découvrir, renforcer, amplifier et driller**) :

Découvrir : qui n'a pas encore fait l'objet d'un apprentissage scolaire

A2.18, A2.21, A2.24, A2.34, A2.35.

Renforcer : correction du geste et/ou de l'attitude professionnel(s)

A2.25, A2.26, A2.28, A2.33, A2.11, A2.36, A2.37.

Amplifier : généraliser les savoirs et aptitudes à tous types de modèles et/ou de marques

A2.15, A2.16, A2.17, A2.20, A2.29.

Driller : augmentation de la qualité du geste et respect des temps prescrits par le constructeur (routine de travail)

A2.22, A2.30, A2.32.

<p>Prérequis :</p> <p>UAA1. A2.1 à A2.14</p>
<p>Mode d'approche :</p> <p>Le professeur propose aux élèves deux images, avant et après permanente, ensuite interroge oralement les élèves à propos des différentes techniques qui permettent d'atteindre le résultat.</p>
<p>Aptitudes à mettre en œuvre :</p> <p>A2.15 à A2.17, A2.19 à A2.23, A2.26, A2.29 à A2.32.</p>
<p>Scénario de contextualisation :</p> <p>Tu travailles en salon de coiffure et une cliente désire un shampoing avec les soins spécifiques, une permanente et un touching. Tu prends la cliente en charge, réalise la prestation demandée et la conduits après de la collègue à la caisse à la fin de la prestation.</p>

² Les professeurs veilleront à réaliser les apprentissages sur hommes et dames. Lors de l'évaluation, les élèves tireront au sort un modèle soit dame soit homme.

Les tâches :

Tâche 1, la fiche-diagnostic permanente : le professeur de **CT** distribue une fiche diagnostic « permanente » et demande aux élèves d'énoncer les nouveaux éléments de diagnostic. Le professeur fait émerger le contenu des différents éléments, les explicite et les complète si besoin. Le professeur veille à ce que les notes corrigées soient conservées dans les documents élèves.

Tâche 2, les questions du diagnostic permanente : le professeur de **CT** distribue une liste de questions-type en lien avec la fiche diagnostic ainsi que des illustrations des éléments du diagnostic. Puis par trio, il impose aux élèves d'apparier les trois documents (illustrations, fiche-diagnostic, liste de questions). Le professeur organise une correction collective et veille à en garder trace dans les cahiers.

Tâche 3, l'utilisation de la fiche diagnostic permanente : le professeur de **PP** demande aux élèves, en duo, de compléter la fiche-diagnostic. Le professeur veille particulièrement à la formulation des questions. Le professeur fournit un complément d'informations à propos des techniques d'observation et de toucher, si nécessaire, et corrige, si besoin, la complétion des documents.

Tâche 4, les produits de permanente : en faisant référence au matériel iconographique présenté en mode d'approche, le professeur de **CT** et/ou **PP** présente une série de produits de permanente y compris le shampoing technique et les notices y afférentes. Le professeur demande aux élèves de découvrir visuellement, tactilement et olfactivement les produits. Le professeur distribue un tableau lacunaire (nom, force, temps de pose, formule...) et demande aux élèves de le compléter en utilisant les produits présentés. Le professeur assure une correction collective. Le professeur veille à faire le lien entre les produits et la fiche diagnostic (application directe, indirecte, mixte...).

Tâche 5, les bigoudis : le professeur de **CT** et/ou **PP** présente une série de bigoudis. Le professeur demande aux élèves de découvrir visuellement et tactilement les bigoudis. Le professeur distribue une série de photos de formes et de tailles de boucles et demande aux élèves de mettre en relation les bigoudis et les images.

Tâche 6, l'enroulage : le professeur de **PP** distribue à chaque élève des croquis muets et des photographies variées de mannequins permanentés et demande aux élèves d'observer les différentes directions capillaires et la taille des boucles de manière à en déduire l'enroulage adapté et le matériel ad hoc. Le professeur impose aux élèves de compléter les croquis muets. Le professeur assure une correction individuelle et différenciée et veille à en faire conserver trace au cahier.

Tâche 7, séchage et déroulage : le professeur rappelle les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des opérations en veillant à la sécurité des personnes et des biens. Le professeur de **PP** demande à chaque élève de réaliser un enroulage sur tête malléable, selon un croquis lié à la tâche 6. Le professeur apporte les remédiations différenciées adéquates. Le professeur montre les techniques appropriées de séchage déroulage puis demande aux élèves, sur tête malléable, de sécher légèrement la chevelure et de la dérouler en respectant les techniques appropriées.

Le professeur, tout au long de la tâche 7, interroge oralement les savoirs des élèves afin de diagnostiquer les éventuelles lacunes des apprentissages menés lors des tâches 5 et 6 et remédie.

Tâche 8, le touching : le professeur de **PP** réalise une démonstration de la technique du touching et interroge les élèves à propos de la chronologie de la gestuelle. Le professeur fait réaliser le touching par les élèves. Le professeur fournit les explications techniques complémentaires sur les gestes professionnels et apporte les remédiations différenciées si nécessaire.

Le professeur rassemble les différentes réalisations et invite les élèves à les commenter. Le professeur demande aux élèves de proposer des gestes techniques afin d'améliorer les productions.

Tâche 9 , permanente et touching sur modèle : sur base de la photo sélectionnée en accord avec la cliente, le professeur demande aux élèves de réaliser le diagnostic, le shampoing, la permanente et le touching sur un modèle. Le professeur veille à remédier immédiatement à tout geste inadéquat afin de garantir la sécurité des biens et des personnes. Il est également attentif au respect des principes d'ergonomie et d'hygiène.

Le professeur invite chaque élève à comparer son modèle à la photo et fait noter les différences apparentes puis les aspects techniques afin d'y remédier.

Tâche 10, dans mon dossier d'apprentissage : sous la guidance du professeur, les élèves sont invités à co-noter leur performance et illustrer leur dossier d'apprentissage.

Évaluation : formative – autoévaluation - diagnostic

Critères et indicateurs d'évaluation :

Critère 1 : indicateurs 1.1, 1.2, 1.3

Critère 2 : indicateurs 2.2, 2.3

Lieu de l'évaluation : école – ~~stage~~ – ~~CTA~~ – ~~CDC~~ – ~~CDR~~

Supports et matériels pédagogiques :

Fiche-diagnostic permanente, liste de questions-type en lien avec la fiche-diagnostic, illustrations des éléments de diagnostic, produits de permanente, shampoings et notice, tableau lacunaire des produits de permanente, bigoudis, série de photos en lien avec les bigoudis, croquis muets et photos variées de mannequins permanentées, têtes malléables, sèche-cheveux, petit matériel. Notes de cours et dossier d'apprentissage.

Conditions matérielles :

Conformément au profil d'équipement.

U.A.A.3 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.

Le dispositif vise à rendre l'élève capable de :

C15 partielle : poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser:

- * sur base des techniques d'observation
- * sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic

SA disciplinaire / pluridisciplinaire

Cours concernés :

Cours pratique : TP coiffure (TPM).

Cours techniques : évolution du métier, technologie et communication professionnelle (en appui).

Tableau des éléments de FG :

Communication :

Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester...

Sciences :

Décrire les structures de l'œil et expliquer simplement la transmission du signal visuel.

Expliquer la décomposition de la lumière blanche.

Expliquer les lois de la colorimétrie.

Définir et déterminer les limites des champs d'action des différents types de coloration.

Prérequis :

De A3.1 à A3.14 et savoirs associés, A3.40 à A3.42 et savoirs associés, A3.6 et A3.7 et savoirs associés

Remarque : il serait souhaitable que les aptitudes ci-dessus listées aient été rencontrées lors des précédentes périodes de stage.

Mode d'approche :

Le professeur expose l'image de la chevelure d'une cliente. Celle-ci voudrait apporter un reflet à sa chevelure sans modifier sa nuance naturelle. Sur base d'un nuancier, le professeur demande aux élèves d'imaginer le reflet le plus approprié.

Aptitudes à mettre en œuvre :

A3.15 à A3.27

Scénario de contextualisation :

Une cliente se présente au salon. Elle est accueillie et installée par la patronne. Elle souhaite apporter un reflet à sa couleur naturelle, elle ne veut pas les contraintes d'une coloration d'oxydation. La patronne te demande de poser le diagnostic et de compléter la fiche cliente en vue de la satisfaire. La patronne tient absolument à réaliser la coloration elle-même.

Les tâches :

Tâche 1, l'entretien conseil: sous forme de jeu de rôle, le professeur de **CT** demande aux élèves par groupe de deux, de simuler un entretien conseil en coloration. Le professeur veille à une formulation pertinente des questions, et respectueuse du code de la langue. Le professeur organise une mise en commun des points critiques en vue de la construction de la fiche diagnostic. Le professeur distribue la fiche diagnostic de référence et fournit les commentaires appropriés.

Tâche 2, les couleurs: le professeur de **CT** présente succinctement les 3 couleurs primaires (écoline). Par groupe de deux, les élèves disposent d'une petite quantité de chaque couleur et de fioles vides. Le professeur demande à chaque groupe de mélanger les couleurs et d'observer (anticiper) les résultats obtenus. Le professeur demande d'appliquer les couleurs obtenues d'abord sur une feuille blanche, ensuite sur des feuilles de couleur (proche des couleurs de chevelure) et de caractériser les effets obtenus. Le professeur présente le cercle chromatique et l'explique. Le professeur décrit les structures de l'œil et explique simplement la transmission du signal visuel. Le professeur distribue des documents lacunaires, cercle chromatique, structures de l'œil...). Le professeur impose aux élèves de compléter les documents et de les consigner dans leur cahier.

Tâche 3, la fiche-technique colo: Par groupes de deux à quatre élèves, le professeur de **CT**, pour faire découvrir la gamme des produits de coloration semi-permanente et ton sur ton, distribue une sélection de colorants et de révélateurs adaptés. Le professeur fait lire quelques étiquettes et/ou quelques notices. Le professeur propose aux élèves de découvrir les textures et les parfums et demande aux élèves de noter leurs impressions. Ensuite, le professeur demande à chaque élève de remplir une fiche technique comparative par catégorie de produits. Enfin, il organise une correction collective et en fait conserver une trace au cahier.

Tâche 4, la porosité du cheveu: Sur base d'un (des) schéma(s) le professeur de **PP** expose les degrés de porosité du cheveu. Le professeur de **PP** impose aux élèves de légènder correctement le schéma. Le professeur de **PP** énonce et présente les différentes techniques d'application du colorant, selon les différents degrés de sensibilité du cheveu et demande aux élèves de compléter le document de synthèse en reliant les informations entre elles.

Tâche 5, la pose du diagnostic: Le professeur distribue la fiche diagnostic de référence. Par essais et erreurs le professeur de **PP** demande aux élèves par groupe de 2 de poser un diagnostic sur la chevelure de leur vis-à-vis en complétant la fiche. Le professeur procède à une correction collective de chaque fiche.

Tâche 6, la fiche-diagnostic : Le professeur demande aux élèves de se remémorer les différentes étapes du diagnostic à poser et de les noter dans l'ordre chronologique. Le professeur de **PP** demande aux élèves de poser le diagnostic sur la cliente (pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser sur base des techniques d'observation, sur base d'un questionnaire type, fiche). Le professeur vérifie la fiche diagnostic complétée, corrige et demande à l'élève d'énoncer si besoin une proposition de remédiation. Ensuite le professeur impose à chaque élève de noter au cahier deux éléments pertinents à la rédaction de la fiche, un écueil personnel et son éventuelle remédiation.

Évaluations : formative - ~~autoévaluation~~

Critères et indicateurs d'évaluation :

Critère 1, indicateurs 1 à 4.

Critère 4, indicateurs 2 à 4.

Lieu de l'évaluation : école - ~~stage~~ - ~~CTA~~ - ~~CDC~~ - ~~CDR~~

Supports et matériels pédagogiques :

- fiche diagnostic
- notices et étiquettes
- nuancier
- cercle chromatique
- schémas
- produits
- écolines
- photos
- papiers

conformément au profil d'équipement.

Conditions matérielles :

Classe atelier, produits.

Conformément au profil d'équipement.

U.A.A. 6 : Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et hommes.

Le dispositif vise à rendre l'élève capable de :

C.35 : réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée (adaptée pour une dame) en appliquant les règles professionnelles.

SA ~~disciplinaire~~ / pluridisciplinaire

Cours concernés :

Cours pratique : TP coiffure (TPM).

Cours techniques : évolution du métier, technologie et communication professionnelle. Le cours de CT vient en appui théorique au cours de PP.

Tableau des éléments de FG :

Communication :

Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester...

Sciences :

Les positions ergonomiques.

Identifier les différentes formes de produits de fixation ainsi que la composition de ces produits.

Prévenir les risques pour les voies respiratoires et oculaires. Identifier les consignes de sécurité adéquates.

Prérequis :

A6.1 à A6.29, A6.34 et A6.35, A6.48 à A6.51 et savoirs associés.

La C.36 « adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise » est plus particulièrement rencontrée lors des stages.

Mode d'approche :

Le professeur montre aux élèves son propre portefeuille d'images consacré aux coiffures. Le professeur impose aux élèves la création d'un portefeuille d'images consacré aux coiffures cocktail et demande aux élèves d'imaginer et de verbaliser les étapes pour concevoir ce dossier.

Note : la constitution d'un portefeuille iconographique est un travail de longue haleine qu'il convient d'anticiper avant d'obtenir un document utile. Le professeur doit veiller à la constance des élèves à constituer ce portfolio.

Aptitudes à mettre en œuvre :

A6.30 à A6.33, A6.36 à A6.40, A6.42, A6.43

Note : la A6.44³ « adopter des comportements adéquats en cas d'accident » est à envisager lors d'un jeu de rôles.

Scénario de contextualisation :

Une cliente habituelle dont la fiche diagnostic est connue est installée au poste de travail. Celle-ci explique qu'elle se rend à une soirée et désire un chignon cocktail distingué et sans extravagance. Le responsable du salon complètera la fiche client et prendra le prochain rendez-vous de la cliente.

³ À titre d'exemple, certaines écoles encouragent la passation d'un brevet de secourisme

Les tâches :

Tâche 1, les caractéristiques du chignon: Le professeur de **CT** présente une coiffure cocktail réalisée sur tête postiche puis propose aux élèves de la manipuler et de faire tout commentaire utile à la réalisation de cette tâche. Le professeur demande aux élèves d'énoncer puis note au tableau les caractéristiques esthétiques et techniques à propos du chignon. Le professeur demande aux élèves de reporter les caractéristiques sur un schéma et veille à la correction des informations tant du point de vue du vocabulaire technique que de la correction du langage.

Tâche 2, le schéma du chignon: Le professeur de **CT** présente une autre coiffure cocktail réalisée sur tête postiche. Le professeur demande aux élèves de reporter les caractéristiques sur un schéma et veille à la stricte correction des informations notées.

Tâche 3, la fiche produits: par groupes de deux à quatre élèves, le professeur de **CT** fait découvrir la gamme des produits de fixation et de finition. Le professeur demande à chaque élève de remplir une fiche technique produit. Le professeur veille à la correction des informations notées au cahier.

Tâche 4, la succession des actes techniques : le professeur de **PP** montre la réalisation du chignon cocktail. Le professeur sollicite les élèves en les questionnant afin qu'ils fassent le lien entre les actes techniques posés par le professeur et leurs notes de cours **CT** et veille à l'utilisation d'un vocabulaire technique adapté. Le professeur invite les élèves à retracer la chronologie des actes techniques en complétant les schémas. Le professeur veille ensuite à la correction des documents élèves.

Tâche 5, la réalisation du chignon : le professeur de **PP** demande aux élèves de réaliser le chignon cocktail sur tête postiche. Le professeur vérifie, corrige, remédie, renforce, consolide, à la fois l'ergonomie, la manipulation du matériel et le geste professionnel.

Le professeur demande aux élèves de ranger dans leur book la photo qui a servi de base à la réalisation. Le professeur demande aux élèves de se remémorer les gestes professionnels qu'ils ont posé. Le professeur demande ensuite aux élèves de noter deux éléments clés de la réalisation et un élément qui leur pose personnellement problème dans leur carnet de notes.

Tâche 6, les écarts avec le résultat attendu : en exploitation de la tâche 5, le professeur (de **CT** ou **PP**) invite les élèves à constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu. Il demande aux élèves de noter les remédiations possibles pour réduire les écarts. Le professeur explicite puis demande aux élèves dans le cadre de l'autoévaluation d'utiliser le critère 2 et l'indicateur globalisant incontournable 3. Le professeur veille à les informer à propos des seuils de réussite. Les résultats sont reportés dans le dossier d'apprentissage, rubrique idoine.

Tâche 7, la création d'un chignon : le professeur (de **CT** ou **PP**) demande à chaque élève de se constituer un portefeuille d'images de chignons. Le professeur demande aux élèves d'en sélectionner quelques-uns qui leur parlent. Le professeur invite les élèves à justifier leurs choix en termes de procédure et de choix de produits et d'ornements. Le professeur distribue un schéma de chignon et convie les élèves à recomposer un chignon créatif sur base des éléments préalablement sélectionnés. Le professeur invite alors les élèves à rédiger (respect du code de la langue et des particularités du langage oral) un court texte exprimant leur jugement de goût (transfert des compétences acquises au cours de formation commune de français vers les activités professionnelles).

Tâche 8, les souhaits de la cliente : sur base d'un jeu de rôles, le professeur invite chaque duo d'élèves à être successivement cliente et coiffeur/coiffeuse. Le professeur distribue aux élèves-cliente une image d'une coiffure de circonstance, la tenue que portera la cliente et le lieu du cocktail, une image de ce que la cliente ne veut en aucun cas et les invite à s'en imprégner pour leur rôle. Le professeur demande aux élèves-coiffeur(euse) de rédiger un panel de questions afin de faire émerger les attentes et représentation de la cliente contenues dans les quatre images. Le professeur demande de réaliser le jeu de rôle en trois à quatre

minutes. Le professeur invite les élèves à confronter les images au résultat du panel de questions. Le professeur propose une analyse des éléments critiques de la situation de communication, le respect du territoire et de la face puis en fait noter la synthèse au cahier (cf. le cours de formation commune de français).

Tâche 9, souhaits et réalité : le professeur distribue une fiche-type diagnostic, une fiche-type souhaits-client en lien avec la tâche 8 et demande aux élèves de relever les incohérences, les contraintes esthétiques, techniques et pécuniaires. Sur base d'une synthèse, le professeur propose des exemples de formules stéréotypées pour conseiller la cliente vers tel ou tel acte technique.

Tâche 10, le chignon sur le modèle : le professeur demande aux élèves de réaliser un chignon cocktail distingué et sans extravagance sur modèle. Le professeur veille au respect du matériel et des personnes, propose une remédiation immédiate si nécessaire. En vue de réaliser quelques images à des fins d'illustration du cours, le professeur rappellera les règles en matière de droit et d'utilisation de l'image dans le cadre scolaire (cf. R.O.I.). Le professeur demande aux élèves de noter les éléments de satisfaction rapportés par la cliente et les éléments de créativité initiés dans la réalisation. Le professeur veille à la correction de la langue et au vocabulaire professionnel.

Évaluation : ~~formative~~ - autoévaluation

Critères et indicateurs d'évaluation :

Critère 2, indicateur globalisant incontournable 3

Lieu de l'évaluation : école - ~~stage~~ - ~~CTA~~ - ~~CDC~~ - ~~CDR~~

Supports et matériels pédagogiques :

Schémas chignon, photographies de chignons, 2 têtes postiches avec chignon (professeur), schémas chignon vierges, fiches-diagnostic techniques et produits vierges, portefeuille images, images jeu de rôles : coiffure, tenue et lieu, fiche-diagnostic type souhait client.

Conditions matérielles :

Classe atelier, une tête malléable par élève, ornement, matériel de chignon. Produits qui préparent le cheveu au chignon et produits de fixation.

Conformément au profil d'équipement.

Exemples de situations d'intégration

Modèle à compléter

U.A.A. * :

Le dispositif vise à procéder à l'évaluation sommative de l'élève en présence du jury de qualification.

Tableau des matières :

L'ensemble des aptitudes disciplinaires reprises dans les tableaux des éléments de formation générale nécessaires à l'exercice de l'UAA*.

Aptitudes mises en œuvre :

De A*.*. à A*.*.

Scénario de contextualisation :

Étape(s) préparatoire(s) :

Le professeur utilise les grilles critériées du dossier d'apprentissage lors de l'épreuve. Il conserve l'original complété par le jury. Lors de la zone R/C/D, il remet une copie aux élèves. Celle-ci figurera dans le DA.

Le professeur veillera à :

- vérifier la conformité de tout l'équipement au point de vue sécurité EPC,
- vérifier si tous les élèves sont en ordre avec leurs EPI,
- respecter les éléments critiques de contexte,
- vérifier que le scénario de contextualisation dans le dossier d'apprentissage soit complété,
- préparer le jeu de rôle si besoin,
- préparer les fiches diagnostic-type ainsi que le questionnaire type et les schémas si besoin,
- s'assurer que chaque élève ait un modèle (répartition par tirage au sort ou choix du professeur),
- vérifier le stock de produits cosmétiques.

Sommative 1 :

- Étape 1 : le professeur fait lire par différents élèves le contenu du profil d'évaluation, il explicite les éléments critiques de contexte et la grille d'évaluation. Le professeur veillera à clarifier les notions de critères et d'indicateurs globalisants incontournables. (Les outils d'évaluation rendent possible la comparaison entre les performances des élèves et celles qui sont attendues / normes). L'évaluation sommative à vocation certificative doit être individuelle.
- Étape 2 : le professeur tire au sort le binôme coiffeur / modèle dame. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.

R/C/D :

- Étape 1 : lors d'un débriefing individuel, le professeur, remet sa copie de l'évaluation à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage.
Le professeur demande à chaque élève de faire l'inventaire de ses points forts et de ses points à améliorer. Le professeur demande à l'élève de verbaliser quelques éléments pour remédier à ses points faibles. Il utilise ces quelques éléments afin de compléter, dans le dossier d'apprentissage, le cadre réservé aux remédiations.
- Étape 2 : lors de la période R/C/D, le professeur demande à l'élève de travailler ses points faibles, identifiés lors de l'étape 1, dans le cadre de situations de remédiations adaptées (cours technique et/ou cours pratique). Pour les élèves qui ont satisfait à l'épreuve, le professeur leur proposera soit une tâche de dépassement, une tâche de consolidation des acquis, une tâche de tutorat, ... Pour un tutorat, le professeur veillera à exploiter les points forts des uns au service de l'apprentissage des autres.

Note : dans certains cas, le professeur peut proposer, aux élèves ayant satisfait aux exigences, de réaliser un projet personnel lié aux compétences de l'UAA.

Quelques exemples d'actions collectives ou individuelles que le professeur impose en vue de la remédiation, de la consolidation et ou dépassement :

Le professeur demande à l'élève de, et/ou de (en lien avec les constatations du débriefing) :

- recueillir les informations utiles,
- préparer le poste de travail,
- pertinence di diagnostic,
- ranger le poste de travail,
- accueillir le client et détecter ses attentes,
- l'organisation du travail et de l'environnement est appropriée,
- écouter, communiquer avec le client conformément à la politique commerciale du salon,
- conseiller le client,
- le confort, la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation,
- ...

Sommative 2 :

- Étape 1 le professeur tire au sort le binôme coiffeur / modèle dame. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explication dans le dossier d'apprentissage.
- Étape : lors d'un débriefing individuel, le professeur, remet sa copie à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage. Le professeur fait avec l'élève l'inventaire de ses points à améliorer, lui propose un programme de remise à niveau, l'inscrit dans le DA. Ensuite le professeur informe l'élève des modalités particulières lui permettant de bénéficier d'une prochaine validation.

Lors de l'épreuve, la correction des gestes inadéquats et des oublis doit être immédiate afin de prévenir tous risques sur les personnes et/ou les matériels. Pour ce faire le professeur est vigilant aux indicateurs globalisants incontournables de l'épreuve.

Par exemple, le professeur vérifiera que :

- les élèves respectent bien les règles de sécurité,
- les élèves choisissent bien les techniques spécifiques à mettre en place dans le respect du mode opératoire,
- les techniques d'accueil et de dialogue sont adaptées.

Critères et indicateurs d'évaluation :

Critères 1 à 4.

U.A.A. 1 : Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing adaptés pour dames

Le dispositif vise à procéder à l'évaluation sommative de l'élève en présence du jury de qualification.

Tableau des matières :

L'ensemble des aptitudes disciplinaires reprises dans les tableaux des éléments de formation générale nécessaires à l'exercice de l'UAA1.

Aptitudes mises en œuvre :

De A1.1. à A1.75.

Scénario de contextualisation :

Tu travailles dans un salon de coiffure. Tu gères l'accueil et l'agenda. Une nouvelle cliente se présente pour son rendez-vous.

Tu disposes :

- de 135 minutes
- d'un questionnaire type
- de schémas de brushing et coupe à compléter
- d'une fiche diagnostic-type fournie par l'examineur
- de photos et revues

Autonomie de sélection des modes opératoires, des appareils et produits nécessaires et justification des choix.

Autonomie d'exécution des tâches.

Cliente inconnue (modèle par tirage au sort), cheveux courts ou mi longs, non frisés.

Changement de structure de coupe et raccourcissement de minimum 2 cm.

Étape(s) préparatoire(s) :

Le professeur utilise les grilles critériées du dossier d'apprentissage lors de l'épreuve. Il conserve l'original complété par le jury. Lors de la zone R/C/D, il remet une copie aux élèves. Celle-ci figurera dans le DA.

Le professeur veillera à :

- vérifier la conformité de tout l'équipement au point de vue sécurité EPC,
- vérifier si tous les élèves sont en ordre avec leurs EPI,
- respecter les éléments critiques de contexte,
- vérifier que le scénario de contextualisation dans le dossier d'apprentissage soit complété,
- préparer le jeu de rôle pour la tenue de l'agenda,
- préparer les fiches diagnostic-type ainsi que le questionnaire type et les schémas de brushing et coupe à compléter,
- s'assurer que chaque élève ait un modèle (répartition par tirage au sort ou choix du professeur,
- vérifier le stock de produits cosmétiques.

Sommative 1 :

- Étape 1 : le professeur fait lire par différents élèves le contenu du profil d'évaluation, il explicite les éléments critiques de contexte et la grille d'évaluation. Le professeur veillera à clarifier les notions de critères et d'indicateurs globalisant incontournables. (Les outils d'évaluation rendent possible la comparaison entre les performances des élèves et celles qui sont attendues / normes). L'évaluation sommative à vocation certificative doit être individuelle.
- Étape 2 : le professeur tire au sort le binôme coiffeur / modèle dame. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.

R/C/D :

- Étape 1 : lors d'un débriefing individuel, le professeur, remet sa copie à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage.
Le professeur demande à chaque élève de faire l'inventaire de ses points forts et de ses points à améliorer. Le professeur demande à l'élève de verbaliser quelques éléments pour remédier à ses points faibles. Il utilise ces quelques éléments afin de compléter, dans le dossier d'apprentissage, le cadre réservé aux remédiations.
- Étape 2 : lors de la période R/C/D, le professeur demande à l'élève de travailler ses points faibles, identifiés lors de l'étape 1, dans le cadre de situations de remédiations adaptées (cours technique et/ou cours pratique). Pour les élèves qui ont satisfait à l'épreuve, le professeur leur proposera soit une tâche de dépassement, une tâche de consolidation des acquis, une tâche de tutorat, ... Pour un tutorat, le professeur veillera à exploiter les points forts des uns au service de l'apprentissage des autres.

Note : dans certains cas, le professeur peut proposer, aux élèves ayant satisfait aux exigences, de réaliser un projet personnel lié aux compétences de l'UAA.

Quelques exemples d'actions collectives ou individuelles que le professeur impose en vue de la remédiation, de la consolidation et ou dépassement :

Le professeur demande à l'élève de, et/ou de (en lien avec les constatations du débriefing) :

- recueillir les informations utiles,
- préparer le poste de travail,
- pertinence du diagnostic,
- ranger le poste de travail,
- accueillir le client et détecter ses attentes,
- l'organisation du travail et de l'environnement est appropriée,
- écouter, communiquer avec le client conformément à la politique commerciale du salon,
- conseiller le client,
- le confort, la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation,
- ...

Sommative 2 :

- Étape 1 le professeur tire au sort le binôme coiffeur / modèle dame. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.
- Étape : lors d'un débriefing individuel, le professeur, remet sa copie à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage. Le professeur fait avec l'élève l'inventaire de ses points à améliorer, lui propose un programme de remise à niveau, l'inscrit dans le DA. Ensuite le professeur informe l'élève des modalités particulières lui permettant de bénéficier d'une prochaine validation.

Lors de l'épreuve, la correction des gestes inadéquats et des oublis doit être immédiate afin de prévenir tous risques sur les personnes et/ou les matériels. Pour ce faire le professeur est vigilant aux indicateurs globalisants incontournables de l'épreuve.

Par exemple, le professeur vérifiera que :

- les élèves respectent bien les règles de sécurité,
- les élèves choisissent bien les techniques spécifiques à mettre en place dans le respect du mode opératoire,
- les techniques d'accueil et de dialogue sont adaptées.

Critères et indicateurs d'évaluation :

Critères 1 à 4.

PROFIL DE CERTIFICATION



Coiffeur/Coiffeuse

***3^e degré de l'enseignement
secondaire professionnel***

Mars 2013

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

TABLE DES MATIERES

Guide de lecture

Références du profil de certification

Parcours d'apprentissage

Correspondance Activités clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA)

Unités d'Acquis d'Apprentissage

Tableaux des éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles

- *Tableau des techniques de communication*
- *Tableau des matières de sciences appliquées*

Profils d'évaluation des acquis d'apprentissage

Profil d'équipement

Glossaire

GUIDE DE LECTURE

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Il est bon, avant d'aborder la lecture de ce référentiel d'un type nouveau, de donner quelques clés de lecture :

- Qu'est-ce qu'un profil de certification¹ ?
- Que remplace-t-il ?
- Comment s'en servir ?

Le profil de certification est un nouveau document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée (dans l'enseignement ordinaire de plein exercice ou en alternance, et spécialisé de forme 4) ou d'une formation (dans le spécialisé de forme 3) organisée en référence à un profil de formation du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)². Toute option de base groupée, toute formation organisée dans le régime de la Certification Par Unité (CPU)³ doit s'appuyer sur un profil de certification. Pour rappel, la CPU veut considérer le troisième degré de l'enseignement qualifiant comme un tout, une formation complète menant à un métier bien défini, que l'élève parcourt en validant progressivement ses acquis et en étant certifié sur le résultat final.

Il remplace et complète le profil de formation de la CCPQ (Commission Communautaire des professions et Qualifications). Cette dernière institution a fait place au Service Francophone des Métiers et des Qualifications qui rédige aujourd'hui les profils métiers⁴ et les profils formations⁵ pour les différents opérateurs de formation et d'enseignement (par exemple, l'IFAPME). Ces nouveaux profils de formation du SFMQ sont découpés en unités d'acquis d'apprentissage, ce qui permet leur inscription dans le dispositif de certification par unités.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative de l'option groupée concernée parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formations générales qu'ils soient organisés dans la formation commune ou dans l'option groupée.

¹ **Profil de certification (P.C.):** document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

² Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

³ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.):** dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

⁴ **Profil métier (P.M.):** profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier :** définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles :** référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

⁵ **Profil de formation (P.F.):** profil composé des unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, d'un profil d'évaluation, d'un indice d'appréciation temporelle et d'un profil d'équipement ; le profil de formation est élaboré par le Service francophone des métiers et des qualifications et est approuvé par le Gouvernement.

Modalités de lecture

Pour faciliter l'assimilation des informations contenues dans le guide, le texte explicatif est proposé à quatre endroits du profil de certification (voir la table des matières) :

- une première partie, à l'ouverture du document, couvre les références du profil, le parcours d'apprentissage et le tableau de correspondance entre les activités clés (AC) du profil métier et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) du profil formation ;
- une deuxième explicite la présentation des unités d'acquis d'apprentissage déclinées en savoirs, aptitudes et compétences ;
- une troisième décrit les tableaux de matières générales ;
- une quatrième présente les profils d'évaluation.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est donc joint à l'envoi du profil de certification. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette définition d'un paragraphe permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Par exemple, pour l'Esthéticien, la grappe présente Manucure, Pédicure, Masseur, Maquilleur... Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches. Par exemple, le Mécanicien d'entretien automobile correspond à un niveau de responsabilité inférieur à celui du Polyvalent, qui est lui-même inférieur à celui du Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA). Sur le plan hiérarchique, par contre, ils sont tous sous la responsabilité du chef d'atelier.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les activités clés⁶ du métier ciblé et les compétences professionnelles⁷ associées.

Le profil métier comprend enfin un profil d'équipement établi par les mêmes partenaires et conçu comme une référence permettant aux écoles de s'équiper pour une formation optimale. Il est bien entendu que chaque établissement ne devra pas disposer de tous les éléments listés qui peuvent faire l'objet d'une mutualisation des ressources entre établissements, mais qui sont aussi disponibles en Centre de Technologie Avancée ou en Centre de compétence et de référence, voire sur le terrain de l'entreprise à l'occasion des stages.

⁶ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁷ **Compétence professionnelle**: Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il pourra arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée. Par exemple, ce sera le cas pour les métiers de l'Horeca qui correspondent à une classification fine en lien avec les réalités socio-économiques traitées par les commissions paritaires, mais qu'il conviendrait d'associer au sein de nos options groupées afin de respecter les finalités de l'enseignement secondaire obligatoire. Dans ce dernier cas, le profil de certification donnera lieu à plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné.
- Les stages seront obligatoires pour les options de base groupées organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum (au-dessus duquel la formation rivalise avec l'alternance) ainsi qu'une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation quelle que soit leur situation spécifique.
- Le positionnement de la certification par rapport au cadre européen des certifications qui comporte huit niveaux⁸ doit être pris comme une donnée transitoire dans l'attente du cadre francophone en cours d'élaboration.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles :

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification recommande un ordre de déroulement des unités, donne une estimation temporelle pour chaque unité et alloue les points ECVET⁹. Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ et indique le lien avec les activités clés du profil métier du SFMQ.

- En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité. Par exemple, pour l'esthéticien, les dix unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation du SFMQ ont été regroupées en quatre unités dans le profil de certification en vue d'une organisation optimale de la formation dans l'enseignement secondaire. En effet, le morcellement des soins et des services conduit à des difficultés quasi physiques de mise en œuvre (problèmes de repousse des poils et des ongles et d'irritation de la peau), ce qui a conduit aux regroupements choisis. Le tableau présente le découpage du profil de certification en respectant à la lettre les intitulés des unités du profil de formation et leur articulation avec les activités clés du profil métier.
- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. Par exemple, pour le mécanicien d'entretien automobile, la logique adoptée pour la rédaction du profil formation consiste à prendre en charge le véhicule neuf jusqu'à son passage au contrôle technique (voir les intitulés des unités). Certaines latitudes sont cependant introduites en raison des modalités d'apprentissage. Par exemple, pour la première unité qui consiste en la préparation du véhicule neuf, l'apprentissage ne peut se mener que sur le terrain de l'entreprise et devra s'effectuer durant les périodes de stages. Un autre exemple, pour le coiffeur, certains apprentissages doivent se mener dans un certain ordre : les coupes de base avant les coupes combinées et les colorations ton sur ton avant les colorations d'oxydation. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut aussi pour l'esthéticien.

⁸ **Cadre Européen des certifications (CEC)**⁸ : document de référence européen devant permettre à chaque état membre (et aux autres pays volontaires) de construire leur cadre national de certification, et de positionner leurs certifications et diplômes de façon transparente. Il décrit 8 niveaux de référence en termes d'acquis d'apprentissage. Il ne se substitue pas aux systèmes nationaux, ni ne participe au processus de certification. Il sert uniquement de cadre de référence. Voir également le tableau joint dans le glossaire

⁹ **Points ECVET (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training »)** : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des activités-clés du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Par exemple, pour le coiffeur, la première unité présente les activités de coupe parce qu'elles constituent le cœur de métier et exigent un long temps d'apprentissage en dépit de leur difficulté pour les élèves. Après une première validation, elles continueront à être exercées dans les autres unités.

La recommandation d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante attestée par les statistiques.

- L'estimation temporelle donne des indications sur les durées respectives des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de 36 semaines qui ne correspond pas au prescrit légal de 40 semaines, mais peut être prise comme une convention de comptage (36 semaines de 36 heures) pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année, même si elle surestime le temps effectivement disponible pour les apprentissages. Il faut en tenir compte dans la construction du calendrier scolaire. Ce sont de toute façon des valeurs qu'il faut utiliser comme relatives.
- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet cette unité de cinquième année doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance de n'importe quel deuxième degré comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les activités clés du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, la date prévue pour un changement d'orientation en cinquième année a été fixée au 15 novembre de l'année scolaire¹⁰.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET¹¹ prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire et donc de 120 points pour l'ensemble des formations concernées. Cependant, cette convention inspirée du système des ECTS de l'enseignement supérieur et universitaire ne constitue pas la spécificité ni surtout l'intérêt de cet outil. **Les points attribués aux unités disent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les activités clés du métier, travaillées dans l'unité. Par exemple, pour le mécanicien d'entretien, l'unité réservée à la préparation du véhicule neuf a une valeur de « dix » alors que la réalisation du gros entretien du compartiment moteur en vaut « 35 ». Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les activités clés qui sont au cœur du métier. Par exemple, pour les métiers de coiffeur et d'esthéticien, le poids des unités de cinquième est inférieur à celui de sixième où les apprentissages correspondent le mieux aux activités-clés du cœur du métier puisque l'élève a accumulé les compétences utiles.

¹⁰ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

¹¹ **Points ECVET (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « Européan Credit for vocational education and training »)** : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Par exemple, pour le mécanicien d'entretien, 14 semaines sont attribuées aux apprentissages du petit entretien comme à ceux de la préparation du véhicule au passage au contrôle technique, alors que les poids respectifs sont de « 20 » et « 30 ». La dernière unité permet ici à l'élève de manifester sa maîtrise d'un grand nombre de compétences acquises au cours de sa formation, ce qui justifie son poids important.

Enfin, une dernière précision revêt toute son importance. **Le poids ECVET d'une unité d'acquis d'apprentissage ne se mesure pas en valeur absolue, mais bien en valeur relative.** Par exemple, dans le profil du Mécanicien polyvalent automobile qui compte huit UAA, les cinq premières sont celles du Mécanicien d'entretien automobile dont les poids relatifs s'inscrivent dans une formation de deux ans et donc de 120 points ECVET. Or, ces mêmes cinq UAA donnent lieu à une formation de deux ans débouchant sur le CQ de Mécanicien d'entretien. Les poids relatifs des unités y sont donc plus lourds puisque les 120 points de la formation sont divisés en cinq (cinq unités sur deux ans) alors qu'ils le sont en huit pour le Mécanicien polyvalent (huit unités sur deux ans). Ainsi, l'unité consacrée au Petit entretien vaut 20 points dans la formation du Mécanicien d'entretien alors qu'elle en vaut 10 dans la formation du Mécanicien polyvalent.

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses activités-clés¹² dans le tableau récapitulatif. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les activités clés du profil métier et les unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'activités clés qu'il décline en compétences professionnelles¹³.
- Le profil formation, sur la base du profil métier, définit les Unités d'acquis d'apprentissage¹⁴ qui couvriront toutes les activités clés du métier. Les unités proposent un assemblage des activités clés ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les activités clés ont été couvertes par les apprentissages et se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation. C'est la raison pour laquelle les activités clés sont mentionnées explicitement dans chaque Unité d'acquis d'apprentissage (UAA).

Attention, ce document établit les correspondances entre les activités clés du profil métier et les unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation du SFMQ. Lorsque ces unités sont trop nombreuses (par exemple, pour l'esthéticien), elles donnent lieu à des regroupements qui figurent dans le tableau du Parcours d'apprentissage. C'est ce regroupement qui préside à l'organisation du profil de certification.

¹² **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

¹³ **Compétence professionnelle**¹³ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

¹⁴ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

REFERENCES DU PROFIL DE CERTIFICATION

Intitulé de l'option de base groupée concernée

Coiffeur/Coiffeuse – code 8314

Durée en année(s) scolaires(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

2 années au 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire professionnel

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère l'option groupée

Profil de formation du « Coiffeur/Coiffeuse » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 3 mai 2012.

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage sur le degré : 6 semaines

Nombre maximum de semaines de stage sur le degré : 15 semaines

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ 6P en plein exercice ou alternance

Positionnement de la certification par rapport au cadre européen des certifications (CEC)

Niveau 3

PARCOURS D'APPRENTISSAGE :

ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités-clés du métier

Points ECVET alloués à l'ensemble de l'option de base groupée ou de la formation considérée : 120 points ECVET

En 5 ^{ème} année			En 6 ^{ème} année		
UAA1 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames</i>	Nbr sem	ECVET	UAA4 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.</i>	Nbr sem	ECVET
	17	20		16	25
	Activités-clés du métier 1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames			Activités-clés du métier 1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames 6. Réaliser les soins barbe, moustache et favoris	
UAA2 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et pour hommes.</i>	Nbr sem	ECVET	UAA5 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes.</i>	Nbr sem	ECVET
	12	18		12	25
	Activités-clés du métier 3. Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames			Activités-clés du métier 4. Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames 5. Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames	
UAA3 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.</i>	Nbr sem	ECVET	UAA6 <i>Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.</i>	Nbr sem	ECVET
	7	12		8	20
	Activités-clés du métier 4. Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames			Activités-clés du métier 7. Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames	

Remarque :

En 5^{ème} année, les UAA 2 et 3 peuvent être interverties

En 6^{ème} année, les UAA 4, 5 et 6 peuvent être interverties

Correspondance Activités clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA)

COIFFEUR / COIFFEUSE

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
AC1 : Réaliser des coupes pour hommes et pour dames	a. Réaliser des coupes de base	UAA1 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.	a + d
	b. Réaliser des coupes combinées		
AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames	c. Réaliser des mises en plis	UAA2 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.	g + h + f
	d. Réaliser des brushings		
	e. Réaliser des brushings tendance		
	f. Réaliser un touching		
AC3 : Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames	g. Réaliser des permanentes	UAA3 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.	i + c
	h. Réaliser un défrisage ou un lissage		
AC4 : Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames	i. Réaliser des colorations semi-permanentes ou ton sur ton.	UAA4 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.	b + e + l
	j. Réaliser des colorations d’oxydation		
AC5 : Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour	k. Réaliser des décolorations	UAA5 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une	j + k

hommes et pour dames		coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes.	
AC6 : Réaliser les soins barbe, moustache et favoris	l. Réaliser les soins barbe, moustache et favoris	UAA6 : Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.	m
AC7 : Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames	m. Réaliser des coiffures de circonstances		

Remarque :

Toutes les Activités clés (AC) et toutes les Unités d'apprentissage (UAA) contiennent :

- Préparer et ranger le poste de travail
- Accueillir le client et détecter ses attentes
- Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place
- Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- Assurer le suivi de l'étape
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement.

UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE

GUIDE DE LECTURE

Les acquis d'apprentissage au sein des Unités :

- Les UAA mentionnent explicitement les relations avec les activités clés du profil métier correspondant au profil de formation. Ce sont les activités clés qui ciblent clairement les objectifs à faire atteindre par le jeune au terme de l'unité. Ces activités sont déclinées dans le profil métier en compétences professionnelles. Ces dernières se retrouvent, dans le profil de formation, en tête de chaque tableau d'acquis, selon une numérotation qui varie en fonction de l'unité. Par exemple, pour le Coiffeur, dans l'unité un, 1.1. Préparer le poste de travail, 1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes... 1.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement. Ces compétences professionnelles deviennent respectivement dans l'unité deux, 2.1, 2.2., 2.6.
- Chaque UAA précise d'emblée le niveau de responsabilité et le degré d'autonomie pour l'exécution des tâches professionnelles tels qu'ils sont mentionnés dans le profil métier du SFMQ. Ces précisions donnent des informations utiles pour les niveaux de maîtrise des acquis du jeune.
- Les compétences professionnelles correspondent aussi à un acquis d'apprentissage¹⁵ au sein de l'unité qui les regroupe.
- Un acquis d'apprentissage énonce ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage. Cet énoncé prend la forme d'un tableau en trois colonnes où se ventilent les savoirs¹⁶ présentés sous la forme de substantifs, suivis des aptitudes de la deuxième colonne présentées par des verbes d'action et enfin des compétences qui expriment le niveau de responsabilité et le degré d'autonomie dans la réalisation de la tâche. Le contenu des trois colonnes définit l'acquis du jeune au terme du processus d'apprentissage. Un exemple, tiré du profil de l'esthéticien :

UAA1.6. Organiser son travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> A1.1. Respecter la durée prévue pour les soins A1.2. Organiser et gérer son temps de travail 	C6. Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut*.

- Il peut arriver que ce degré d'autonomie se modifie au fil des unités du profil. Par exemple, c'est le cas du profil du Mécanicien polyvalent automobile qui intègre le Mécanicien d'entretien. A partir de l'unité 6 et jusqu'à la huitième unité, on entre dans la sphère d'autonomie du polyvalent qui est plus large que celle du mécanicien d'entretien : les tâches se complexifient et une compétence au diagnostic s'ajoute.

A propos de quelques conventions de présentation :

- Au début de la présentation des UAA en savoirs, aptitudes et compétences, un tableau précise, quand ils existent, les éléments du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir « objet d'apprentissage » et les raisons des décisions prises par les opérateurs de formation et d'enseignement. Ce tableau précise aussi les éléments qui font l'objet de réserves quant à leurs modalités d'apprentissage. Un exemple, tiré du profil de l'esthéticien :

¹⁵ **Acquis d'apprentissage (A.A.)**: énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. .

¹⁶ **Savoirs**: résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir « objet d'apprentissage » :

1. Les savoirs et aptitudes liés au maquillage semi-permanent marqués d'un astérisque dans le présent document.
Etant donné les risques liés aux techniques de maquillage semi-permanent, les aptitudes liées au maquillage semi-permanent ne s'exerceront que sur peau artificielle et non sur client.
2. Les savoirs liés au massage pour future maman, au massage aux pierres chaudes... marqués d'un astérisque dans le présent document.
Ces massages relèvent de spécialisations voire du domaine paramédical. Ils seront donc abordés au niveau théorique sans être appliqués en pratique sur client(e).

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui font l'objet de réserves quant à leur apprentissage (marqué d'un astérisque dans le présent document) :

1. Au niveau de la mise en œuvre du soin basique du visage et de l'épilation des sourcils à la pince, les savoirs et aptitudes suivants ne seront pas exercés :
 - Les facteurs d'ambiance
 - Le conseil et la négociation
 - Les impératifs de temps
 - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique
 - Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits
 - Les règles de déontologie, les limites de la profession
2. Au niveau de la réalisation des soins spécifiques du visage et du traitement spécifique de la pilosité du visage, les savoirs et aptitudes suivants ne seront pas exercés :
 - Les besoins et souhaits du client
 - Les règles de politesse de courtoisie
 - Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,...) adaptées aux situations professionnelles
 - Les règles de déontologie, les limites de la profession
 - La connaissance des produits et des services et des dernières innovations

- Les UAA sont numérotées dans le profil de certification parce qu'elles sont présentées dans un ordre suggéré comme optimal, autorisant toutefois toutes les latitudes mentionnées dans le parcours d'apprentissage.
- Les UAA respectent à la lettre les intitulés du profil de formation du SFMQ. Ce sont les mêmes intitulés qui figurent sur les attestations de validation des acquis remis aux élèves qui ont satisfait aux épreuves. C'est la garantie de la lisibilité voulue pour tous les opérateurs de formation et pour tous les employeurs.
- Les aptitudes de la deuxième colonne sont numérotées en lien avec l'UAA où elles s'inscrivent, pour en faciliter la gestion informatique étant donné leur caractère répétitif d'une unité à l'autre.
- Par contre, les compétences de la troisième colonne sont numérotées du début à la fin du profil pour donner une visibilité aux acquis d'apprentissage de la formation qu'elles forment synthétiquement.
- Pour le profil de l'esthéticien qui regroupe plusieurs unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation, d'autres conventions de numérotation ont été adoptées afin d'alléger le document, en évitant les répétitions inutiles tout en mettant en évidence les acquis spécifiques de l'unité

CPU-COIFFEUR/COIFFEUSE UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document. De même, le terme « client » sera utilisé comme forme épiciène.

U.A.A. 1 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.
-------------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Réaliser des coupes</p> <p style="padding-left: 40px;">a. Réaliser des coupes de base</p> <p>AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires</p> <p style="padding-left: 40px;">d. Réaliser des brushings</p>
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3^e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

1.1. Préparer et ranger le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> A1.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A1.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A1.3. Entretenir et ranger le poste de travail. A1.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings. A1.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les 	<p>C1. Préparer et ranger le poste de travail pour les services shampoing, soins capillaires, coupe de base et brushing adaptés pour dames en appliquant le règlement général du travail et le</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires et coupes de base, brushings. 	<p>produits utiles avant l'installation du client.</p> <p>A1.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.</p> <p>A1.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.</p>	<p>règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>
---	---	---

1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings. 	<p>A1.8. Saluer, accueillir le client.</p> <p>A1.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie.</p> <p>A1.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings).</p> <p>A1.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A1.12. S'occuper du vestiaire du client.</p> <p>A1.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.</p> <p>A1.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.</p>	<p>C2. Préparer et ranger le poste de travail pour les services shampoing, soins capillaires, coupe de base et brushing adaptés pour dames en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

1.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampoings, soins 	<p>A1.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).</p> <p>A1.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A1.17. Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), </p>	<p>C3. Poser un diagnostic pour déterminer les techniques et les produits spécifiques à utiliser et les schémas de coupe à réaliser (compléter un schéma-type de coupe),</p>

<p>capillaires, coupes de base, brushings.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> · structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, · caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, · structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, · principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - Les propriétés de l'eau. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des produits : <ul style="list-style-type: none"> · shampoings (types : nutritif, antipelliculaire, volumateur, hydratant ... rôles : mouillant, moussant, émulsionnant, détergent), · soins capillaires (démêlant, hydratant, protecteur ...), · produits de finition. · produits de fixation. · La chronologie des différents services à réaliser (shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings). - Les différents <u>types de techniques</u> : <ul style="list-style-type: none"> · de coupes de base : <ul style="list-style-type: none"> - coupe carrée (coupe massive) : ligne horizontale, (ligne droite), diagonales avant (plongeant avant) et arrière (plongeant arrière), - coupe rationnelle (uniforme, en couches uniformes), - coupe dégradée (coupe graduée) : forte, moyenne, faible en ce compris le diminuant de nuque et le tour d'oreilles, - coupe dégradée inversée (coupe progressive) ; · de brushings : inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage ; · de coiffage de finition (« coup de peigne ») - Les schémas : 	<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A1.18. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A1.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A1.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.</p> <p>A1.21. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings.</p> <p>A1.22. Réaliser les schémas de coupe de base et brushing sélectionnés.</p> <p>A1.23. Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. </p> <p>A1.24. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A1.25. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A1.26. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic.
---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> · de coupes de base : zones, lignes de forme, longueurs, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches / subdivisions, structure de face et de profil, distribution, déplacement, position des doigts ... · de brushings : zones, lignes de forme, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches/subdivisions, structure de face et de profil, volumes, distribution, tension, lissage des mèches. - Les éléments de comparaison de matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse, rasoir ...) et produits de shampooings, soins capillaires, coupes de base et brushings issus de différentes firmes. - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> · les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), · les besoins et souhaits du client, - les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires, coupes de base et brushings. 		
---	--	--

1.4. Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing sélectionnés		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampooings, soins capillaires, coupe de base et brushing. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des 	<p>A1.27. Assurer la protection adaptée du client. A1.28. Appliquer les techniques sélectionnées de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition avec soin, précision et dextérité. A1.29. Respecter les étapes du mode opératoire. A1.30. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition. A1.31. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. A1.32. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. A1.33. Répondre aux questions posées par le client.</p>	<p>C4. Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaires, la coupe de base et le brushing sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<p>techniques d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de shampooings (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), • de soins capillaires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme), • de coupes de base : <ul style="list-style-type: none"> - préparation de la chevelure (démêlage, séparations en lignes médianes et intermédiaires et sections), - réalisation de la coupe sélectionnée (carrée, rationnelle, dégradée, dégradée inversée) ; • de brushings : <ul style="list-style-type: none"> - préparation de la chevelure, - application du produit fixant, - réalisation du brushing sélectionné (inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, bombage, balayage), - réalisation du coiffage, - application du produit de finition. - Le mode d'utilisation du matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse, rasoir, sèche-cheveux ...) et d'application des produits de shampooings, de soins capillaires, coupes de base, brushing, coiffage et finition. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings, coiffage et finition. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<p>A1.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A1.34. Expliquer, rassurer si nécessaire. A1.35. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. A1.36. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. A1.37. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	
---	---	--

1.5. Assurer le suivi de l'étape		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou 	<p>A1.38. Compléter la fiche du client. A1.39. Positionner un rendez-vous dans l'agenda. A1.40. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.</p>	<p>C5. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon).		
---	--	--

1.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> A.1.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A.1.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. A.1.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). A1.41. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. A1.42. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing. A.1.37. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. A1.43. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. A1.44. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon. 	<p>C6. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coupe de base et des services associés (shampooing, soins capillaires et brushing).</p>

U.A.A. 2 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.
-------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC3 : Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames g. Réaliser des permanentes h. Réaliser un défrisage ou un lissage AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames f. Réaliser un touching
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

2.1. Préparer et ranger le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. 	<ul style="list-style-type: none"> A2.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A2.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A2.3. Entretien et ranger le poste de travail. A2.4. Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. A2.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. A2.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. A2.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> C7. Préparer et ranger le poste de travail pour les services : shampoing, soins spécifiques, permanente, défrisage et touching adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

2.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. 	<ul style="list-style-type: none"> A2.8. Saluer, accueillir le client. A2.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A2.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching). A2.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A2.12. S'occuper du vestiaire du client. A2.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A2.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C8. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampoing, soins spécifiques, permanente, défrisage et touching adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampoings, soins capillaires, mises en forme de longue durée. - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> · structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, · caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, · structure, rôle et fonction des composants et propriétés 	<ul style="list-style-type: none"> A2.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A2.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic. A2.17. Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, longueurs ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). A2.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution 	<p>C9. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic.

<p>physiques du cheveu,</p> <ul style="list-style-type: none"> · principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - Les propriétés de l'eau. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des <u>produits</u> : <ul style="list-style-type: none"> · de shampoings spécifiques aux permanentes, défrisages (lissages durables), · de soins capillaires spécifiques : soins pré et post opératoires (types : traitant, restructurant, protecteur, hydratant ...), · de permanente (fixateur, réducteur ... actions chimiques et physiques sur la kératine et les ponts cystine, influence du pH sur le cuir chevelu et le cheveu ...), · de défrisage (lissages durables) : crème défrisante, crème activatrice, crème de lissage ... action du neutralisant fixateur sur les ponts cystine, influence du pH sur le cuir chevelu et le cheveu ... · de finition (effets mouillé, mat, soyeux, brillant, flexible ...). - La chronologie des différents services à réaliser (shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching). - Les <u>permanentes</u> : <ul style="list-style-type: none"> · principe (actions physiques et chimiques), · types d'enroulage : classique, directionnel, en quinconce ... (dessin de frisure et rendement de permanente en fonction de la forme et du diamètre du support d'enroulage (bigoudis, douceurs, permers, vagueurs ...), sens d'enroulage (classique, directionnel, en quinconce, partiel ...) · types de techniques : directe, indirecte, combinée, · schéma de montage et dessin de frisure en fonction du support d'enroulage (bigoudis, bracelets, douceurs, permers, vagueurs, ...). - Les <u>défrisages (lissages durables)</u> : <ul style="list-style-type: none"> · principe (actions physiques et chimiques) 	<p>des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching.</p> <p>A2.19. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.</p> <p>A2.20. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A2.21. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A2.22. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching.</p> <p>A2.23. Réaliser le schéma de montage et dessin de frisure sélectionnés pour la permanente.</p> <p>A2.24. Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. </p> <p>A2.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A2.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A2.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).</p>	
--	---	--

<ul style="list-style-type: none"> · types : thiolé (cheveux frisés), alcalin ou lissage (cheveux crépus), · technique. - Les éléments de comparaison de matériels (brosses, peignes, bigoudis, papier pointe, attaches, spatule, planchette ... diffuseur ...) et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching et fixation issus de différentes firmes. - Les dernières tendances de la mode (shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching et fixation). - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> · les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), · les besoins et souhaits du client, · les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. 		
---	--	--

2.4. Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaire(s) spécifique(s), la permanente, le défrisage (lissage durable) et le touching sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des 	<p>A2.28. Assurer la protection adaptée du client.</p> <p>A2.29. Appliquer les techniques sélectionnées de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition avec soin, précision et dextérité.</p> <p>A2.30. Respecter les étapes du mode opératoire.</p> <p>A2.31. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition.</p> <p>A2.32. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.</p> <p>A2.33. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p>	<p>C10. Réaliser les shampooing, les soins spécifiques, la permanente ou le défrisage et le touching en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<p>techniques d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> · de shampooings (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), · de soins capillaires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme), · de permanente : <ul style="list-style-type: none"> - shampooing (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), - séparation, enroulage, - préparation / dosage de réducteur et neutralisant, - humectation / saturation, temps de pause, - rinçage, essorage, fixation ... - déroulage, fixation, rinçage, - soins postopératoires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme, au type de permanente) ; · de défrisage (lissage durable) : <ul style="list-style-type: none"> - brossage, shampooing, soin protecteur (pré-opératoire), - séparation, application, lissage/temps de pose, - rinçage, essorage, neutralisation, soin spécifique (post-opératoire) si nécessaire, - préparation de mélange, essai sur mèche, séparation, application, lissage, temps de pose, - rinçage, shampooing neutralisant, soin postopératoire ; · de touching et finition. - Le mode d'utilisation du matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse, rasoir, sèche-cheveux ...) et d'application des produits de shampooings, de soins capillaires, coupes de base, brushing, coiffage et finition. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<p>A2.34. Répondre aux questions posées par le client. A2.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A2.35. Expliquer, rassurer si nécessaire. A2.36. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. A2.37. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. A2.38. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	
--	--	--

2.5. Assurer le suivi de l'étape		
Savoirs	Aptitudes	Compétences

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<p>A2.39. Compléter la fiche du client. A2.40. Positionner un rendez-vous dans l'agenda. A2.41. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.</p>	<p>C11. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>
--	---	--

2.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<p>A2.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A2.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. A2.6 Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). A2.7. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. A2.42. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. A2.43. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching.</p> <p>A2.44. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. A2.45. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.</p>	<p>C12. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une permanente et d'un défrisage (lissage durable) et des services associés (shampooing, soins capillaires et touching).</p>

U.A.A. 3 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.
-------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC4 : Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames i. Réaliser des colorations semi-permanentes ou ton sur ton. AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames c. Réaliser des mises en plis
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

3.1. Préparer et ranger le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. 	<ul style="list-style-type: none"> A3.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A3.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A3.3. Entretenir et ranger le poste de travail. A3.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. A3.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. A3.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. A3.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> C13. Préparer et ranger le poste de travail pour les services :shampoing soins capillaires spécifiques, coloration(semi-permanente ou ton sur ton) et mise en plis adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

3.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. 	<p>A3.8. Saluer, accueillir le client. A3.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A3.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis). A3.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A3.12. S'occuper du vestiaire du client. A3.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A3.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.</p>	<p>C14. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampoing, soins spécifiques, coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et mise en plis adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

3.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> · structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, 	<p>A3.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A3.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire-type et d'une fiche-diagnostic. A3.17. Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). </p>	<p>C15. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - Sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic.

<ul style="list-style-type: none"> · caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, · structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, · principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - La couleur (définition et attributs (teinte, saturation, valeur)), les couleurs primaires / secondaires / intermédiaires, les mélanges de couleurs, le cercle chromatique, les règles de base de la colorimétrie. - La couleur du cheveu : <ul style="list-style-type: none"> · la couleur naturelle (substances colorantes, hauteur de ton, reflet), pigments naturels, · les nuances fondamentales, l'échelle des tons et reflets, · les cheveux blancs. - Les propriétés de l'eau. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des <u>produits</u> : <ul style="list-style-type: none"> · des produits colorants semi-permanents : forme (lotion, mousse, gel ...), composants (colorants, solvants, alcool, adoucissants, résines ...) ... · des produits colorants ton sur ton : composants (colorants, agent alcalin, anti-oxydant, tensio-actifs, alcools, parfum ...), forme (crème, gel ...) ... · de shampooings spécifiques, · des soins spécifiques (traitant, restructurant, protecteur, hydratant... neutralisant des résidus alcalins et de l'oxydation, stabilisation de la couleur ...) · des produits de finition (effet mat, mouillé, soyeux, brillant, flexible ...), · de produits de fixation (souple, forte, raide). - La chronologie des différents services à réaliser (shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis). - Les <u>techniques de colorations</u> (principes, processus et 	<p>A3.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.</p> <p>A3.19. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A3.20. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A3.21. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.</p> <p>A3.22. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.</p> <p>A3.23. Réaliser le schéma de montage de mise en plis sélectionnée.</p> <p>A3.24. Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. </p> <p>A3.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A3.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A3.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).</p>	
--	---	--

caractéristiques) :

- semi-permanentes : modification de reflet, correction de nuance, entretien de teinte ... - maquillage de cheveux blancs - application complète ou application sur repousses naturelles ... - sans transformation de pigmentation des cheveux, durée d'action temporaire, application sur cheveux lavés et essorés, temps de pose ...
- ton sur ton : coloration à faible oxydation non éclaircissante sans ammoniac, pouvoir oxydant et agent alcalin limités - actions spécifiques (foncer la base, apporter un reflet ...) - maquillage de cheveux blancs - modification de pigments naturels des cheveux, application sur cheveux secs, temps de pose ...
- Les différents types de techniques de mises en plis : séparations, zones, directions / angles, répartition des volumes et mouvements (bouclé, ondulé, souple, gonflant ...), enroulage (rouleaux, pinces) ... ; techniques de coiffage (crêpage, lissage ...).
- Les schémas de mises en plis : sens de prise de mèches, distribution, tension, lissage des mèches.
- Les techniques de coiffage de finition (« coup de peigne »).
- Les dernières tendances de la mode (shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis).
- Les éléments de comparaison de matériel (peignes, bol, pinceau ... peignes, brosses, ciseaux, sèche-cheveux ...) et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis issus de différentes firmes.
- Les liens entre :
 - les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...),
 - les besoins et souhaits du client,
 - les caractéristiques des techniques, matériel et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.

3.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s) spécifiques, la coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et la mise en plis (pincés et rouleaux) sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de colorations complètes ou de mèches : <ul style="list-style-type: none"> · coloration semi-permanente : touche d'essai, shampoing, essorage, application complète ou repousses naturelles de cheveux préalablement colorés, répartition, émulsion, rinçage ...), · coloration ton sur ton : touche d'essai, séparations, application (ordre adapté selon première coloration, repousses, recoloration, cheveux blancs ...), temps de pose, émulsion, rinçage, shampoing, rinçage ...), · mèches : adaptation des subdivisions selon la densité des cheveux, l'effet désiré, la technique sélectionnée ... · shampoings et soins capillaires spécifiques. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de mises en plis : <ul style="list-style-type: none"> · préparation de la chevelure (démêlage, séparations), · réalisation de l'enroulage (pose des rouleaux selon les directions et angles appropriés, pose de pincés selon les mouvements souhaités), · application de produit fixant, 	<ul style="list-style-type: none"> A3.28. Assurer la protection adaptée du client. A3.29. Appliquer les techniques de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis sélectionnées avec soin, précision et dextérité. A3.30. Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire. A3.31. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. A3.32. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. A3.33. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. A3.34. Répondre aux questions posées par le client. A3.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A3.35. Expliquer, rassurer si nécessaire. A3.36. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...). A3.37. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. A3.38. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. A3.39. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. 	<p>C16. Réaliser les shampoing(s), le(s) soin(s) spécifique(s), la coloration semi-permanente / ton sur ton et la mise en plis sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<ul style="list-style-type: none"> · réalisation du séchage (ventilation, température, durée), · réalisation du coiffage (brossage, ébauche des mouvements, crêpage, lissage, répartition des volumes ... application de produits de finition). - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (peignes, brosses, rouleaux, pinces, casque ... peigne, bol, pinceau ...) de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, fixation, mise en plis, finition. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 		
---	--	--

3.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<p>A3.40. Compléter la fiche du client. A3.41. Positionner un rendez-vous dans l'agenda. A3.42. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<p>C17. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

3.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> A3.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A3.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. A3.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). A3.43. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. A3.44. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. A3.39. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. A3.45. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. A3.46. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon 	<p>C18. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coloration et d'une mise en plis et des services associés (shampooing, soins capillaires et touching).</p>

U.A.A. 4 :	<p>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.</p> <p>Les techniques relatives aux coupes pour hommes sont toutes abordées dans cette unité</p>
-------------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Réaliser des coupes pour hommes et pour dames b. Réaliser des coupes combinées</p> <p>AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames e. Réaliser des brushings tendance</p> <p>AC6 : Réaliser les soins barbe, moustache et favoris I. Réaliser les soins barbe, moustache et favoris</p>
--	---

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

4.1. Préparer et ranger le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. 	<p>A4.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>A4.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.</p> <p>A4.3. Entretien et ranger le poste de travail.</p> <p>A4.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.</p> <p>A4.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client.</p> <p>A4.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel</p>	<p>C19. Préparer et ranger le poste de travail pour les services : shampoing, soins capillaires, coupe combinée et brushing adaptés pour dames et pour hommes, soin de barbe, moustache et/ou favoris adaptés pour hommes en respectant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le</p>

- L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.	et des produits. A4.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.	lieu de travail.
--	--	------------------

4.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. 	<ul style="list-style-type: none"> A4.8. Saluer, accueillir le client. A4.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A4.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris). A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A4.12. S'occuper du vestiaire du client. A4.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A4.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> C20. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampooing, soins capillaires, coupe combinée et brushing adaptés pour dames et pour hommes, soin de barbe, moustache et/ou favoris en respectant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

4.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic shampooings, soins 	<ul style="list-style-type: none"> A4.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A4.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. A4.17. Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, 	<ul style="list-style-type: none"> C21. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser et les schémas de coupe à réaliser. - sur base des techniques d'observation

<p>capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'examen du cuir chevelu, des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> · structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, · caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, · structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, · principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - L'examen de la peau et des poils : <ul style="list-style-type: none"> · structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau, · caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, · structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du poil, · principales anomalies et affections de la peau, du visage, · implantation des poils. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - Les propriétés de l'eau. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application de <u>produits</u> : <ul style="list-style-type: none"> · de shampoings (types : nutritif, antipelliculaire, volumateur, hydratant ... rôles : mouillant, moussant, émulsionnant, détergent), · des soins capillaires (démêlant, hydratant, protecteur ...). · de finition (effet mat, mouillé, soyeux, brillant, flexible ...), · de fixation (souple, forte, raide) · de soins barbe / moustache / favoris. - La chronologie des différents services à réaliser : shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris (savonner, rincer, tailler et/ou raser, appliquer un soin postopératoire). - Les différents types de <u>techniques</u> : 	<p>texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...),</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du système pileux du visage (hommes), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A4.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.</p> <p>A4.19. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A4.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.</p> <p>A4.21. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A4.22. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A4.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.</p> <p>A4.24. Réaliser les schémas de coupes combinées et brushing sélectionnés.</p> <p>A4.25. Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. </p> <p>A4.26. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A4.27. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A4.28. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> · coupe carrée (coupe massive) : ligne horizontale, (ligne droite), diagonales avant (plongeant avant) et arrière (plongeant arrière), · coupe rationnelle (uniforme, en couches uniformes), · coupe dégradée (coupe graduée) : forte, moyenne, faible en ce compris le diminuant de nuque et le tour d'oreilles, · coupe dégradée inversée (coupe progressive), · coupes combinées, d'effilage, · coupes pour hommes (classiques, brosses, « tendance » ...), · brushings : inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage, bouclé, griffage, · coiffage de finition (« coup de peigne »), · soins barbe / moustache / favoris : techniques de rasage, taille, entretien. - Les <u>schémas</u> : <ul style="list-style-type: none"> · de coupes : zones, lignes de forme, longueurs, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches / subdivisions, structure de face et de profil, distribution, déplacement, position des doigts ... · de brushings : zones, lignes de forme, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches/subdivisions, structure de face et de profil, volumes, distribution, tension, lissage des mèches, bouclage ... - Les dernières tendances de la mode (coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris). - Les éléments de comparaison de matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse ... rasoir, brosse, blaireau ...) et produits de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins de barbe / moustache / favoris issus de différentes firmes. - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> · les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), · les besoins et souhaits du client, · les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins de barbe / moustache / favoris. 		
---	--	--

4.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe combinée, le brushing sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application : <ul style="list-style-type: none"> · de shampoings (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), · de soins capillaires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme), - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de coupes combinées : <ul style="list-style-type: none"> · préparation de la chevelure (démêlage, séparations en lignes médianes et intermédiaires et sections), · réalisation des coupes combinées sélectionnées (carrée, rationnelle, dégradée, dégradée inversée). - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de brushings : <ul style="list-style-type: none"> · préparation de la chevelure (démêlage, séparations), · application de produit fixant, · réalisation de brushing sélectionné (inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage, le bouclage), · réalisation du coiffage et application de produit de finition. - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (peignes, brosses, sèche-cheveux... ciseaux effileurs, tondeuse, rasoir, 	<p>A4.29. Assurer la protection adaptée du client.</p> <p>A4.30. Appliquer les techniques de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings sélectionnées avec soin, précision et dextérité.</p> <p>A4.31. Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire.</p> <p>A4.32. Faire preuve de créativité.</p> <p>A4.33. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings.</p> <p>A4.34. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.</p> <p>A4.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A4.36. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A4.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A4.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.</p> <p>A4.39. Remédier si nécessaire.</p> <p>A4.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).</p> <p>A4.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A4.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A4.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p> <p>A4.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	<p>C22. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe combinée et le brushing sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<p>ciseaux ...) de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, fixation, coiffage, finition.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 		
---	--	--

4.5. Réaliser les soins barbe / moustache / favoris sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les soins barbe / moustache / favoris. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application : <ul style="list-style-type: none"> · soins préopératoires, préparation de la mousse, savonnage, friction au blaireau ... · rasage : tension de la peau, tracé / délimitation de ligne de base, passages au rasoir, après-rasage (talc, lotion, crème, crayon hémostatique, serviette chaude ...), · taille de barbe (pré-coupe à la tondeuse, dégradé au peigne et aux ciseaux ...), · entretien et taille de différents types de barbes, moustaches, favoris et barbiches, · finition et netteté du visage (nez, sourcils ...), des oreilles, 	<p>A4.29. Assurer la protection adaptée du client.</p> <p>A4.45. Appliquer les techniques de soins barbe / moustache / favoris sélectionnées avec soin, précision et dextérité.</p> <p>A4.46. A4.31 Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire.</p> <p>A4.32. Faire preuve de créativité.</p> <p>A4.47. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de soins barbe / moustache / favoris.</p> <p>A4.34. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.</p> <p>A4.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A4.36. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A4.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A4.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.</p> <p>A4.39. Remédier si nécessaire.</p> <p>A4.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).</p> <p>A4.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A4.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p>	<p>C23. Réaliser le(s) soin(s) de barbe; moustache et favoris, en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<p>du cou, de la nuque.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (blaireau, rasoir, tondeuse, ciseaux ...) de soins barbe / moustache / favoris. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits soins barbe / moustache / favoris. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<p>A4.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p> <p>A4.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	
---	---	--

4.6. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<p>A4.48. Compléter la fiche du client.</p> <p>A4.49. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A4.50. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<p>C24. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

4.7. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...): stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> A4.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A4.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. A4.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). A4.51. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. A4.52. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. A4.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. A4.53. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. A4.54. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon 	<ul style="list-style-type: none"> C25. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'un brushing et d'un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris et des services associés (shampooing, soins capillaires)

U.A.A. 5 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes.
-------------------	---

Activités-clés du profil métier	AC4 : Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames j. Réaliser des colorations d'oxydation AC5 : Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames k. Réaliser des décolorations
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

5.1. Préparer et ranger le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. 	<ul style="list-style-type: none"> A5.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A5.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A5.3. Entretien et ranger le poste de travail. A5.4. Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. A5.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. A5.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. A5.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> C26. En toute autonomie : préparer et ranger le poste de travail pour les services : shampoing, soins spécifiques, une coloration ou décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

5.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. 	<ul style="list-style-type: none"> A5.8. Saluer, accueillir le client. A5.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A5.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation). A5.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A5.12. S'occuper du vestiaire du client. A5.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A5.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C27. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services: shampoing, soins spécifiques, coloration ou décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) 	<ul style="list-style-type: none"> A5.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A5.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. A5.17. Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, hauteur de ton, 	<p>C28. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic.

<p>d'oxydation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> · structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, · caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, · structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, · principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - Les propriétés de l'eau. - La couleur (définition et attributs (teinte, saturation, valeur)), les couleurs primaires / secondaires / intermédiaires, les mélanges de couleurs, le cercle chromatique, les règles de base de la colorimétrie. - La couleur du cheveu : <ul style="list-style-type: none"> · la couleur naturelle (substances colorantes, hauteur de ton, reflet), pigments naturels, · les nuances fondamentales, l'échelle des tons et reflets, · les cheveux blancs. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des <u>produits</u> : <ul style="list-style-type: none"> · colorants d'oxydation (éclaircissante, super éclaircissante) : forme (crème, gel ...), composants (colorants directs, agent alcalin, ammoniacque, anti-oxydant, tensio-actifs, produits d'origine naturelle et synthétique, parfum ...) ... · de gommage / nettoyage / décapage : poudre colorante avec eau ou oxydant ... · de pigmentation (colorant + eau chaude) et de pré-pigmentation (colorant d'oxydation + eau oxygénée), · décoloration (poudre décolorante et oxydants de différents titrages ...) et de recoloration, · de shampoings spécifiques, · de soins spécifiques (traitant, restructurant, protecteur, hydratant... neutralisant des résidus alcalins et de 	<ul style="list-style-type: none"> pourcentage de cheveux blancs, densité ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A5.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p> <p>A5.19. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A5.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.</p> <p>A5.21. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A5.22. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A5.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p> <p>A5.24. Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. </p> <p>A5.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A5.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A5.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile).</p>	
--	--	--

<p>l'oxydation, stabilisation de la couleur ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - La chronologie des différents services à réaliser (shampooing, coloration, soin capillaire ... ou coloration, shampooing, soin ... shampooings et soins spécifiques, décolorations complètes ou de mèches ...). - Les techniques de coloration et décoloration (principes, processus et caractéristiques) : <ul style="list-style-type: none"> · coloration d'oxydation (éclaircissante, super-éclaircissante) complète, partielle et/ou mèches : <ul style="list-style-type: none"> - modification de reflet, éclaircissement du cheveu, couverture de cheveux blancs, transformation de pigments naturels en pigments artificiels, - rôle de l'ammoniaque sur la cuticule, les chaînes kératiniques, le pH : gonflement / pénétration / liaison – rôle de l'oxydant sur les pigments : révélation de la couleur, neutralisation des restes d'ammoniaque et d'eau oxygénée, - calcul de l'écart de tons, réalisation de la formule, temps de pose ... · pré-pigmentation ou pré-coloration (apport de pigments artificiels ou naturels en cas de longueurs et pointes délavées, éclaircies de 1 à 5 tons), · remontée de couleur (apport de pigments artificiels en cas de longueurs et pointes délavées de 1 à 2 tons), · mordantage (adapté à une première application de colorant), · gommage / nettoyage / décapage : retrait d'une couleur artificielle avec eau ou oxydant, recoloration en fonction du fond d'éclaircissement, réalisation de la formule, temps de pose ... · décoloration complète, partielle et/ou mèches : de décoloration complète, partielle et/ou mèches : éclaircissement d'un cheveu naturel, recoloration en fonction du fond d'éclaircissement (cf. 5.3.), calcul de l'écart de tons, réalisation de la formule, temps de pose ... techniques de mèches enveloppées, à l'air libre ... - Les éléments de comparaison de matériels (peignes, bol, pinceau, spatola, papier alu ...) et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation issus de différentes firmes. - Les dernières tendances de la mode (shampooings, soins 		
--	--	--

<p>capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> · les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), · les besoins et souhaits du client, - les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. 		
--	--	--

5.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), et la coloration / décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de colorations / décolorations complètes ou de mèches d'oxydation : <ul style="list-style-type: none"> · coloration d'oxydation : touche d'essai, application complète ou repousses, émulsion, shampooing spécifique, rinçage, soin spécifique, rinçage ... · gommage / nettoyage / décapage : application complète ou par zones (repousses, pointes ...), émulsion, shampooing spécifique, rinçage, recoloration 	<p>A5.28. Assurer la protection adaptée du client.</p> <p>A5.29. Appliquer les techniques de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnées avec soin, précision et dextérité.</p> <p>A5.30. Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire.</p> <p>A5.31. Faire preuve de créativité.</p> <p>A5.32. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p> <p>A5.33. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.</p> <p>A5.34. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A5.35. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A5.36. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A5.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A5.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.</p> <p>A5.39. Remédier si nécessaire.</p> <p>A5.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).</p>	<p>C29. Réaliser le(s) shampoing(s), les soin(s) spécifiques, a coloration ou la décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<ul style="list-style-type: none"> · décoloration complète ou partielle : touche d'essai, application complète ou partielle, émulsion, shampooing spécifique, rinçage, recoloration ... · mèches : adaptation des subdivisions selon la densité des cheveux, l'effet désiré, la technique sélectionnée ... - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (peignes, bol, pinceau, spatola, papier alu ...) de colorations / décolorations complètes ou de mèches d'oxydation. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<p>A5.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A5.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A5.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p> <p>A5.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	
---	--	--

5.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Le travail en équipe. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<p>A5.45. Compléter la fiche du client.</p> <p>A5.46. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue (pour un séchage adapté : mise en plis, brushing, touching).</p> <p>A5.47. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A5.48. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<p>C30. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

5.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...): stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<p>A5.1 Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>A5.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles.</p> <p>A5.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage).</p> <p>A5.49. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client.</p> <p>A5.50. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p> <p>A5.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p> <p>A5.51. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.</p> <p>A5.52. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.</p>	<p>C31. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés et des services associés (shampooing, soins capillaires)</p>

U.A.A. 6 :	Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.
-------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC7 : Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames m. Réaliser des coiffures de circonstances
--	---

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

6.1. Préparer et ranger le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de circonstances. 	<ul style="list-style-type: none"> A6.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A6.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A6.3. Entretien et ranger le poste de travail. A6.4. Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de coiffures de circonstances. A6.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. A6.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. A6.7. Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> C32. En toute autonomie : préparer et ranger le poste de travail pour le service « coiffure de circonstances » adapté pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

6.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux coiffures de circonstances. 	<ul style="list-style-type: none"> A6.8. Saluer, accueillir le client. A6.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A6.10. S'informer des attentes et souhaits du client (coiffures de circonstances). A6.11. Utiliser un vocabulaire adapté. A6.12. S'occuper du vestiaire du client. A6.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A6.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> C33. Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour le service « coiffure de circonstances » adapté pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

6.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampooings, soins capillaires, coiffures de circonstances. 	<ul style="list-style-type: none"> A6.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A6.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. A6.17. Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, 	<ul style="list-style-type: none"> C34. Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser et les croquis de la coiffure sélectionnée à réaliser <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire

<ul style="list-style-type: none"> - L'examen des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> · structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, · principales anomalies du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge ... - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application : <ul style="list-style-type: none"> · des shampoings (types : nutritif, antipelliculaire, volumateur, hydratant ... rôles : mouillant, moussant, émulsionnant, détergent), · des soins capillaires (démêlant, hydratant, protecteur ...), · des produits de finition (effet mat, mouillé, soyeux, brillant, flexible ...), · des produits de fixation (souple, forte, raide). - La chronologie des différents services à réaliser (préparation de la chevelure, application de techniques et produits ...). - Les différents types de techniques de coiffures de circonstances : <ul style="list-style-type: none"> · techniques de mise en plis (préparation), · technique de bouclage / lissage au fer, · techniques de crans (doigts, pinces ...), · technique de pose de crêpons, postiches, mèches, artifices ... · techniques de tressage, · techniques de montage de chignons (banane, catogan, couture Alexandre ...), · techniques de pose d'ornements, · techniques de finition. - Les schémas de coiffures de circonstances : mouvements, volumes, textures ... - Les dernières tendances de la mode (coiffures de circonstances) - Les éléments de comparaison de matériel (peignes, brosses, rouleaux, pinces, fer à boucler ou lisser ...) et produits de 	<ul style="list-style-type: none"> implantations ...), - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...), - les mouvements, volumes ... souhaités. <p>A6.18. S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires, coiffures de circonstances.</p> <p>A6.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A6.20. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A6.21. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.</p> <p>A6.22. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires, coiffures de circonstances répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A6.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires, coiffures de circonstances.</p> <p>A6.24. Réaliser un croquis de la coiffure sélectionnée (mouvements, volumes, textures ...).</p> <p>A6.25. Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. </p> <p>A6.26. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A6.27. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A6.28. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile).</p>	<p>type.</p>
---	---	--------------

<p>shampooings, soins capillaires, fixation, finition issus de différentes firmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> · les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), · les besoins et souhaits du client, · les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooing et soins spécifiques, de coiffures de circonstances. 		
---	--	--

6.4. Réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les coiffures de circonstances. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de coiffures de circonstances : séparations, enroulage, bouclage, lissage, crans, tressages, montage de chignon, pose d'ornements, fixation, finition ... - Le mode d'utilisation du matériel (peignes, brosses, rouleaux, pinces, fers à boucler ou lisser ...) et des produits (fixation et finition) de coiffures de circonstances. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de coiffures de circonstances. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de 	<p>A6.29. Assurer la protection adaptée du client.</p> <p>A6.30. Appliquer les techniques de coiffures de circonstances sélectionnées avec soin, précision et dextérité.</p> <p>A6.31. Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire.</p> <p>A6.32. Faire preuve de créativité.</p> <p>A6.33. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de coiffures de circonstances.</p> <p>A6.34. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.</p> <p>A6.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A6.36. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A6.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A6.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A6.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.</p> <p>A6.39. Remédier si nécessaire.</p> <p>A6.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).</p> <p>A6.41. Compléter la fiche du client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A6.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou</p>	<p>C35. Réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique.	<p>non, durant la prestation.</p> <p>A6.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p> <p>A6.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	
---	---	--

6.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<p>A6.45. Compléter la fiche du client.</p> <p>A6.46. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A6.47. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<p>C36. Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

6.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de coiffures de circonstances. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...): stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<p>A6.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A6.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. A6.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). A6.48. Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. A6.49. Nettoyer, désinfecter le matériel de base de coiffures de circonstances. A6.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p> <p>A6.50. Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets.</p> <p>A6.51. Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.</p>	<p>C37. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans de la réalisation d'un coiffure de circonstances.</p>

**TABLEAUX DES ÉLÉMENTS DE
FORMATION GÉNÉRALE NÉCESSAIRES
À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES**

GUIDE DE LECTURE

Les tableaux présentant les éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles sont structurés de la manière suivante :

- Ils reprennent exactement, dans la première colonne, les aptitudes des unités d'acquis d'apprentissage qui ont un rapport avec la formation générale : les sciences, les mathématiques, les techniques de communication jusqu'à présent, mais demain les langues modernes et peut-être d'autres. Ces aptitudes du profil de formation du SFMQ se déclinent en savoirs et aptitudes disciplinaires pour la discipline visée. Ce sont les deux colonnes suivantes qui permettent de donner aux équipes éducatives les informations disciplinaires utiles pour réaliser les apprentissages.
- Ils respectent le découpage en unités d'acquis du profil de certification puisqu'ils viennent en appui des acquis du jeune en matière de compétences professionnelles, elles-mêmes découpées en UAA. A ce sujet, il est important de distinguer les objectifs poursuivis dans les tableaux de matières générales inscrits dans les profils de certification et ceux des référentiels de la formation commune : les premiers visent les compétences professionnelles du jeune tandis que les seconds entendent développer les compétences dites « citoyennes » des jeunes en même temps qu'ils les préparent à la poursuite d'études supérieures en fin de scolarité obligatoire.
- Ils ont le souci de baliser la progression des apprentissages disciplinaires en précisant les formulations génériques du profil du SFMQ, d'une unité à l'autre. Des niveaux de maîtrise progressifs sont décrits dans les matières scientifiques et dans les techniques de communication. Par exemple, commencer par les techniques d'accueil plus simples et terminer avec les compétences relatives au travail en équipe. Autre exemple, en sciences pour l'esthétique, aborder les lésions élémentaires en dermatologie pour les soins simples et traiter les connaissances liées aux problèmes de vieillissement dans les unités de sixième.
- Toutes les notions abordées sont situées dans des applications professionnelles. Elles sont pour la plupart des notions de base présentes dans les référentiels de la formation commune et demandent à être appliquées dans le cadre du métier. Parfois, elles correspondent à des développements de notions de base ou à des notions spécialisées.
- Ils ne donnent aucune indication relative à la méthodologie d'apprentissage, ce qui appartient à d'autres textes pédagogiques : les programmes et les outils didactiques des réseaux.

TABLEAU DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

U.A.A. 1 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.
-------------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>1.1. Préparer et ranger le poste de travail A1.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A1.8. Saluer, accueillir le client. A1.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A1.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings). A1.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p>	<p>S1. Caractéristiques de la situation de communication : - Les contraintes socio-culturelles (âge, statut des interlocuteurs, lieu et moment de l'échange). - L'intention de parole (nouer le contact, informer, faire une demande, persuader...) et d'écoute (entrer en relation, s'informer...).</p> <p>- Les aspects spécifiques de la grammaire de l'oral.</p> <p>S2. Avoir conscience de son profil personnel et de l'image qu'on donne de soi. - La voix et son utilisation : respiration, débit, pauses, volume, intonation, articulation. - Le corps et son utilisation : postures, occupation de l'espace, regards, gestes.</p> <p>S3. Avoir conscience du profil de son interlocuteur. (Voir savoir S2)</p> <p>S4. Respecter les règles élémentaires de courtoisie dans le registre de langue adéquat (saluer, remercier, prendre congé...).</p>	<p>Appliquer les techniques d'accueil adaptées aux situations professionnelles rencontrées dans l'unité, en tenant compte de quelques paramètres imposés.</p>
<p>1.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A1.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic. A1.17. Déterminer : - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections),</p>	<p>S5. Formulation de questions pertinentes : information, éclaircissement, vérification ...</p> <p>S6. Formulation de réponses adéquates à la question, à la demande, au type de service, à la déontologie : - Utilisation du vocabulaire technique relatif aux services de l'unité. - Techniques descriptives simples. - Techniques explicatives simples.</p>	<p>Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester et en apportant les réponses correctes aux demandes du client en ce y compris l'établissement et la mise à jour de la fiche-diagnostic du client.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A1.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A1.23. Justifier ses choix sur base des liens entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. <p>A1.24. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A1.25. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A1.26. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).</p>	<p>en ce y compris l'établissement et la mise à jour de la fiche-diagnostic du client</p>	
<p>1.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing sélectionnés</p> <p>A1.32. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A1.33. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A1.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A1.34. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A1.35. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A1.36. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p>	<p>S7. Règles de la conversation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir et fermer l'échange. - Gérer les tours de parole (ne pas couper la parole ou parler en même temps). - Produire des signes physiques et langagiers qui favorisent l'écoute et la parole. 	<p>Appliquer les règles conversationnelles de base dans les situations professionnelles de l'unité.</p>
<p>1.5. Assurer le suivi de l'étape</p> <p>Toutes les aptitudes professionnelles et particulièrement celles relatives à l'accueil et au suivi de l'étape.</p> <p>A1.38. Compléter la fiche du client.</p> <p>A1.39. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A1.40. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.</p>	<p>S1 à S4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes en vigueur dans l'absolu. - Variations au départ des normes, en fonction de la culture de l'entreprise en matière d'accueil (plus ou moins grande familiarité avec le client, avec les membres de l'équipe...). 	<p>Adopter les règles fixées par le cadre (imposé par le professeur) pour produire les communications relatives à l'accueil et au suivi de l'étape.</p>

U.A.A. 2 :

Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>2.1. Préparer et ranger le poste de travail A2.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>2.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A2.8. Saluer, accueillir le client. A2.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A2.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching). A2.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p>	S1 à S4.	Accueillir le client, l'installer, le prendre en charge et en prendre congé quelle que soit la situation du métier, en appliquant les règles de politesse et de courtoisie.
<p>2.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A2.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic. A2.17. Déterminer : - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, longueurs ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). A2.21. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. A2.24. Justifier ses choix sur base des liens entre : - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client,</p>	<p>S5. et S6.</p> <p>S8. Affiner le questionnement : - Connaître les caractéristiques des différents types de questions (ouvertes, fermées, en miroir, orientées...) et leurs effets.</p> <p>S9. Donner des informations : - Conduire un échange sur la base de supports visuels variés (revues, ouvrages techniques, images virtuelles...) - Sélectionner les informations essentielles et pertinentes dans un bagage théorique. - Utiliser le vocabulaire spécialisé. - Expliquer à un public non initié. - Pratiquer différents types de reformulation (répétition paraphrase, explicitation, illustration, synthèse)...</p>	Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester et en assurant la concision, la précision et la fiabilité des informations dans les réponses apportées, sur des supports-types proposés par le professeur.

<ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. <p>A2.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A2.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A2.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).</p>		
<p>2.4. Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching, adaptés pour dames et pour hommes</p> <p>A2.33. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A2.34. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A2.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A2.35. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A2.36. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A2.37. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p>	<p>S7.</p> <p>S10. Techniques descriptives, explicatives, appliquées à un service ou à un produit.</p> <p>S11. Verbalisation de supports : schémas, illustrations, dépliants, notices...</p> <p>S12. Construction d'une démarche argumentative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinction fait/opinion, argument/contre-argument. - Recours à quelques types d'arguments (l'exemple, la définition, la comparaison, les lieux d'autorité, l'appel aux valeurs, aux bons sentiments...). - Repérage de quelques stéréotypes <p>S13. Marqueurs de cohérence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logiques, chronologiques. - formulations de la cause, de la conséquence, de l'opposition, de la concession. 	<p>Appliquer les règles conversationnelles de base dans les situations professionnelles de l'unité.</p> <p>Conseiller le client à propos du produit ou du service presté dans le cadre de l'unité, en appliquant quelques techniques descriptives, explicatives et argumentatives.</p>
<p>2.5. Assurer le suivi de l'étape</p> <p>Toutes les aptitudes professionnelles et particulièrement celles relatives au conseil de produits et de services, et au suivi de l'étape dans le cadre imposé (celui de l'entreprise)</p> <p>A2.39. Compléter la fiche du client.</p> <p>A2.40. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A2.41. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue.</p>	<p>S1. à S4., S10. et S11.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes en vigueur dans l'absolu. - Variations au départ des normes, en fonction de la culture de l'entreprise en matière d'accueil (plus ou moins grande familiarité avec le client, avec les membres de l'équipe...) et en matière de conseil (types de supports de conseil, politique commerciale de l'entreprise...). 	<p>Adopter les règles fixées par le cadre (imposé par le professeur) pour produire les communications relatives à l'accueil et au conseil du client ainsi qu'au suivi de l'étape.</p>

U.A.A. 3 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.
-------------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>3.1. Préparer et ranger le poste de travail A3.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>3.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A3.8. Saluer, accueillir le client. A3.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A3.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis). A3.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p>	S1 à S4.	<p>Accueillir le client, l'installer, le prendre en charge et en prendre congé quelle que soit la situation du métier, en appliquant les règles de politesse et de courtoisie.</p> <p>A CONTINUER A EXERCER</p>
<p>3.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A3.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire-type et d'une fiche-diagnostic. A3.17. Déterminer : - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). A3.20. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. A3.24. Justifier ses choix sur base des liens entre : - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits</p>	S5. S6. S8. S9	<p>Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester et en assurant la concision, la précision et la fiabilité des informations dans les réponses apportées, sur plusieurs types de supports.</p>

<p>sélectionnés.</p> <p>A3.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A3.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A3.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...).</p>		
<p>3.4. Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux), adaptés pour dames et pour hommes</p> <p>A3.33. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A3.34. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A3.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A3.35. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A3.36. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A3.37. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A3.38. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p>	<p>S7.</p> <p>S14.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soigner la relation lors de l'échange : Respect des conditions d'écoute active (silence, attention portée sur l'autre, décentration de sa personne et de ses préoccupations). - Gestion des tours et des temps de parole (identification et émission des signaux d'alternance). - Respect des personnes en ménageant la face (regards, attitudes et propos ménageant « l'image de soi ») et en respectant le territoire (<i>territoire spatial (ma "bulle", mon espace de travail...), territoire temporel (mon horaire privé, mon temps de parole...), mon corps et ses "prolongements" (mes vêtements, mon sac, mes outils de travail...)</i>). - Indices verbaux et non verbaux d'attention, d'écoute, d'adhésion, de refus... 	<p>Soigner la relation lors des échanges intervenant dans le cadre des soins en étant attentif aux signaux verbaux et non verbaux des messages, en pratiquant l'écoute active, en respectant les distances culturelles requises.</p>
<p>3.5. Assurer le suivi de l'étape</p> <p>Inscrire toutes les communications professionnelles et particulièrement celles relatives à la qualité de la relation et au suivi de l'étape dans le cadre imposé (celui de l'entreprise).</p> <p>A3.40. Compléter la fiche du client.</p> <p>A3.41. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A3.42. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<p>S7. et S.14</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes en vigueur dans l'absolu. - Variations au départ des normes, en fonction de la culture de l'entreprise et de la disposition des lieux (jeu des miroirs, disposition des sièges et des espaces de services...) <p>S15.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premières bases de la participation au travail d'équipe : - Respect du rôle dans la chaîne - Gestion du temps de travail en relation avec l'autre - Gestion de l'espace de travail 	<p>Adopter les règles fixées par le cadre (imposé par le professeur) pour produire les communications professionnelles favorisant la relation avec le client ainsi que les communications du suivi de l'étape (bases du travail en équipe).</p>

U.A.A. 4 :	<p>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.</p> <p>Les techniques relatives aux coupes pour hommes sont toutes abordées dans cette unité</p>
-------------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>4.1. Préparer et ranger le poste de travail A4.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>4.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A4.8. Saluer, accueillir le client. A4.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A4.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris). A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p>	S1 à S4.	<p>Accueillir le client, l'installer, le prendre en charge et en prendre congé quelle que soit la situation du métier, en appliquant les règles de politesse et de courtoisie.</p> <p>A CONTINUER A EXERCER</p>
<p>4.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A4.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. A4.17. Déterminer : - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les caractéristiques du système pileux du visage (hommes), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...).</p>	<p>S5. S6. S8. S9.</p> <p>S16. Stratégies verbales (et non verbales : gestes, mimiques, postures) qui favorisent l'intercompréhension : reformuler, répéter, synthétiser, expliciter, questionner.</p> <p>S17. Enoncé d'une procédure de soin, description d'une technique.</p> <p>S18. Anticipation/réfutation d'objections.</p>	<p>Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester, en assurant la concision, la précision et la fiabilité des informations dans les réponses apportées et en négociant la nature des services à prester.</p>

<p>A4.19. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A4.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire.</p> <p>A4.22. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A4.25. Justifier ses choix sur base des liens entre : - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés.</p> <p>A4.26. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A4.27. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A4.28. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile).</p>		
<p>4.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe combinée, le brushing sélectionnés</p> <p>4.5. Réaliser les soins barbe / moustache / favoris sélectionnés</p> <p>A4.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A4.36. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A4.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A4.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A4.38. Constaté les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.</p> <p>A4.39. Remédier si nécessaire.</p> <p>A4.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A4.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A4.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p>	<p>S7. S10. à S13. S14.</p> <p>S19. Eléments de culture générale (actualités, vie culturelle et sociale...) pour alimenter une conversation en évitant les prises de position sur les sujets sensibles (politique, religion...).</p> <p>S20. S'exercer à la décentration pour se concentrer sur la personne du client.</p> <p>S21. Modaliser le propos par différents procédés linguistiques (valeurs des modes et des temps des verbes, interrogation, inversion, adverbes...).</p> <p>S22. Réparer (excuse, modification de comportement...) une attitude ou un propos perçu comme non-respectueux.</p>	<p>Soigner la relation lors des échanges intervenant dans le cadre des services en étant capable de gérer une communication de réparation d'un geste, d'une attitude ou d'un propos.</p> <p>Conseiller le client à propos du produit ou du service presté dans le cadre de l'unité, en appliquant à propos les techniques descriptives, explicatives et argumentatives apprises.</p>
<p>4.6. Assurer le suivi de l'étape</p> <p>Inscrire toutes les communications professionnelles et particulièrement celles relatives à la négociation du service et au suivi de l'étape dans le cadre imposé (celui de l'entreprise).</p>	<p>S5. S6. S8. S9. S16. S17. S18.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes en vigueur dans l'absolu. - Variations au départ des normes, en fonction de la culture de l'entreprise en matière de négociation des services. 	<p>Adopter les règles fixées par le cadre (imposé par le professeur) pour produire les</p>

<p>A4.48. Compléter la fiche du client. A4.49. Positionner un rendez-vous dans l'agenda. A4.50. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<p>S15. Participer au travail d'équipe, premières bases : - Respect du rôle dans la chaîne - Gestion du temps de travail en relation avec l'autre - Gestion de l'espace de travail</p> <p>S23. Fixer un rendez-vous en appliquant les règles de courtoisie et les règles de planification en vigueur dans l'entreprise : - les techniques de communication téléphonique - le répertoire des informations et renseignements qui peuvent être fournis par téléphone. - les différents types d'agenda, la planification des différents services à l'agenda (durées des différents services, rôles des membres de l'équipe ...).</p>	<p>communications professionnelles relatives à la négociation du service ou du soin ainsi que les communications du suivi de l'étape : - Travail en équipe - Rendez-vous par téléphone</p>
---	--	--

U.A.A. 5 :

Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes.

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>5.1. Préparer et ranger le poste de travail A5.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>5.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A5.8. Saluer, accueillir le client. A5.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A5.10. S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation). A5.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p>	S1 à S4.	<p>Accueillir le client, l'installer, le prendre en charge et en prendre congé quelle que soit la situation du métier, en appliquant les règles de politesse et de courtoisie.</p> <p>A CONTINUER A EXERCER</p>
<p>5.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A5.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. A5.17. Déterminer : - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, hauteur de ton, pourcentage de cheveux blancs, densité ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). A5.19. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client. A5.20. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. A5.22. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p>	<p>S5. S6. S8. S9. S16. S17. S18.</p> <p>S24. Exercer les techniques d'inférences pour éviter les mauvaises interprétations des souhaits exprimés par le client.</p>	<p>Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester, en assurant la concision, la précision et la fiabilité des informations dans les réponses apportées et en négociant la nature des services à prester.</p>

<p>A5.24. Justifier ses choix sur base des liens entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. <p>A5.25. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A5.26. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A5.27. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile).</p>		
<p>5.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), et la coloration / décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnés</p> <p>A5.34. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A5.35. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A5.36. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A5.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A5.38. Constaté les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.</p> <p>A5.39. Remédier si nécessaire.</p> <p>A5.40. Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...).</p> <p>A5.41. Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A5.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A5.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p>	<p>S7. S10. à S13. S14. S19. à S22.</p> <p>S25. Prendre conscience de paramètres de variation des normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oral/écrit. - Groupes sociaux d'utilisateurs de la langue. - Variations régionales... <p>S26. Connaître, reconnaître et pratiquer des choix énonciatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indices de jugement du locuteur envers l'énoncé (termes appréciatifs et dépréciatifs...). - Formules de prise en charge du discours (à mon avis, je pense que, de mon point de vue...). - Insertion du discours de l'autre (discours direct et indirect). <p>S27. Repérer des stratégies de manipulation et d'influence (faire perdre la face, éviter une question, reformuler partialement...)</p> <p>S28. Evaluer le degré de réussite de l'échange et proposer des pistes d'ajustements vocaux, corporels et langagiers pour l'améliorer.</p>	<p>Soigner la relation lors des échanges intervenant dans le cadre des soins en étant attentif aux signaux verbaux et non verbaux des messages. Etre capable d'évaluer, de réparer, d'améliorer l'échange par une observation critique des phénomènes en jeu.</p> <p>Conseiller le client à propos du produit ou du service presté dans le cadre de l'unité, en appliquant à propos les techniques descriptives, explicatives et argumentatives apprises.</p>
<p>5.5. Assurer le suivi de l'étape</p> <p>Inscrire toutes les communications professionnelles et particulièrement celles relatives à la négociation du service et au suivi de l'étape dans le cadre imposé (celui de l'entreprise).</p> <p>A5.45. Compléter la fiche du client.</p>	<p>S5. S6. S8. S9. S16. S17. S18. S24.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes en vigueur dans l'absolu. - Variations au départ des normes, en fonction de la culture de l'entreprise en matière de négociation des services. <p>S29. Travailler en équipe :</p>	<p>Adopter les règles fixées par le cadre (imposé par le professeur) pour produire les communications professionnelles relatives à la négociation du service ou du soin ainsi que les communications du</p>

<p>A5.46. Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue (pour un séchage adapté : mise en plis, brushing, touching).</p> <p>A5.47. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A5.48. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les tâches professionnelles en respectant le règlement, les collègues et leur travail. - Echanger toutes les informations professionnelles utiles ; distinguer l'essentiel de l'accessoire. - Proposer son aide, collaborer en respectant le rôle de chacun. 	<p>suivi de l'étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en équipe
---	---	---

U.A.A. 6 :**Réaliser une coiffure de circonstance adaptée pour dames et pour hommes.**

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>6.1. Préparer et ranger le poste de travail A6.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>6.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A6.8. Saluer, accueillir le client. A6.9. Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. A6.10. S'informer des attentes et souhaits du client (coiffures de circonstances). A6.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p>	S1 à S4.	<p>Accueillir le client, l'installer, le prendre en charge et en prendre congé quelle que soit la situation du métier, en appliquant les règles de politesse et de courtoisie.</p> <p>A CONTINUER A EXERCER</p>
<p>6.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A6.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. A6.17. Déterminer : - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...), - les mouvements, volumes ... souhaités. A6.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. A6.20. Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client. A6.21. Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. A6.25. Justifier ses choix sur base des liens entre : - résultats d'examen,</p>	S5. S6. S8. S9. S16. S17. S18. S24.	<p>Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des services à prester, en assurant la concision, la précision et la fiabilité des informations dans les réponses apportées et en négociant la nature des services à prester.</p> <p>A CONTINUER A EXERCER</p>

<ul style="list-style-type: none"> - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. <p>A6.26. Utiliser une terminologie professionnelle adaptée.</p> <p>A6.27. Compléter la fiche-diagnostic du client.</p> <p>A6.28. Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile).</p>		
<p>6.4. Réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée</p> <p>A6.35. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation.</p> <p>A6.36. Répondre aux questions posées par le client.</p> <p>A6.11. Utiliser un vocabulaire adapté.</p> <p>A6.37. Expliquer, rassurer si nécessaire.</p> <p>A6.38. Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu.</p> <p>A6.39. Remédier si nécessaire.</p> <p>A6.41. Compléter la fiche du client si nécessaire (suivi, vente ...).</p> <p>A6.42. Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation.</p> <p>A6.43. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements.</p> <p>A6.44. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	<p>S7. S14. S19. à S22.</p>	<p>Soigner la relation lors des échanges intervenant dans le cadre des soins en étant attentif aux signaux verbaux et non verbaux des messages. Etre capable d'évaluer, de réparer, d'améliorer l'échange par une observation critique des phénomènes en jeu.</p>
<p>6.5. Assurer le suivi de l'étape</p> <p>Inscrire toutes les communications professionnelles et particulièrement celles relatives à la négociation du service et au suivi de l'étape dans le cadre imposé (celui de l'entreprise).</p> <p>A6.45. Compléter la fiche du client.</p> <p>A6.46. Positionner un rendez-vous dans l'agenda.</p> <p>A6.47. Prendre, le cas échéant, congé du client.</p>	<p>S5. S6. S8. S9. S16. S17. S18. S24. S29.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes en vigueur dans l'absolu. - Variations au départ des normes, en fonction de la culture de l'entreprise en matière de négociation des services. <p>S30. En matière de travail d'équipe, gérer les soins et services en dehors des rendez-vous planifiés.</p>	<p>Adopter les règles fixées par le cadre (imposé par le professeur) pour produire les communications professionnelles relatives à la négociation du service ou du soin ainsi que les communications du suivi de l'étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en équipe

TABLEAU DES MATIÈRES DE SCIENCES APPLIQUÉES

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUÉES EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 1 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing, adaptés pour dames.
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>1.1. Préparer et ranger le poste de travail</p> <p>A1.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.</p> <p>A1.3. Entretenir et ranger le poste de travail.</p> <p>A1.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings.</p> <p>A1.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.</p>	<p>S1. <u>Bio-contaminations et prévention</u> Les dangers potentiels inhérents à la manipulation du matériel et des produits de coiffure</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nocivité des produits : <ul style="list-style-type: none"> • Accidents par irritation • Accidents par intoxication - Les maladies professionnelles : contamination, réactions, allergies, ... <p>Les risques cutanés : (dermatoses), dermatite d'irritation, eczéma de contact allergique, affections endogènes aggravées par le travail (psoriasis des mains, eczéma atopique et dyshidrose)</p> <p>Les risques respiratoires : Allergies respiratoires : rhinites, asthme aux persulfates alcalins en particulier</p> <p>Les risques oculaires : irritations oculaires, conjonctivites</p> <p>Le matériel de protection du coiffeur conforme à la réglementation en vigueur</p> <p>Lutte antimicrobienne en milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - hygiène personnelle, - hygiène des locaux, du mobilier, - du linge - du matériel et outils - port de gants 	<p>Identifier les risques cutanés ou les affections aggravées par le travail et prendre les mesures préventives et curatives</p> <p>Prévenir les risques pour les voies respiratoires et oculaires et adopter des mesures préventives.</p> <p>Identifier les consignes de sécurité adéquates</p>

	<p>Le nettoyage et la désinfection du matériel de coiffure : immersion dans l'eau de Javel ou compresse d'alcool éthylique pour les virus et les bactéries, appareils à UV contre les bactéries, désinfection systématique antiseptique prolongée de tous les tissus et instruments utilisés.</p> <p>NOTIONS ELEMENTAIRES à développer dans l'unité 2</p>	<p>Appliquer de façon appropriée et en fonction de leur utilisation et des risques encourus les techniques de nettoyage et de désinfection du matériel.</p>
<p>1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes</p> <p>A1.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.</p> <p>A1.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.</p>	<p>S2. <u>Notions de physique au service de l'ergonomie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de situations professionnelles : installation du client, position de travail... - Utilisation du mobilier et du matériel adéquat : tabouret, bac de lavage et table de travail. - Conseils ergonomiques pour la prévention des risques du métier : maux de dos, affections des membres supérieurs et inférieurs. 	<p>Analyser les gestes et postures de situations professionnelles et apprécier les risques à court et long terme.</p> <p>Indiquer les différentes courbures de la colonne vertébrale et sa mobilité et les mettre en relation avec les positions ergonomiques</p>
<p>1.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A1.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).</p> <p>A1.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A1.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A1.18. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A1.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p>	<p>Biologie-Chimie : étude du cheveu</p> <p>S3. Etude du cuir chevelu : caractéristiques (peau, épiderme, tissu sous-épidermique)</p> <p>S4. La structure du cheveu : tige, cortex, moelle, racine, follicule</p> <p>S5. Les propriétés chimiques du cheveu : la kératine, la mélanine</p> <p>S6. Les propriétés physiques du cheveu : solidité, élasticité, pouvoir hydrophile, propriétés de surface, propriétés électriques, plasticité</p> <p>S7. La genèse du poil, croissance et chute : <ul style="list-style-type: none"> - Les trois cycles de vie et de la chute du poil </p>	<p>Expliquer les caractéristiques anatomiques du cuir chevelu, la structure interne et externe du cheveu.</p> <p>Sur la base d'un schéma anatomique, situer les différentes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du cuir chevelu - du cheveu. <p>Mettre en évidence l'importance des propriétés chimiques du cheveu à travers ses constituants (kératine, mélanine).</p> <p>Identifier les propriétés physiques du cheveu.</p> <p>Expliquer le cycle de vie des cheveux ainsi que les problèmes liés à leur chute</p>

<p>A1.21. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mort du poil - Les chutes passagères <p>S8. Les facteurs de la croissance pileaire</p>	<p>passagère. Mettre en évidence les facteurs de croissance qui interviennent.</p>
<p>1.4. Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing sélectionnés</p> <p>A1.28. Appliquer les techniques sélectionnées de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition avec soin, précision et dextérité.</p> <p>A1.29. Respecter les étapes du mode opératoire.</p> <p>A1.30. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition.</p> <p>A1.31. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.</p>	<p>Notions en lien avec le shampooing :</p> <p>S9. Les propriétés de l'eau : les atomes et les molécules, la molécule d'eau (pouvoir dissolvant, mesure de pH, tests de dureté, caractère polaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les concepts d'atome, d'ion et de molécule - Caractériser et différencier les fonctions acide et base - Identifier quelques produits de coiffure couramment utilisés selon leur caractère acide ou basique - Définir la notion de pH - Utiliser du papier pH et lire le pH de divers produits - Situer l'échelle du pH <p>S10. Les solutions et les émulsions</p> <p>S11. Le shampooing : composition d'un shampooing pour cheveux normaux : agents tensio-actifs (anioniques, cationiques, amphotères, non-ioniques), actifs d'aspect et de conservation</p> <p>S12. Mode d'action d'un shampooing : tensioactifs (agents lavant (ou détergent), moussant, émulsifiant et dispersant)</p> <p>S13. Les produits de coiffage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits de fixation : spray et gels (polymères anioniques et silicones), mousses et gels (polymères anioniques ou cationiques, silicones) - Produits de finition : laques et sprays (polymères anioniques, plastifiants...) 	<p>Mettre en évidence expérimentalement certaines propriétés de l'eau (dissolutions, mesure de pH, tests de dureté, caractère polaire).</p> <p>Analyser les constituants principaux d'un shampooing non traitant pour cheveux normaux et mettre en évidence, idéalement expérimentalement, le mode de ces différents constituants.</p> <p>Identifier les différentes formes de produits de fixation et de finition ainsi que la composition de ces produits et la nature des molécules qui les composent.</p>

UAA 2 :	Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching, adaptés pour dames et pour hommes.
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
2.1. Préparer et ranger le poste de travail A2.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A2.3. Entretenir et ranger le poste de travail. A2.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.	S1. NOTIONS A DEVELOPPER	Identifier les risques cutanés ou les affections aggravées par le travail et prendre les mesures préventives et curatives Prévenir les risques pour les voies respiratoires et oculaires et adopter des mesures préventives. Identifier les consignes de sécurité adéquates Appliquer de façon appropriée et en fonction de leur utilisation et des risques encourus les techniques de nettoyage et de désinfection du matériel.
2.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A2.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A2.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.	S2.	Analyser les gestes et postures de situations professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme. Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.
2.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A2.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A2.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic. A2.17. Déterminer :	Biologie-Chimie : Etude du cheveu : S3 à S8 S14. Cuticule S15. Cortex : la cohésion de la kératine (liaisons hydrogène, liaisons salines, ponts disulfures)	Décrire l'importance de la structure et la forme du cheveu plus spécifiquement dans le contexte de la permanente (structure chimique de la kératine).

<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, longueurs ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A2.20. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A2.22. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching.</p>	<p>S16. Le micromètre</p> <p>S17. La porosité</p> <p>S18. Le cheveu et la frisure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différenciation : <ul style="list-style-type: none"> · Frisure naturelle · Frisure artificielle <p>S19. Etude du shampoing :</p> <p>Composants et rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le shampoing préopérateur - Les traitements (préopérateur et postopérateur) - Différenciation : substances organiques et inorganiques - Les substances organiques : glucides, lipides, protides - Les milieux : acide, neutre, basique 	<p>Expliquer l'utilisation du micromètre. (Un micromètre est un instrument de mesure utilisé pour connaître les dimensions des objets étudiés) et identifier l'unité de mesure : le micron (0,001mm).</p> <p>Caractériser les cheveux :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Fins : entre 0 et 40microns. · Moyens : entre 40 et 80 microns. · Gros : dépassant les 80 microns. <p>Relier la porosité du cheveu à la forme de la cuticule.</p> <p>Identifier les différents types de cheveux suivant les caractéristiques générales : type asiatique (raide, épais, section ronde), type africain (crépu, boucles serrées, forme fine et aplatie, section polyédrique), type caucasien (généralement ondulé ou bouclé, section plus ou moins ovale)</p> <p>Relier la frisure naturelle à la forme du follicule pileux</p> <p>Citer les composants principaux des produits de soins préopérateurs et préciser leur action sur le cheveu.</p> <p>Préciser les actions des différents types de soins postopérateurs : renfermement des écailles, durcissement de la kératine, neutralisation de l'odeur...</p> <p>Etablir une classification élémentaire des produits de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérivés lipidiques : beurre, cire, huile - polymères - silicone. <p>Caractériser et différencier les phénomènes physiques et les phénomènes chimiques en matière de shampoing.</p>
---	---	--

	<p>S20. La notion de pH</p> <p>S21. Oxydant et réducteur, oxydation et réduction L'ammoniac et l'ammoniaque</p> <p>S22. Les principes actifs des principales permanentes : alcaline, carbonatée, acide, à pH neutre</p> <p>S23. Les actions de la permanente : - Action mécanique - Action chimique</p> <p>S24. Les différents réducteurs et fixateurs</p> <p>S25. Les méthodes (directe, indirecte, mixte) et les produits : le réducteur en lien avec l'état et la nature du cheveu, le fixateur associé</p> <p>S26. Le défrisage et ses spécificités : produits.</p> <p><u>Mises en forme :</u></p> <p>S27. Mise en plis, touching, brushing</p>	<p>Déterminer le pH du shampooing préopératoire.</p> <p>Enoncer les différents composants de produits frisants (l'acide thioglycolique ou thioglycolate de glycénol, l'ammoniaque, le support, le mouillant, le colorant, le parfum, le produit cosmétique).</p> <p>Enoncer les différents composants de produits fixants (bromate, peroxyde d'hydrogène, acide tartrique, acide lactique, produits cosmétiques,...).</p> <p>Préciser les actions des composants essentiels des produits frisants (ammoniaque, acide Thio glycolique), fixants (peroxyde d'hydrogène, acide tartrique, acide lactique) sur le cheveu.</p> <p>Citer quelques composants de produits de fixation et produits de finition (copolymère de synthèse, alcool, résine, silicone, ...) et préciser leur action.</p> <p>Situer et décrire l'action de la mise en plis, du brushing et du touching sur les ponts salins et les ponts hydrogènes.</p>
--	--	--

UAA 3 :	Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux), adaptés pour dames et pour hommes.
----------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
3.1. Préparer et ranger le poste de travail A3.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A3.3. Entretien et ranger le poste de travail. A3.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.	S1. <u>Bio-contaminations et prévention</u> Les dangers potentiels inhérents à la manipulation du matériel et des produits spécifiques à la coloration semi-permanente et prévention.	Expliciter les risques liés à la manipulation de produits potentiellement dangereux (eau oxygénée, ammoniacale). Expliquer les informations apportées par les logos de sécurité sur les contenants les produits utilisés. Enumérer les précautions à prendre lors de la manipulation et du stockage de l'oxydant. Expliquer les mécanismes d'allergie cutanée et respiratoire liés à l'utilisation de produits chimiques, irritants ou allergènes contenus dans les shampoings, produits à mèches (persulfates), outils métalliques (nickel), produits de défrisage, produits fixants, colorants...
3.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A3.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A3.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.	S2.	Analyser les gestes et postures de situations professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme. Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.
3.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A3.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A3.16. Poser les questions utiles sur base d'un	<u>Biologie-Chimie :</u> Etude des techniques de coloration : S28. Etude de l'œil - anatomie - importance de la rétine	Décrire les structures de l'œil liées à la vision diurne et nocturne, à la vision des couleurs. Expliquer simplement la transmission du signal visuel par les cônes et les bâtonnets jusqu'aux aires visuelles, expliciter les causes possibles

<p>questionnaire-type et d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A3.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A3.19. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A3.22. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les cônes et les bâtonnets - certaines maladies oculaires (daltonisme...) <p>S29. Notions de colorimétrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lumière et la couleur : le spectre visible - Lumière colorée et couleur des objets éclairés - Les grandes lois de la couleur <p>S30. La couleur des cheveux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pigmentation naturelle : - Mélanine granuleuse - Mélanine diffuse - Pigmentation artificielle - Le cheveu blanc (ses caractéristiques) <p>S31. Affections, anomalies et réactions allergiques (cuir chevelu, cheveu)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies du cheveu liées à la couleur (la canitie) - Anomalies les plus fréquemment rencontrées : pédiculose, eczéma, teigne, gale. <p>S32. Etude des shampooings et des soins spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure chimique des produits de soins : shampooing, émulsion, gel, masque, ampoule, crème, ... <p>S33. Etude des produits colorants semi-permanents (composition, action et effets) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colorant fugace - Colorant sans oxydation - Avec révélateur 	<p>des maladies impliquant une vision des couleurs imparfaite.</p> <p>Expliquer la décomposition de la lumière blanche. Expliquer les lois de la colorimétrie : couleurs primaires et complémentaires, neutralisation des couleurs.</p> <p>Décrire les deux mélanines responsables des pigmentations des cheveux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - eumélanine (marron et noir) - phaéomélanine (roux) <p>ou pigments granuleux et diffus Expliquer la variation de la vitesse de production de la mélanine au cours du temps et sa diminution avec l'âge.</p> <p>Préciser l'utilité de la touche d'essai.</p> <p>Décrire la nature et le mode d'action des colorants artificiels (colorants azoïques, bleu de méthylène...) Définir et déterminer les limites des champs d'action des différents types de coloration sur le cheveu et dans le cheveu.</p>
--	--	--

	<p>S34. Les produits de fixation spécifiques à la mise en plis. L'alcool : son obtention, son rôle dans les produits coiffants et la désinfection (solvant, antiseptique)</p>	<p>Citer quelques composants de produits de fixation et produits de finition (copolymère de synthèse, alcool, résine, silicone, ...) et préciser leur action. Expliquer les propriétés chimiques de l'alcool liées à ses propriétés de solvant (groupement fonctionnel –OH), ses propriétés désinfectantes et déshydratantes.</p>
--	--	---

UAA 4 :	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing, adaptés pour dames et pour hommes; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
Aptitudes	Savoirs (ressources) Sciences appliquées (Biologie – Chimie – Physique)	Aptitudes disciplinaires à développer
4.1. Préparer et ranger le poste de travail A4.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A4.3. Entretien et ranger le poste de travail. A4.4. Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. A4.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. A4.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.	S1. . <u>Bio-contaminations et prévention</u> Les dangers potentiels inhérents à la manipulation du matériel et des produits spécifiques aux dames et aux hommes.	Etre capable d'identifier les dangers et les risques sur le lieu de travail. Savoir évaluer le degré de gravité des risques et dangers et leurs effets sur la santé. Connaître les moyens de prévention pour éviter les accidents.
4.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A4.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A4.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.	S2.	Analyser les gestes et postures de situations Professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme. Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.
4.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A4.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le	<u>Biologie-Chimie :</u> Etude du cheveu : S35. Les anomalies du cuir chevelu : - Sec	Identifier et justifier, à partir de l'observation par la vue et le toucher, les différentes anomalies du cuir chevelu et des cheveux. par rapport à différents paramètres

<p>toucher).</p> <p>A4.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A4.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les caractéristiques du système pileux du visage (hommes), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A4.21. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A4.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gras - Pelliculeux - Malsain (maladie) <p>S36. Les anomalies des cheveux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secs (manque de sébum) - Gras (trop de sébum) - Anémiés (perte de cheveux) - Dégradés (abîmés par un traitement capillaire) <p>S37. Les anomalies du cuir chevelu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau de la couleur - au niveau de la forme. <p>S38. L'alopecie masculine : formes grave, moyenne et bénigne, alopecie androgénétique.</p> <p>S39. L'alopecie féminine.</p> <p>Etude des peaux masculines :</p> <p>S40. Caractéristiques de la peau masculine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - épaisseur - glandes sébacées - pilosité et hormones - vieillissement cutané - déshydratation <p>S41. Quelques particularités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peaux d'hommes d'origine africaine - déshydratation - inflammations <p>S42. Les différents types de shampoings : composition, actions et effets</p> <ul style="list-style-type: none"> - les shampoings cosmétiques - les shampoings traitants <p>S43. Les différents types de soins : composition, actions, effets</p>	<p>(sécheresse, dévitalisation, couleur, forme). Donner les conseils de soins et de services appropriés.</p> <p>Diagnostiquer des problèmes d'alopecie (féminine et masculine) et identifier leur cause possible.</p> <p>Expliciter les caractéristiques d'une peau masculine suivant certains critères déterminés (épaisseur, répartition et importance des glandes sébacées, importance de la pilosité, symptômes du vieillissement cutané, importance de la déshydratation.</p> <p>Mettre en évidence quelques particularités de la peau d'hommes d'origine africaine</p> <p>Décrire les différents types de shampoings traitants : (antipelliculaires, anti séborrhéiques, bactéricides, fongicides) et cosmétiques au point de vue de leur composition générale et de leur mode d'action</p> <p>Décrire la structure chimique des produits de soins.</p>
---	--	---

- | | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- démêlant- hydratant- protecteur <p>Les trois actifs traditionnels : tensio-actifs, cationiques, polymères cationiques, silicones</p> <p>Les nouveaux actifs : céramides, AHA</p> | |
|--|--|--|

UAA 5 :	Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes.
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>5.1. Préparer et ranger le poste de travail</p> <p>A5.1. Porter une tenue professionnelle adaptée.</p> <p>A5.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.</p> <p>A5.3. Entretien et ranger le poste de travail.</p> <p>A5.4. Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p> <p>A5.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.</p>	<p>S44. <u>Principales réactions adéquates en cas d'incidents</u> (éléments du BEPS)</p> <p>S1. <u>Bio-contaminations et prévention</u> Les dangers potentiels inhérents à la manipulation du matériel et des produits spécifiques à la coloration et à la décoloration d'oxydation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Locaux : règlementation en matière d'aération, d'évacuation des émanations - Stockage des produits de coloration, décoloration, de mèches : rangement, conservation, péremption 	<p>Observer l'état des fonctions vitales. Reconnaître une victime inconsciente et agir. Reconnaître une détresse respiratoire et agir. Reconnaître un arrêt cardio-respiratoire et agir. Agir en présence d'une victime consciente présentant un malaise cardiaque. Quand et comment déplacer une victime.</p> <p>Pour les produits et le matériel de coloration spécifiquement, décrire les risques encourus au cours des manipulations, pour la cliente et pour le personnel : (temps de pause trop long provoquant des lésions cutanées, projections dans les yeux, etc.) Décrire l'utilité dans ce contexte du matériel de protection conforme.</p>
<p>5.2. Accueillir le client et détecter ses attentes</p> <p>A5.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.</p> <p>A5.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.</p>	<p>S2.</p>	<p>Analyser les gestes et postures de situations professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme.</p> <p>Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.</p>

<p>5.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A5.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).</p> <p>A5.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A5.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, hauteur de ton, pourcentage de cheveux blancs, densité ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A5.21. Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A5.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p>	<p>Biologie-Chimie : S28 à S33.</p> <p>S45. Etude des différents colorants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les colorants d'oxydation <ul style="list-style-type: none"> • Oxydant et réducteur • Mélanges colorants et mélanges décolorants : composition, action et effets • Colorants gels • Colorants crèmes • Eau oxygénée • Ammoniaque <p>S46. Etude de l'éclaircissement : Les différents types de décoloration : caractéristiques des produits (poudre, huile, crème), actions sur le cheveu et effets.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les colorants super éclaircissants - La décoloration <ul style="list-style-type: none"> - Le décapage. 	<p>Rappeler les différents types de coloration et leur choix en fonction de la nature du cheveu : fugace, ton sur ton et semi-permanente.</p> <p>Définir et différencier oxydant et réducteur</p> <p>Décrire de manière simplifiée le processus chimique découlant du mélange des différents composants.</p> <p>Citer les composants et décrire leurs rôles dans l'oxydant liquide et crème, dans le révélateur.</p> <p>Citer les propriétés physiques (liquide, incolore, soluble, transparent, ...) et chimiques (instabilité, concentration, titrage, % et volume,...) de l'eau oxygénée.</p> <p>Citer les actions de l'ammoniaque sur l'oxydant et sur le cheveu.</p> <p>Expliciter les différentes étapes de la coloration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la décoloration : effet de la solution décolorante à base d'eau oxygénée et d'alcalin libérant de l'oxygène - la pénétration des précurseurs (base et coupleur) - l'arrêt de la réaction grâce au shampoing. <p>Décrire le procédé d'éclaircissement, la nature des produits éclaircissants (persulfates en milieu alcalins et eau oxygénée) et la justification de leur utilisation (importance du degré d'éclaircissement).</p> <p>Expliquer le principe et la technique du décapage, les produits employés, leur</p>
---	---	---

	<p>S47. Etude des shampoings et traitements postopératoires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Composition- Rôle- Actions.	<p>concentration et les circonstances qui nécessitent l'application de cette technique. Préciser les risques potentiels de cette technique sur la qualité du cheveu et justifier l'utilisation de shampoings spécifiques afin de limiter les inconvénients.</p>
--	--	---

UAA 6 :	Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>6.1. Préparer et ranger le poste de travail</p> <p>A6.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles.</p> <p>A6.3. Entretien et ranger le poste de travail.</p> <p>A6.4. Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de coiffures de circonstances.</p> <p>A6.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.</p>	<p>S45. <u>Principales réactions adéquates en cas d'incidents</u> (éléments du BEPS)</p> <p>Physique :</p> <p>S48. Mesures de sécurité relatives à l'utilisation du matériel électrique utilisé en salon de coiffure.</p> <p>Etude des principaux éléments d'électrocinétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courant continu et courant alternatif, - intensité du courant électrique, - conducteurs et isolants, - récepteurs et résistances, - énergie et puissance électrique, - la protection du matériel électrique (fusibles et disjoncteurs), <p>la protection des personnes (différentiels et prises de terre).</p>	<p>Définir conducteur électrique et isolant électrique.</p> <p>Déterminer les unités de mesure et symboles de résistance, tension, intensité, puissance, énergie électrique.</p> <p>Décoder les fiches signalétiques des appareils utilisés.</p> <p>Citer les risques liés à leur utilisation, à leur entretien et connaître les précautions à prendre.</p>

PROFILS D'EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

LISTE DES INTITULÉS DES UAA QUI FIGURERONT SUR LES ATTESTATIONS DE VALIDATION

- UAA1** Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames
- UAA2** Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et pour hommes.
- UAA3** Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.
- UAA4** Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.
- UAA5** Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes.
- UAA6** Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.

GUIDE DE LECTURE

Les profils d'évaluation¹⁷ des profils de formation du SFMQ sont structurés de la manière suivante :

- Chaque unité d'acquis a son propre profil d'évaluation qui permet de valider les acquis du jeune. Le jeune reçoit l'attestation de validation de l'unité s'il a satisfait à l'épreuve et sur décision du jury de qualification ou de sa délégation. Concrètement cela signifie que, pour l'esthétique, les dix unités du profil de formation du SFMQ ont chacune un profil d'évaluation et doivent faire l'objet d'une validation des acquis. Comme les dix unités ont été regroupées en quatre, les profils d'évaluation ont été aussi regroupés laissant à l'initiative des équipes de construire les épreuves en fin ou en cours des unités regroupées.
- Le profil d'évaluation propose deux outils à conjuguer :
 - Des éléments critiques de contexte pour construire les épreuves
 - Une grille de critères et d'indicateurs incontournables.

Il revient aux équipes éducatives de construire leurs épreuves en respectant les éléments critiques de contexte, mais en choisissant les modalités qui leur correspondent : épreuve pratique et épreuve théorique, épreuve écrite et orale (entretien avec l'élève), épreuve sur matériel informatique et épreuve de consultation documentaire... Toutes les formes peuvent se marier pour construire l'épreuve finale.

Les grilles critériées proposent quelques indicateurs (de deux à six) qui comprennent des indicateurs globalisants (trois ou quatre). Les critères sont incontournables et doivent tous être réussis de même que les indicateurs. Cela conduit à un niveau de maîtrise très élevé pour le jeune qui n'a pas du tout le droit à l'erreur puisque chaque indicateur est sanctionné par un résultat binaire acquis/non acquis.

Pour préciser des seuils de maîtrise, certains indicateurs globalisants ont été décomposés. Le choix s'est porté sur les indicateurs les plus importants qui reviennent au fil des grilles critériées. Ce découpage en deux ou trois niveaux de réussite (satisfaisant, bon, excellent) permet aux équipes éducatives de décider du seuil de l'acquis tout en donnant aux jeunes la possibilité de s'améliorer dans les unités qui suivent sur différentes compétences : l'aptitude au diagnostic, le respect des procédures, le respect des règles professionnelles.

- Dans le même esprit d'aide, avant les grilles critériées, une proposition de pondération des critères au fil des unités doit permettre aux équipes de construire les épreuves en équilibrant les niveaux de difficulté de chacune d'entre elles. Par exemple, l'épreuve relative au petit entretien du mécanicien d'entretien automobile propose d'insister sur le respect des procédures et de la démarche d'entretien plutôt que sur le résultat final alors que le gros entretien prévoit un rapport inversé : rigueur de la démarche, 20 et conformité du résultat, 40.
- Pour éviter que les équipes éducatives utilisent les pondérations comme des points à additionner qui donneraient le pourcentage de réussite de l'élève à l'épreuve de l'unité, les mentions de pourcentages ne figurent pas dans les tableaux. Quant à la réalisation graphique, elle a délibérément choisi de prendre une barre étalonnée à intervalles réguliers de cinq en cinq jusqu'à cinquante et non cent. C'est une représentation visuelle des poids relatifs indiqués dans le tableau du dessus.

¹⁷ **Profil d'évaluation**: profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

Répartition de pondérations sur les critères

Critères	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
<i>Diagnostic</i>	30	30	30	25	25	
<i>Résultat</i>	20	20	20	30	30	
<i>Respect des règles</i>	25	25	25	20	20	
<i>Communication</i>	25	25	25	25	25	

Pondération des différents critères dans l'évaluation

Critères	UAA1	UAA2	UAA3
<i>Diagnostic</i>			
<i>Résultat</i>			
<i>Respect des règles</i>			
<i>Communication</i>			

Pondération des différents critères dans l'évaluation

Critères	UAA4	UAA5	UAA6
<i>Diagnostic</i>			
<i>Résultat</i>			
<i>Respect des règles</i>			
<i>Communication</i>			

Commentaires :

La pondération des critères des profils d'évaluation a été conçue pour aider les équipes éducatives à construire leurs épreuves en fin d'unité. Les poids relatifs des critères sont proposés pour équilibrer les niveaux de difficulté définis pour chaque épreuve :

- Comme la pondération est utilisée dans un but de formation et de remédiation, la dernière unité doit révéler les compétences acquises au meilleur niveau de maîtrise.

- Pour la communication, le profil nous donne à penser que le relationnel et la communication occupent un quart des compétences du coiffeur. En raison d'une ventilation de ces compétences à travers les six unités du profil, le critère est pondéré de manière constante même s'il porte sur des acquis différents.
- Le respect des règles est reconnu par le secteur et les formateurs comme un incontournable du métier quel que soit le service ou le soin, il est affecté du même poids.
- La pertinence du diagnostic et la conformité du résultat évoluent au cours de l'apprentissage : au début, insistance sur l'établissement d'un diagnostic qui va présider à la mise en œuvre du soin ou du service. On peut tolérer au début une imprécision du geste et un résultat inabouti puisqu'ils peuvent encore s'améliorer ensuite. Au fur et à mesure du parcours de formation, c'est la conformité du résultat qui montrera que les phases de diagnostic sont bonnes.

UAA1 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir la cliente
 - Détecter ses attentes
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampooing, soin capillaire, coupe de base, brushing adaptés aux besoins et attentes de la cliente.
 - Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame) pour l'accueil et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Cliente inconnue (pour l'accueil)
 - Changement de structure de coupe et raccourcissement de min 2cm
 - Cheveux courts ou mi-longs (hauteur d'épaules), gros ou moyens ou fins mais non frisés
 - Type de coupe et brushing : cf. techniques décrites dans l'UAA1
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 90' pour la réalisation des services techniques
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Questionnaire-type, fiche diagnostic type, schémas de brushing et coupe à compléter, photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, de la cliente sont identifiées ① La démarche de diagnostic est appliquée ② Les informations essentielles sont réunies ③ Toutes les informations utiles sont identifiées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	1.2. Les choix de types de coupe et de brushing (schémas) sont adaptés à la cliente
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampooing, soins, coupe, brushing, fixation, finition) sont adaptés à la cliente
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances ① Sur base d'un protocole d'informations et d'observations ② Sur base de connaissances techniques et scientifiques <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1. L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée. ① Dans le respect des procédures enseignées ② En optimisant le temps imparti <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	2.2. Les techniques de shampooing, soins capillaires, coupe de base et brushing sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (longueurs, volumes ...) ① Le candidat détermine les écarts éventuels entre le résultat et le désir du client ② Le candidat pose une hypothèse quant à la différence entre le résultat obtenu et le désir du client ③ le candidat réalise une remédiation éventuelle <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	2.4. Le délai de réalisation est respecté
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>

	<p>3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...).</p> <p>① Aucune contre-indication grave n'est observée</p> <p>② Toutes les règles sont observées</p> <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i></p>
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...) et le règlement du salon sont appliqués tout au long de la prestation
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et à la cliente
	4.3. Les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptées au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et à la cliente
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente, professionnel)

UAA2 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir le client
 - Détecter ses attentes
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampooings, soins capillaires, permanente, touching adaptés aux besoins et attentes du client.
 - Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame ou homme) pour l'accueil et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Client inconnu (pour l'accueil)
 - Chevelure de minimum 8cm à maximum hauteur d'épaules
 - Type de permanente : enroulage directionnel sur minimum $\frac{3}{4}$ de la tête.
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 100' pour la réalisation des services techniques
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Questionnaire-type, fiche diagnostic type, schéma de permanente à compléter, photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées ① La démarche de diagnostic est appliquée ② Les informations essentielles sont réunies ③ Toutes les informations utiles sont identifiées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	1.2. Les choix de types d'enroulage (schéma) sont adaptés au client
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampooing, soins spécifiques, permanente, touching, fixation, finition) sont adaptés au client
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances ① Sur base d'un protocole d'informations et d'observations ② Sur base de connaissances techniques et scientifiques <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée. ① Dans le respect des procédures enseignées ② En optimisant le temps imparti <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	2.2. Les techniques de shampooing, soins spécifiques, permanente et touching sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (degré de frisure, volume, mouvements ...) ① Le candidat détermine les écarts éventuels entre le résultat et le désir du client ② Le candidat pose une hypothèse quant à la différence entre le résultat obtenu et le désir du client ③ le candidat réalise une remédiation éventuelle <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	2.4. Le délai de réalisation est respecté
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>

	<p>3.2. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard de la cliente (confort, protection, prévention des risques) et à l'égard du matériel et des produits (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets...).</p> <p>① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées</p> <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i></p>
	3.3. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...) et le règlement du salon sont appliqués tout au long de la prestation
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client
	4.3. Les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptées au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, professionnel)

UAA3 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Accueillir le client
- Détecter ses attentes
- Réaliser le diagnostic
- Réaliser shampoings, soins spécifiques, coloration, mise en plis adaptés aux besoins et attentes du client.
- Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame ou homme) pour l'accueil et les services techniques.

- **Complexité :**

- Client inconnu (pour l'accueil)
- Chevelure vierge ou colorée ; longueur maximum des cheveux à hauteur d'épaules
- Type de coloration : semi-permanente ou ton sur ton.
- Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
- Autonomie d'exécution des services techniques.

- **Temps de réalisation :**

- Max 30' pour accueil et diagnostic
- Max 170' pour la réalisation des services techniques
- Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).

- **Conditions de réalisation :**

- cf. profil d'équipement
- Questionnaire-type, fiche diagnostic type, schéma de mise en plis à compléter, nuanciers/photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées <ul style="list-style-type: none"> ① La démarche de diagnostic est appliquée ② Les informations essentielles sont réunies ③ Toutes les informations utiles sont identifiées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	1.2. Les choix de types de coloration et mise en plis (schéma) sont adaptés au client
	1.3. Les choix de techniques, nuance (formule), matériels, produits (shampooing, soins spécifiques, coloration, mise en plis, fixation, finition) sont adaptés au client
	1.4. Les choix de services, nuance, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances <ul style="list-style-type: none"> ① Sur base d'un protocole d'informations et d'observations ② Sur base de connaissances techniques et scientifiques <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée. <ul style="list-style-type: none"> ① Dans le respect des procédures enseignées ② En optimisant le temps imparti <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	2.2. Les techniques de shampooing, soins spécifiques, coloration, mise en plis, fixation, finition sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (longueurs, volume, mouvements ...) <ul style="list-style-type: none"> ① Le candidat détermine les écarts éventuels entre le résultat et le désir du client ② Le candidat pose une hypothèse quant à la différence entre le résultat obtenu et le désir du client ③ le candidat réalise une remédiation éventuelle <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	2.4. Le délai de réalisation est respecté
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées <ul style="list-style-type: none"> ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>

	<p>3.2. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard de la cliente (confort, protection, prévention des risques) et à l'égard du matériel et des produits (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets...).</p> <p>① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées</p> <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i></p>
	3.3. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...) et le règlement du salon sont appliqués tout au long de la prestation
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client
	4.3. Les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptées au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, professionnel)

UAA4 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes – Réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA4 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir les clients
 - Détecter leurs attentes (questionner, reformuler, négocier, conseiller ...)
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampoings, soins capillaires, coupe combinée, brushing adaptés aux besoins et attentes de la cliente
 - Réaliser les soins barbe / moustache / favoris du client.
 - Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame et homme) pour l'accueil, le dialogue et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Clients inconnus (pour l'accueil, le conseil, la négociation ...)
 - Client : coupe combinée actualisée avec changement de structure de coupe et raccourcissement de 2 à 5 cm sur l'ensemble de la chevelure ; longueur maximum des cheveux à hauteur d'épaules ; brushing tendance (inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage, bouclé, griffage ...)
 - Client : shampoing, soin capillaire, coupe classique, coiffage adapté, soin de barbe et/ou moustache et/ou favoris (rasage, taille, entretien).
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :** Pour chaque client
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 90' pour la réalisation des services techniques
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Fiche diagnostic type, schéma de coupes et brushings à compléter, photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CLIENTE :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, de la cliente sont identifiées ① La démarche de diagnostic est appliquée ② Les informations essentielles sont réunies ③ Toutes les informations utiles sont identifiées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	1.2. Les choix de types de coupe combinée et brushing tendance (schémas) sont adaptés à la cliente
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampooing, soins capillaires, coupe combinée, brushing tendance, fixation, finition) sont adaptés à la cliente
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances ① Sur base d'un protocole d'informations et d'observations ② Sur base de connaissances techniques et scientifiques <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée. ① Dans le respect des procédures enseignées ② En optimisant le temps imparti <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	2.2. Les techniques de shampooing, soins capillaires, coupe combinée, brushing tendance, fixation, finition sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (luminosité, uniformité, volume, mouvements ... créativité ...) ① Le candidat détermine les écarts éventuels entre le résultat et le désir du client ② Le candidat pose une hypothèse quant à la différence entre le résultat obtenu et le désir du client ③ le candidat réalise une remédiation éventuelle <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	2.4. Le délai de réalisation est respecté
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées

	<i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>	
	3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...). ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées
	<i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>	
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et à la cliente
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et à la cliente
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente, équipe, professionnel)

CLIENT :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées ① La démarche de diagnostic est appliquée ② Les informations essentielles sont réunies ③ Toutes les informations utiles sont identifiées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	1.2. Les choix de types de coupe classique (schéma), coiffage et soins barbe/moustache/favoris sont adaptés au client
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampooing, soins capillaires, coupe classique, coiffage, soins barbe/moustache/favoris) sont adaptés au client
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances ① Sur base d'un protocole d'informations et d'observations ② Sur base de connaissances techniques et scientifiques <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée. ① Dans le respect des procédures enseignées ② En optimisant le temps imparti <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	2.2. Les techniques de shampooing, soins capillaires, coupe classique, coiffage, soins barbe/moustache/favoris sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (longueur, volume, mouvements ... netteté, finition ...) ① Le candidat détermine les écarts éventuels entre le résultat et le désir du client ② Le candidat pose une hypothèse quant à la différence entre le résultat obtenu et le désir du client ③ le candidat réalise une remédiation éventuelle <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	2.4. Le délai de réalisation est respecté
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité du client sont assurés tout au long de la prestation ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...). ① Aucune contre-indication grave n'est observée

	<p>Ⓜ Toutes les règles sont observées</p> <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i></p>	
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et au client
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, équipe, professionnel)

UAA5 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour homme.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir le client
 - Détecter ses attentes (questionner, reformuler, négocier, conseiller ...)
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampoings, soins spécifiques, coloration ou décoloration (complète ou de mèches) d'oxydation, adaptés aux besoins et attentes du client
 - Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue (pour le séchage adapté).
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame et homme) pour l'accueil, le dialogue et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Client inconnu (pour l'accueil, le conseil, la négociation ...)
 - Type de coloration : coloration ou décoloration (mèches) avec minimum 2 tons d'écart, minimum 2 tons différents et des effets ombre / lumière.
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 60' à 150' pour la réalisation des services techniques (durée fixée en fonction des techniques réalisées)
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Fiche diagnostic type, nuancier / photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées ① La démarche de diagnostic est appliquée ② Les informations essentielles sont réunies ③ Toutes les informations utiles sont identifiées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	1.2. Les choix de types coloration/décoloration (mèches) d'oxydation sont adaptés au client
	1.3. Les choix de techniques (nuances, formules ...), matériels, produits (shampooing, soins spécifiques, coloration/décoloration (mèches) d'oxydation) sont adaptés au client
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances ① Sur base d'un protocole d'informations et d'observations ② Sur base de connaissances techniques et scientifiques <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée. ① Dans le respect des procédures enseignées ② En optimisant le temps imparti <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	2.2. Les techniques de shampooing, soins spécifiques, coloration/décoloration (mèches) d'oxydation sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (nuances, reflets, effet ... créativité) ① Le candidat détermine les écarts éventuels entre le résultat et le désir du client ② Le candidat pose une hypothèse quant à la différence entre le résultat obtenu et le désir du client ③ le candidat réalise une remédiation éventuelle <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	2.4. Le délai de réalisation est respecté
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>

	<p>3.2. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard de la cliente (confort, protection, prévention des risques) et à l'égard du matériel et des produits (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets...).</p> <p>① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées</p> <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i></p>
	3.3. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et au client
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, équipe, professionnel)

UAA6 : Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA6 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir les clients
 - Détecter leurs attentes (questionner, reformuler, négocier, conseiller ...)
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser la coiffure de circonstances.
 - Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame et homme) pour l'accueil, le dialogue et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Client inconnu (pour l'accueil, le conseil, la négociation ...)
 - Type de coiffure : coiffure de circonstances (mariage ou cocktail), minimum un point de fixation, minimum 2 à 3 techniques différentes (parmi chignon, tressage, torsade, crans, bouclage au fer, pose de crêpons / postiches / mèches / ornements ...), les ornements ne dépassent pas 1/3 de la surface de la chevelure
 - Type de chevelure : minimum mi-longs (à hauteur d'épaules).
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 100' pour la réalisation des services techniques (durée fixée en fonction des techniques réalisées)
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Fiche diagnostic type, photos / revues / croquis ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées ① La démarche de diagnostic est appliquée ② Les informations essentielles sont réunies ③ Toutes les informations utiles sont identifiées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	1.2. Les choix de type de coiffure, ornements, ... sont adaptés au client, à la circonstance
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits de coiffure de circonstances sont adaptés au client
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances ① Sur base d'un protocole d'informations et d'observations ② Sur base de connaissances techniques et scientifiques <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée. ① Dans le respect des procédures enseignées ② En optimisant le temps imparti <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	2.2. Les techniques de coiffure de circonstances sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (harmonie en fonction de la morphologie, volume, adéquation au contexte, tenue, finition ... créativité) ① Le candidat détermine les écarts éventuels entre le résultat et le désir du client ② Le candidat pose une hypothèse quant à la différence entre le résultat obtenu et le désir du client ③ le candidat réalise une remédiation éventuelle <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i>
	2.4. Le délai de réalisation est respecté
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées

	<i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>	
	3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...). ① Aucune contre-indication grave n'est observée ② Toutes les règles sont observées
	<i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>	
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et au client
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, équipe, professionnel)

PROFIL D'EQUIPEMENT

CPU-COIFFEUR/COIFFEUSE

PROFIL D'ÉQUIPEMENT

Remarque : L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

Locaux :

Salon de coiffure

Local stockage Matériels et Produits

(Buanderie) entretien matériel ... (eau chaude, eau froide)

Vestiaire, toilettes

Eclairage adapté (lumière naturelle ou éclairage artificiel restituant la lumière du jour ; stores si nécessaire pour protéger de l'éblouissement par l'entrée du soleil directe)

Force motrice : chaque emplacement permet l'emploi de différents appareillages (casques, sèche-cheveux ...)

Système d'aération : adapté.

Equipement général : ordinateur avec connexion Internet.

2. Mobilier et appareils :

- Fauteuils modulables en hauteur et inclinables, tabourets à roulettes, tables de travail à roulettes, tablette de coiffage / miroir / éclairage adapté / prise de courant
- Rampe de lavage, lave-têtes, robinets de mixage eau chaude-eau froide
- - Casques séchoirs (mise en plis), appareils d'activation de chaleur (permanente, coloration, soins...)
- Stérilisateurs
- Comptoir, Caisse enregistreuse
- Armoires de rangement de petit matériel, de produits ...

3. Petit matériel :

- Têtes malléables (et étaux de fixation), sections, mèches ... de natures différentes pour apprentissages de séparations, enroulages, mise en plis, coupes... ; vaporisateur
- Shampooings, Soins capillaires : peignes, brosses, cape de protection, serviettes ...
- Coupe : capes de protection, pinces de séparation, peignes, ciseaux (droits, sculpteurs ...), rasoir, tondeuse, brosse de nuque, lames, milcoupe ...
- Permanente : serviettes, capes de protection, protège-lunettes, brosses, démêloir, peigne à queue, bols non métalliques (pour réducteur et neutralisant), doseurs en plastique, pinceau d'application, gants protecteurs, supports d'enroulage différents (bigoudis/enrouleurs classiques, bracelets, permers, dulceurs, vagueurs ...), pics, papier-pointes, sépare-mèches, spatule,

planchette ... bonnet, minuteur ...

- Défrisage : serviettes, capes de protection, protège-lunettes, pinces croco, brosse, peigne à queue, peigne démêloir, spatule, gants de protection, pinceau, éponge, bol non métallique, papiers isolants, minuteur, planchette, éponge ...
- Coloration / Décoloration : serviettes, cape de protection, bols non métalliques, doseurs, pinceaux, gants protecteurs, peignes, pinces de séparations, rouleaux papier aluminium, spatules à mèches, crochets à mèches, bonnets à mèches ...
- Séchage (Mise en plis/Brushing) et Coiffage : serviettes, cape de protection, pinces de séparations, rouleaux de longueurs et couleurs différentes, brosses (formes et diamètres différents), peignes (pour séparer, démêler, crêper ...), fers à onduler/boucler, pinces chauffantes, sèche-cheveux ...
- Coiffures de circonstances : cf. matériel de colo/décolo et séchage + artifices, ornements, herbys, fourches, crêpons ...
- Coupe / Entretien Barbe, Moustache, Favoris : capes de protection, peignes, ciseaux ... Blaireau, rasoir, bol à barbe, cuir à rasoir ... tondeuse, pierre d'alun, crayon hémostatique...

4. Produits :

- Shampoing, Soins capillaires
- Permanente Défrisage, de protection du visage, de soins capillaires spécifiques ;
- Coloration / Décoloration, de protection du visage, de soins capillaires spécifiques ;
- Fixation et Finition
- Soins Barbe / Moustache / Favoris

Les différents produits sont :

- adaptés aux différents types de cuir chevelu (normal, gras, sec, pelliculeux ...), de cheveux (nature : fins/moyens/gros, gras/secs/sains, lisses/raides, ondulés/souples, crépus/frisés, naturels/décolorés/colorés/décapés/méchés/sensibilisés/permanentés/défrisés ...), d'anomalies / affections,
- présentés sous des formes différentes : en flacon, en lotion, en mousse, en gel, en crème, en spray ...
- issus de firmes différentes afin de permettre la comparaison des modes d'application, effets ...

5. Matériel et produits d'entretien, d'hygiène, de sécurité :

- Distributeur à savon, rouleaux essuie-tout, mouchoirs en papier, rouleaux d'ouate ...
- Gants, tabliers de protection ...
- Trousse de secours
- Balais, ramassette, sacs poubelles, poubelles (tri sélectif), matériel et produits de maintenance des locaux / mobilier / appareillages ...

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

Contacts et adresses utiles :

- Union des Coiffeurs Belges www.ubk-ucb.org
- Centre de formation du Fonds de Sécurité d'Existence CP314 (coiffure, soins de beauté, fitness) www.coachbelgium.be
- Centres de technologies avancées : cadastre des équipements pédagogiques www.enseignement.be
- Centre « Zénobe Gramme » : interface entre les écoles techniques / professionnelles et les entreprises. Cette asbl récolte du matériel dans les entreprises qui peut être utilisé par les établissements scolaires pour leur équipement dans le cadre de la formation des élèves. <http://users.skynet.be/zenobe.gramme>
- Déclaration de Dresde www.coiffure.eu
- Coiffeur futé www.coiffeurfute.be (site SPF Santé)
- Charte de Bari www.coiffure.eu
- Gestion du risque chimique www.toxpro.be

GLOSSAIRE

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁸ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁹** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²⁰** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²¹** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²² : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²³ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par les Jurys de qualification ou s'il échet par leur délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Européen des certifications (CEC)²⁴ : document de référence européen devant permettre à chaque état membre (et aux autres pays volontaires) de construire leur cadre national de certification, et de positionner leurs certifications et diplômes de façon transparente. Il décrit 8 niveaux de référence en termes d'acquis d'apprentissage. Il ne se substitue pas aux systèmes nationaux, ni ne participe au processus de certification. Il sert uniquement de cadre de référence.

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²⁵: dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²⁶ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁷ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁸ : document communiqué à l'élève en début de cinquième ou de septième année qui :

¹⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁹ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.50.

²⁰ Ibid., p.46.

²¹ Ibid., p.47.

²² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 6°.

²³ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. + Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21^{ter}, §3.

²⁴ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.46.

²⁵ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

²⁶ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

²⁷ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.47.

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS²⁹ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET³⁰ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « Européan Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³¹ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³² : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³³ : profil composé des unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, d'un profil d'évaluation, d'un indice d'appréciation temporelle et d'un profil d'équipement ; le profil de formation est élaboré par le Service francophone des métiers et des qualifications et est approuvé par le Gouvernement.

Profil métier (P.M.)³⁴ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier³⁵** : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles³⁶** : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁷ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères³⁸** : qualité que l'on attend d'un objet évalué.

²⁸ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

²⁹ Ibid., art. 2, 18°.

³⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

³¹ Ibid., art. 5, 14°.

³² Ibid., art. 5, 13°.

³³ Ibid., art. 5, 7°.

³⁴ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu à Bruxelles le 27 mars 2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « S.F.M.Q. », 30 avril 2009, art. 1^{er}, 2°

³⁵ Ibid., art. 1^{er}, 3°.

³⁶ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.50.

³⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁸ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.47.

- **Indicateurs**³⁹ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU⁴⁰ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)⁴¹ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁹ *Ibid.*, page 48.

⁴⁰ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁴¹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

LE CADRE EUROPEEN DES CERTIFICATIONS POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

DESCRIPTEURS DÉFINISSANT LES NIVEAUX DU CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS (CEC)⁴²

		SAVOIRS	APTITUDES	COMPÉTENCES
		<i>Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.</i>	<i>Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).</i>	<i>Le CEC fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie</i>
NIVEAU 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	▶ savoirs généraux de base	▶ aptitudes de base pour effectuer des tâches simples	▶ travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré
NIVEAU 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	▶ savoirs factuels de base dans un domaine de travail ou d'études	▶ aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples	▶ travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie
NIVEAU 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	▶ savoirs couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études	▶ gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base	▶ prendre des responsabilités pour effectuer des tâches dans un domaine de travail ou d'études ▶ adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes
NIVEAU 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	▶ savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	▶ gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études	▶ s'autogérer dans la limite des consignes définies dans des contextes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer ▶ superviser le travail habituel d'autres personnes, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités liées au travail ou aux études

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

⁴² http://ec.europa.eu/dgs/education_culture Publication de l'Union européenne ©2008

NIVEAU 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	<ul style="list-style-type: none"> ▶ savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ gérer et superviser dans des contextes d'activités professionnelles ou d'études où les changements sont imprévisibles ▶ réviser et développer ses performances et celles des autres
NIVEAU 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	<ul style="list-style-type: none"> ▶ savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ aptitudes avancées, faisant preuve de maîtrise et de sens de l'innovation, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes professionnels ou d'études imprévisibles ▶ prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif
NIVEAU 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	<ul style="list-style-type: none"> ▶ savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche ▶ conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ gérer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles ▶ prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes
NIVEAU 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	<ul style="list-style-type: none"> ▶ savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche